



SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

**RAPPORT
D'ACTIVITES 2022**

ASSOCIATION DE PREVENTION « LE CHEMIN »

78, rue Victor HUGO

24000 PERIGUEUX

Tél : 05.53.46.31.04

Mail : accueil@lechemin24.fr

Site Internet : www.lechemin24.fr

Nos Financeurs :



matière



Le mot du Président	p. 4/5
Le mot du Directeur	p. 5
1. L'ASSOCIATION « LE CHEMIN »	
1.1 Historique	p. 6
1.2 Les valeurs Associatives	p. 6
1.3 Les instances Associatives et leur composition	p. 7
2. LE SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE	
2.1 a) L'organisation du service	p. 8
2.1 b) Les ressources humaines	p. 10
2.1 c) le réseau des acteurs de la Prévention Spécialisée	p. 10
2.1. 1 L'Organigramme	p. 11
2.1.2 Le siège administratif	p. 11
2.1.3 La structuration de l'Equipe Educative	p. 12
2.1.3.1 <u>Secteur OUEST</u>	
Coulounieix-Chamiers/Marsac sur l'Isle	
Boucle de l'Isle (Le Toulon/Le Gour de L'Arche) + Chancelade	
2.1.3.2 <u>Inters Secteurs PERIGUEUX</u>	
Centre-Ville / St Georges	
2.1.3.3 <u>Secteur EST</u>	
Canton Isle Manoire (Boulazac Isle Manoire)	
2.1.4 Les faits marquants concernant le personnel éducatif	p. 13
2.1.5 Les faits marquants concernant les autres personnels	p. 13
2.1.6 PÔLE EDUCATIF – LE PUBLIC	p. 13
2.1.7 Les chantiers éducatifs	p. 17
2.1.7.1 Les chantiers éducatifs NON NEET	p. 19
3 L'ACTIVITE DU SIEGE	
3.1 L'activité du directeur	p. 21
3.2 L'activité de la cheffe de service	p. 26
3.3 L'activité du cadre administratif et de la chargée d'accueil	p. 28
3.4 Le soutien technique	p. 29
3.5 Les réunions	p. 30

3.6 Les outils de travail	
3.6.1 Suivi des outils d'analyse de l'activité	p. 31
3.6.2 Contributions écrites	p. 31
3.6.3 La gestion administrative et financière	p. 31
4. L'ACTIVITE DU PÔLE SOCIO-PROFESSIONNEL	p. 32
4.1 Sur l'Agglomération Périgourdine	p. 32
4.2 En Zone de Revitalisation Rurale	
4.2.1 Sur la Vallée de l'Isle	p. 32
4.2.2 Sur le Ribéracois	p. 33
4.3 Les données chiffrées	p. 34
4.3.1 - Les Chantiers éducatifs : Bilan sur L'Agglomération Périgourdine	
4.3.2 - Chantiers éducatifs : Bilan sur la Vallée de l'Isle et le Ribéracois	
4.4 Exemples de parcours	p. 37
4.5 Conclusion	p. 42
5. L'ACTIVITE DU PÔLE SANTE	P. 44
6. L'ACTIVITE DE L'ANNEE PAR SECTEUR (PÔLE EDUCATIF)	p. 56
6.1 Présentation générale	p. 56
6.1.1 Cadre d'intervention de la Prévention Spécialisée, présentation des missions	p. 56
6.2 Le Processus de Rencontre Illustration des différentes phases d'emploi du temps de l'éducateur	p. 56
6.3 Le bilan d'activité par secteur (réalisé par chaque équipe éducative)	p. 57
6.3.1 Secteur OUEST :	
6.3.1.1 Coulounieix-Chamiers / Marsac sur l'Isle	p. 58
6.3.1.2 Boucle de l'Isle – Chancelade	p. 70
6.3.2 INTER SECTEURS PERIGUEUX :	
6.3.2.1 Secteur Centre-Ville / St Georges	P. 85
6.3.3 Secteur EST :	
6.3.3.1 Canton Isle Manoire (Boulazac Isle Manoire)	P. 106
7. CONCLUSION et PERSPECTIVES	p. 121
7.1 Etat de réalisation des objectifs	P. 121
7.2 Perspectives	P. 121
ANNEXES	P. 122

L'année 2022 a été fortement marquée par la disparition prématurée du Chef de Service de l'Association M. Yoann COUTELLE. Après un temps de sidération qui a impacté tous les membres du personnel et les bénévoles de l'Association, nous sommes repartis sur un projet qu'il avait à cœur de voir réaliser, le projet contrat d'engagement pour les Jeunes en rupture (CEJ-JR). Il a commencé au début de l'année 2023. Nous espérons ainsi poursuivre cet élan auquel il tenait tant. Toutes nos pensées vont à ses enfants, à sa famille et à ses amis.

L'année 2022 a été très dense au niveau de nos activités. En répondant à un nouvel appel à projet en direction des Jeunes « invisibles », avec pour objectif de les accompagner vers la signature d'un Contrat d'Engagement Jeune, c'est la seconde fois que notre Association est lauréate d'un appel à projet lancé par les services de l'Etat.

Pour autant, ces actions, même si elles ont pour objectif de répondre à des besoins spécifiques sur de nouveaux territoires, nourrissent des ambitions légitimes pour soutenir les jeunes de notre département, mais fragilisent les bases même de notre Association.

Ces appels à projet de courte durée, au-delà de leur caractère le plus souvent expérimental sont un défi financier que nous ne pourrions relever continuellement sur des durées plus longues.

Au-delà, ils font peser, avec des objectifs ambitieux à réaliser sur des temps courts, des changements très rapides en matière de pratiques professionnelles. Même si la question des modernes et des anciens a toujours existé, les points de vue peuvent diverger, parfois très fortement, avec des réactions qui sont parfois difficiles à canaliser.

Mais nous n'oublions pas que le point de vue primordial à faire valoir est celui d'un jeune et/ou de ses représentants légaux à qui nous proposons un soutien, dans le cadre d'une libre adhésion pour laquelle nous recherchons toujours le consentement éclairé.

Pour rappel, dans l'arrêté ministériel du 04 juillet 1972 relatif aux Clubs et Equipes de Prévention Spécialisée, nous pouvons lire : « Peuvent être agréés, les organismes qui, implantés dans un milieu où les phénomènes d'inadaptation sociale sont particulièrement développés, ont pour objet de mener une action éducative tendant à faciliter une meilleure insertion sociale des jeunes par des moyens spécifiques supposant notamment leur libre adhésion (...).

L'action éducative de ces organismes est menée en collaboration avec les services sociaux, les groupements et établissements socio-éducatifs et culturels ».

De ce fait, la Prévention Spécialisée figure au registre des Politiques publiques en matière de Protection de l'Enfance et concourt, de sa place, et avec d'autres partenaires au travail que la société doit faire pour conserver sa cohésion, protéger et intégrer les générations montantes.

Pour s'adapter aux transformations sociétales, sociales, des politiques territoriales, la Prévention Spécialisée est régulièrement amenée à interroger son positionnement, son besoin en formation, ses modes d'adaptation aux évolutions telles que :

- De nouveaux enjeux sociétaux et problématiques émergents,
- Le renouvellement et la modernisation des politiques sociales (Protection de l'Enfance...),
- L'impact des nouvelles technologies sur les modes d'intervention... (liste non exhaustive).

La tâche reste très importante, mais très intéressante et ne pourra se poursuivre qu'avec les forces vives mises en commun vers un même objectif, dans le souci des droits et des devoirs qui s'imposent à nous.

Je finirai avec une reprise de GOETHE :

« Traitez les gens comme s'ils étaient ce qu'ils devraient être et vous les aiderez à devenir ce qu'ils peuvent être ».

Le Président, Pierre DÉJEAN.

Le mot du Directeur...

L'équipe constituée de Travailleurs Sociaux de Rue (T.S.R.), de personnels administratifs et de cadres est au travail. D'indéniables adaptations, rendues obligatoires par les multiples contraintes qui sont imposées par des modalités de financements changeantes, continuent de modifier les pratiques professionnelles de l'ensemble des personnels. En profondeur.

Trois Chefs de service se sont succédés en deux ans, avec l'immense peine que provoque le décès brutal d'un collègue de proximité. Il a fallu pourtant se relever de cette terrible épreuve. Elle a marqué toute l'équipe. La plaie n'est pas encore refermée.

Notre activité est toujours très importante, dans un contexte social et professionnel qui est en perpétuel mouvement, en accélération constante.

Cela vient interroger nos modes d'intervention et le sens de notre action. Il faut donc le recul nécessaire de l'équipe d'encadrement et des administrateurs, pour fixer un cap clair et le tenir. Le recours aux écrits professionnels est un axe de travail que nous aurons encore à améliorer. Les écrits existent, ils seront à intensifier, sans perdre le sens premier de nos missions qui est « *d'organiser dans des lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociales, des actions collectives, visant à prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et leurs familles* ».

Les résultats obtenus, qualitatifs, sont à la hauteur des enjeux sociétaux qui éloignent de plus en plus du droit commun, celles et ceux qui en auraient le plus besoin. L'effet disruptif des réseaux sociaux et de leurs algorithmes anticipent les besoins et les désirs des humains. La raison n'est plus à l'œuvre. Tout notre travail, essentiel, est de redonner le goût de la rencontre. Aller vers n'est plus aujourd'hui suffisant pour rassurer les jeunes sur leurs potentialités. Pour passer d'objet à sujet, il faut aussi « faire venir », c'est-à-dire proposer un réel plus ancré, empathique, dans lequel ils se retrouvent pleinement, lorsque celui-ci leur est enfin proposé et ensuite connu.

C'est toute l'importance du travail de proximité des T.S.R., des Educateurs Techniques et de nos nombreux partenaires. Donner le goût de la rencontre, l'envie de sortir de chez soi, de nouer de nouvelles relations amicales... Les jeunes savent faire avec la nouveauté. Nous avons le devoir de leur montrer que celle-ci ne se résume pas à quelques centimètres carrés d'un espace virtuel, alors que le monde réel est si vaste et qu'il n'attend qu'eux.

L'année 2022 s'est terminée avec un appel à projet en cours qui a mobilisé fortement le Pôle socioprofessionnel et les T.S.R. sur l'Agglomération Périgourdine. Un autre a débuté en Novembre 2022, avec une nouvelle équipe dédiée spécialement à accompagner plus spécifiquement des jeunes très éloignés des dispositifs existants. Le Pôle Santé avec le recrutement d'un Ergothérapeute vient déjà renforcer nos méthodes d'analyse des besoins en santé de nos publics, qui sont très conséquents. Un nouveau local à St Georges au mois d'Août est venu encore renforcer notre proximité avec les Jeunes de la Rue et des collèges. La protection de l'Enfance et des plus vulnérables est une tâche qui ne s'arrêtera pas demain... Nous nous y employons. Le cœur est à l'ouvrage.

Le directeur, Eric CHOPIN.

1. L'ASSOCIATION « LE CHEMIN »

1.1 – Historique :

A l'initiative des deux conseillers généraux de Périgueux centre et ouest, les statuts de « l'Association de prévention des cantons de périgueux centre et ouest » sont déposés. L'Assemblée Générale constitutive de l'Association « le Chemin » se tient le 24 Octobre 1996. Le conseil d'administration est alors composé de trois collègues :

- Collège des élus (conseillers généraux des deux cantons, représentants des mairies de Chancelade, Coulounieix-Chamiers, Marsac sur l'Isle et Périgueux) ;
- Collège des associations (Comités de quartier, Amicales laïques, Associations de locataires) ;
- Collège des personnes qualifiées (C.C.A.S., D.D.S.P., P.J.J., C.A.F.).

Cette nouvelle association intègre alors les cinq membres du club de prévention spécialisée du quartier du Gour de l'Arche, créé à l'initiative d'un groupe d'habitants en 1979, dont le proviseur du collège Anne Franck. Ce service, alors géré par le F.L.J.E.P. (Foyer Laïque des Jeunes et d'Education Populaire), comporte plusieurs sections d'animation. Un comité de gestion gère directement le club, émanation du Conseil d'Administration du Foyer laïque. Cette instance de régulation pédagogique et administrative est composée d'une dizaine de personnes.

Une place importante est dévolue aux habitants du quartier, potentiellement bénéficiaires directs ou indirects de l'action de prévention spécialisée, circonscrite alors, au seul quartier du gour de l'Arche.

En 1988, l'équipe est composée de trois éducateurs spécialisés. L'activité se concentre sur de l'aide aux devoirs (une équipe composée de bénévoles et de vacataires), la mise en œuvre de camps et d'animations collectives, des accompagnements individualisés, ainsi que des multiples activités sportives (embauche d'un éducateur sportif). En 1996, la création de l'Association « le Chemin » permet une extension du territoire d'habilitation à l'ensemble des Cantons de Périgueux Centre et Ouest.

1.2 - Les Valeurs Associatives :

Les valeurs fondatrices du Chemin constituent le cadre général et théorique, à la réalisation de ses objectifs et à la mise en œuvre de ses missions, dans le souci permanent de mettre la personne accompagnée au centre de l'action. Les actions socio-éducatives servent l'ambition de promouvoir un ensemble de convictions qui puisent leurs origines dans les mouvements d'éducation populaire.

Les valeurs associatives visent à promouvoir :

- **Le droit à la dignité humaine ;**
- **Une justice sociale ;**
- **Le principe de laïcité ;**
- **Une citoyenneté active et participative ;**
- **L'autonomie des personnes dans leur environnement ;**
- **L'intégration des personnes et prévenir toutes formes d'exclusion.**

L'ensemble des valeurs et des finalités portées par le projet Associatif doivent s'inscrire dans l'application et la mise en œuvre du projet de service, dans un souci permanent de promotion d'une action éducative de qualité. La personne accompagnée va ainsi être placée au centre de toutes les intentions et les dispositifs auxquels a accès l'institution.

En outre, l'Association s'engage fermement, à promouvoir une démarche d'évaluation continue de la qualité des prestations qu'elle délivre et de la pertinence des supports qu'elle actionne. Ce travail est construit au plus près des réalités du public accompagné, afin de garantir une réadaptation permanente des actions éducatives aux réalités sociales et à l'environnement de vie des personnes.

Nous aurons à redéfinir en 2023 le Projet Associatif de l'Association et sur la période 2024/2028, le nouveau Projet de Service. Ils serviront de feuille de route à notre travail et à l'amélioration continue de la qualité des services proposés à notre public Jeune et à leurs familles.

1.3 Les instances Associatives et leur composition :

L'Association est constituée de diverses instances légales. Lors de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration du Jeudi 15 Avril 2021 en visio-conférence, les élections des Administrateurs ont permis l'organisation suivante :

Elections du Bureau en date du 14 Avril 2022

B U R E A U	Président :	DÉJEAN Pierre	Chef de service éducatif, retraité
	Vice-Président :	MICHEL Alain	Proviseur Lycée professionnel, retraité
	Secrétaire :	CHUPIN Isabelle	Coordonnatrice MLDS Lycée P. Picasso
	Secrétaire-Adjoint :	CROUZAL Dominique	Educatrice spécialisée, retraitée
	Trésorier :	BILLAT Michel	Technicien IME, retraité
	Trésorier-Adjoint :	WEISBACH Pierre	Délégué du Préfet Politique de la ville, retraité
	Membres associés :	DOYEN Jean-Luc	Educateur spécialisé, retraité
C O N S E I L D , A D M I N I S T R A T I O N	Membres :		
	COLLEGE 1 Membres de droit	DUMONCEAU Stéphanie, MATHIAS Jean-Marc, DUTILLEUL Jean-Marc, ALLEGRE Oumel, TOULLIER Edith, VANDENBERHE Corinne, DJEMAOUN Brahim, DOAT Gatienne, PASQUET Christiane, VARAILLAS Dominique,	titulaire, Elue Mairie de C.-Chamiers suppléant, Elu Mairie de C.-Chamiers titulaire, Elu Mairie de Marsac s/l'Isle suppléante, Elue Mairie de Marsac s/l'Isle titulaire, Elue Mairie de Chancelade suppléante, Elue Mairie de Chancelade titulaire, désigné Mairie de Périgueux suppléante, Elue Mairie de Périgueux titulaire, Elue Mairie de Boulazac Isle Manoire titulaire, Elue Mairie de Boulazac Isle Manoire
	COLLEGE 2 Membres associés	CROUZAL Dominique, 	représentante de l'Association « 3 S »
	COLLEGE 3 Personnes qualifiées	BIGAÏ Corinne, BILLAT Michel, DÉJEAN Pierre, DEVAUX Serge, DOYEN Jean-Luc, MICHEL Alain, SPELLA Philippe,	pers qualifiée, Psychologue pers qualifiée, Technicien IME pers qualifiée, Chef de service éducatif pers qualifiée, Principal de collège pers qualifiée., Educateur spécialisé pers qualifiée., Proviseur Lycée Professionnel pers qualifiée, Médecin
	COLLEGE 4 Membres consultatifs	VOLPATO Mireille, MANIÈRE Nathalie,	Conseillère Départementale de la Dordogne responsable U.E.M.O PJJ

2. LE SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

2.1.a - L'organisation du service :

Au regard du travail réalisé en concertation avec la Direction et les techniciens du Pôle de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental de la Dordogne, nous avons orienté notre action en 2022 vers le maintien du lien avec les Jeunes et nos partenaires, dans un contexte de sortie de pandémie qui a continué à impacter nos activités.

Nous avons cependant pu maintenir notre travail sur les axes suivants :

- **Partenariats renforcés sous forme de conventions dans le cadre des chantiers éducatifs avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs, notamment sur la Vallée de l'Isle et à compter du 02 Novembre 2021, sur le Ribéracois. Il y a eu également le maintien du travail effectué avec le C.E.I.D. dans le cadre d'un travail de rue sur la commune de Périgueux. Notons aussi des réunions de travail régulières avec l'Association de Soutien de la Dordogne.**

- **Maintien de la nouvelle tranche d'âge de jeunes à repérer et accompagner (18/25 ans) depuis 2015 et maintien dans le cadre d'un appel à projet de la Préfecture de Région Nouvelle Aquitaine, de Novembre 2021 à Octobre 2023 de la tranche d'âge 16/29 ans (Repérage des jeunes N.E.E.T.)¹.**

- **Poursuite du travail de repérage des jeunes N.E.E.T. et des jeunes dans le cadre des chantiers éducatifs et orientation vers les Plateformes Jeunes « N.E.E.T. » animées par la Cheffe de Service ou le Directeur, pour le territoire de l'Agglomération Périgourdine et par les Responsables des Unités Territoriales de Mussidan et du Ribéracois du Conseil Départemental de la Dordogne, pour la Plateforme de la Vallée de l'Isle et celle du Ribéracois, dans le cadre de la réponse à appel à Projet (A.A.P.) : « Plan d'Investissement dans les Compétences – P.I.C. > 2021/2023 ».**

- **Dépôt d'un dossier dans le cadre d'appels à projets du contrat de Ville : pour financer les entrées payantes des différents spectacles qui sont proposés sur la ville de Périgueux et sur l'Agglomération. Un projet a également été déposé auprès de la Ville de Périgueux, sur la même thématique.**

- **Poursuite de la Démarche Qualité (Comité de Pilotage).**

- **Dépôt d'un dossier dans le cadre du Contrat de Ville du Grand Périgueux et du F.I.P.D. pour permettre le financement de Chantiers Educatifs pour les publics Jeunes « non N.E.E.T. ».**

- **Dépôt d'un dossier de financement auprès de la fondation du Crédit Agricole, « La fondation Agir en Charente-Périgord » pour l'achat d'un chalet dans le cadre de la mise en œuvre d'un Chantier-Educatif permanent de restauration de meubles et autres activités, en partenariat avec les Associations 3S, Emmaüs 24 et Périgord Habitat.**

Depuis 2014, nos rapports d'activité s'appuient sur une grille de lecture et d'évaluation commune à l'ensemble de nos secteurs d'intervention. Elle s'articule pour chaque secteur selon une même architecture qui a été modifiée en 2019.

1/ Présentation générale

- **Cadre d'intervention** de la prévention spécialisée, présentation des **missions**. Retour sur « **l'adaptabilité** » des professionnels. **Evaluation** des missions.

- Public : présentation générale, « processus de rencontre »

¹ L'acronyme « N.E.E.T. » (Not in Education, Employment or Training), désigne les jeunes qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni en formation et décrit les populations âgées de 15 à 29 ans qui ne sont pas sur le marché du travail et sont désengagées du système éducatif ou de la formation professionnelle - Source : Le portail officiel des programmes nationaux du Fonds Social Européen en France.

2/ Territoire (par secteur)

- **Typographie du territoire** par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier
- Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...)

3/ Public (par secteur)

En 2019, nous avons rajouté 3 Items afin de mieux rendre compte de la réalité des problématiques rencontrées par les Jeunes et leurs familles. Chaque secteur sur notre territoire d'habilitation (Communauté d'Agglomération Périgourdine) décline son activité selon la trame suivante :

Jeunes soutenus

Jeune soutenu, définition : « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ».

Chaque accompagnement fait l'objet d'une Note de Suivi Individualisée (N.S.I.). Un tableau synthétique reprend de façon globale et pour tous les secteurs de notre territoire d'habilitation, le nombre de jeunes soutenus.

- **Accompagnement individuel en fonction des 14 problématiques rencontrées (Elles étaient au nombre de 11 en 2020) :**

- 1/ Difficultés personnelles et/ou familiales
- 2/ Protection de l'Enfance (Anciennement I.P.)
- 3/ Développement Social Local
- 4/ Santé physique
- 5/ Santé Psychique
- 6/ Scolarité (Anciennement Scolaire/Aide aux devoirs)
- 7/ Insertion Professionnelle et formation
- 8/ Chantiers éducatifs (**Nouvel Item 2021**)
- 9/ Justice
- 10/ Mobilité (**Nouvel Item 2021**)
- 11/ Logement
- 12/ Accès aux loisirs/Sport/Culture
- 13/ Aide alimentaire et/ou financière (**Nouvel Item 2021**)
- 14/ Démarches/ Administratif

4/ Outils de médiations (par secteur)

Concerne les animations ponctuelles, les actions éducatives collectives, les projets collectifs et inter-associatifs, les chantiers éducatifs.

5/ Le partenariat (par secteur)

Communication avec les partenaires.

6/ Développement Social Local (par secteur)

Exemple d'une action de Développement Social Local ou d'une « vignette clinique » individuelle ou collective pour « éclairer qualitativement » une partie du travail invisible réalisé au quotidien par l'équipe éducative.

N.B. : Une « Vignette clinique » vient enrichir le rapport d'activités pour chaque secteur. En effet, les données « quantitatives » ne peuvent illustrer à elles seules les différents temps d'accompagnement que nécessitent des situations personnelles ou familiales parfois très complexes. Le temps consacré à soutenir est souvent très chronophage. Les allers-retours qui permettent une progression d'un jeune ou d'une situation familiale font l'objet d'un engagement des professionnels de chaque instant, souvent en partenariat avec d'autres interlocuteurs.

2.1.b Les Ressources Humaines :

2022, est une année qui a été marquée par de nombreux mouvements de personnel :

- ✓ **L'arrivée d'une nouvelle apprentie, Mme Edwige MARTIN, le 07/02/2022, qui a été affectée sur le secteur de Coulounieix-Chamiers.**
- ✓ **Le remplacement en C.D.D. de personnels en arrêt maladie. Arrivées de :**
 - M. Gil ETVIEVE, du 08 Mars au 27 Juillet 2022,
 - M. Matthieu LEBRIN, depuis le 15 Mars 2022,
 - M. Manuel LOUCHART, du 13 Avril au 05 Août 2022.
 - M. Jordan TIJOUX, à partir du 21 Décembre 2022 jusqu'au 28/02/2023.
- ✓ **Décès de M. Yoann COUTELLE, Chef de service, remplacé par Mme Marie-Guylène BLANC, le 06 Septembre 2022.**
- ✓ **Départ à la retraite de Mme Hélène D'ANGELIS, le 31 Août 2022, remplacée par M. Manuel LOUCHART, en C.D.I. à temps partiel (24h00/Hebdo.)**

2.1.c Le Réseau des acteurs de la Prévention Spécialisée :

Créé en 1972, le Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée (CNLAPS) est une association loi 1901 d'acteurs associatifs et publics. Le CNLAPS est le réseau national représentatif des acteurs gestionnaires de la Prévention spécialisée.

> Deux réunions régionales du Comité National des Acteurs de la Prévention Spécialisée (C.N.L.A.P.S.), ont été réalisées, l'une, le 25 Mars, l'autre le 30 Septembre 2022 en visio-conférence.

Elles étaient animées par le directeur de l'Association « LE CHEMIN, Eric Chopin :

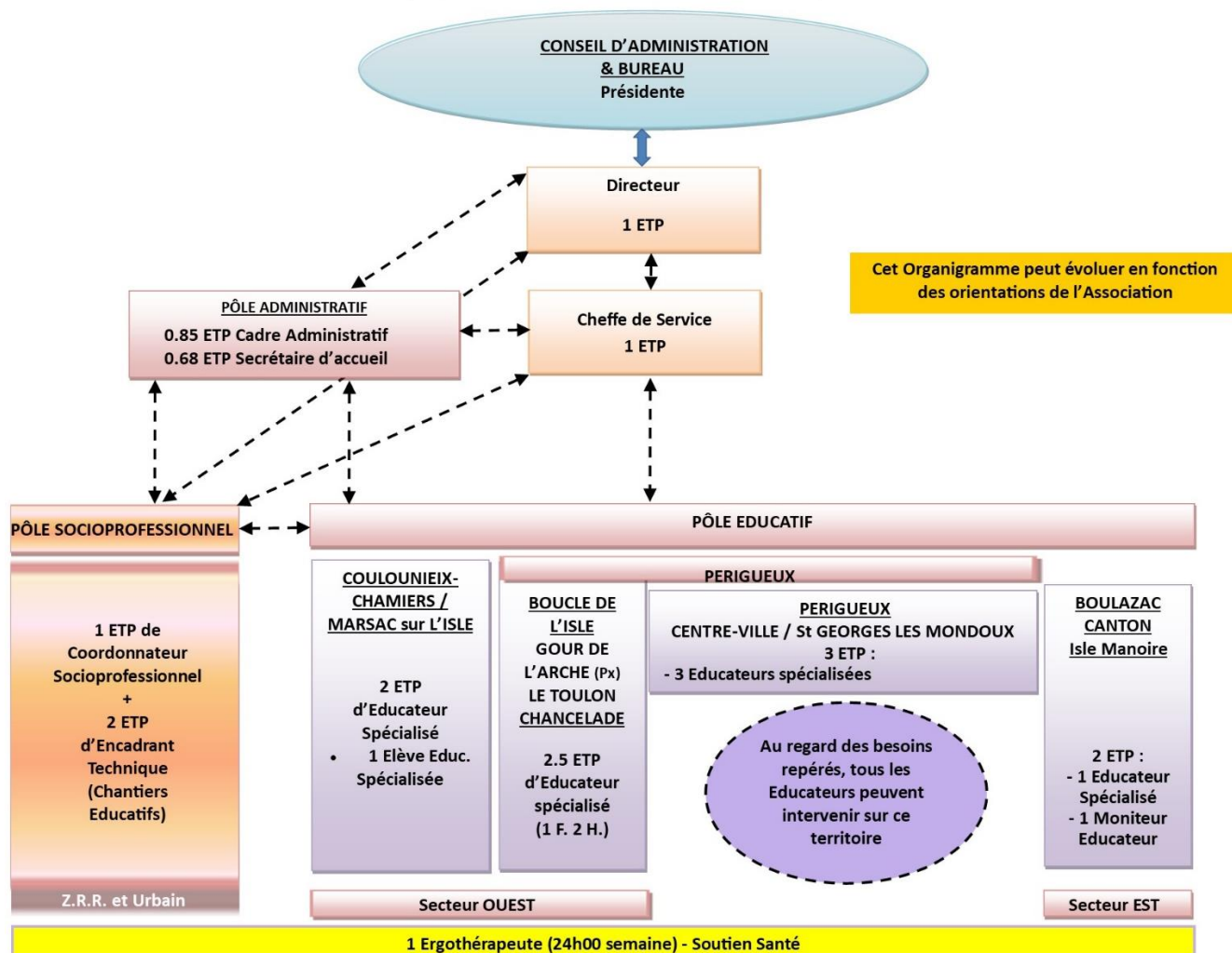
Les thèmes et les questions abordés ont été les suivants :

- Les actualités Régionales et Nationales,
- L'abrogation de la circulaire DGAFP 99-27 et l'écriture (en cours) d'une nouvelle circulaire,
- Radicalité et radicalisation,
- Les nouvelles recommandations de l'H.A.S. sur l'évaluation des ESSM,
- La mise en œuvre du Logiciel « TRAJECTS ».



2.1.1 L'Organigramme au 06/09/2022 :

Organisation du Service de Prévention Spécialisée « LE CHEMIN » Organigramme au 06/09/2022



2.1.2 Le siège administratif :

L'association a disposé pour 2022 de 4 personnels, représentant en E.T.P. (Equivalent Temps Plein) :

- 0,85 E.T.P. de Cadre Administratif (Secrétaire administrative et comptable de direction),
- 0,68 E.T.P. de Secrétaire d'accueil,
- 1 E.T.P. de Directeur,
- 1 E.T.P. de Coordonnateur Socioprofessionnel.

N.B : l'ETP de Coordonnateur Socioprofessionnel + Les 2 ETP d'Encadrant technique des chantiers éducatifs, depuis le 17/08/2021 (bureau partagé au siège) constituent le Pôle Socio-Professionnel de l'association.

2.1.3 La structuration de l'Equipe Educative :

Le personnel éducatif est affecté sur des secteurs d'intervention préférentiels qui tiennent compte du respect du cadre législatif qui est défini pour l'exercice des missions de Prévention Spécialisée que nous exerçons sur notre territoire. Cette sectorisation de l'action éducative de Prévention Spécialisée se justifie par la nécessité pour les équipes éducatives d'être bien repérées par les groupes de jeunes et les jeunes, les habitants du quartier, ainsi que les acteurs associatifs et institutionnels locaux.

La pandémie a laissé une forte empreinte et a modifié les modes de rencontre avec les Jeunes, encore aujourd'hui. Les groupes de Jeunes se font rares, du moins ceux qui relèvent de notre intervention. Un net repli a été constaté sur tous les secteurs. Le nombre de jeunes que nous soutenons a de fait diminué encore de façon conséquente (Voir tableau des Jeunes soutenus pages 18/19).

Ce travail relationnel du « aller vers » s'inscrit dans une continuité de l'action territoriale, basée sur la présence, la permanence et la confiance. **C'est la permanence de la présence qui en fonction de chaque jeune, selon là où il en est de son histoire ; permet la relation de confiance qui engendrera un déplacement du jeune vers ...** davantage d'autonomie, une réflexion sur lui-même, un nouage au désir retrouvé, celui d'agir pour lui-même.

Pour l'année 2022, la présence effective de l'équipe éducative est évaluée à 79%. Elle était de 86% en 2021, de 84.75% en 2020 et de 89.9% en 2019.

Nous avons recruté en 2022 une nouvelle Cheffe de Service :

- 1 E.T.P. de Cheffe de Service.

2.1.3.1 Secteur OUEST :

Périgueux - Coulounieix-Chamiers - Marsac sur l'Isle

L'équipe est constituée de 2 E.T.P. d'Educateur Spécialisé (1 femme et 1 homme) + Une élève Educatrice Spécialisée depuis le 07/02/2022.

Boucle de l'Isle (Le Toulon/Le Gour de L'Arche) + Chancelade

L'équipe est constituée de 2.5 E.T.P. d'Educateur Spécialisé (1 femme et 2 hommes).

2.1.3.2 PERIGUEUX :

Centre-Ville / St Georges

L'équipe est constituée de 3 E.T.P. (2 Femmes + 1 Homme). L'Equipe St Georges a été intégrée au secteur Centre-Ville en 2022.

2.1.3.3 Secteur EST :

Canton Isle Manoire

L'équipe est constituée de 2 E.T.P. (2 hommes) dont un Educateur Spécialisé et un Moniteur-Educateur.

En intersecteurs sur l'Agglomération Périgourdine :

- 0.68 E.T.P. d'Ergothérapeute, qui intervient auprès des Jeunes qui relèvent de son champ de compétences, en matière de soutien à la santé.

2.1.4 Faits marquants concernant le Personnel Educatif en 2022 :

Nous avons investi de nouveau le secteur St Georges, par la location d'un Local situé au 22 rue Pierre Magne à Périgueux, dans le quartier St Georges, à proximité du collège Michel de Montaigne, après une demande d'autorisation au Conseil Départemental (Pôle A.S.E.). Il fait suite au Local qui était situé sur le quartier St Georges au 10 Boulevard Stalingrad à Périgueux que nous avons quitté le 24 Août 2021, à la demande du personnel salarié, qui considérait que des affections respiratoires pourraient engendrer à terme des désordres médicaux.

- L'intention de recréer un seul secteur Centre-Ville/St Georges, Mondoux avec 3 ETP s'est donc concrétisée en 2022.

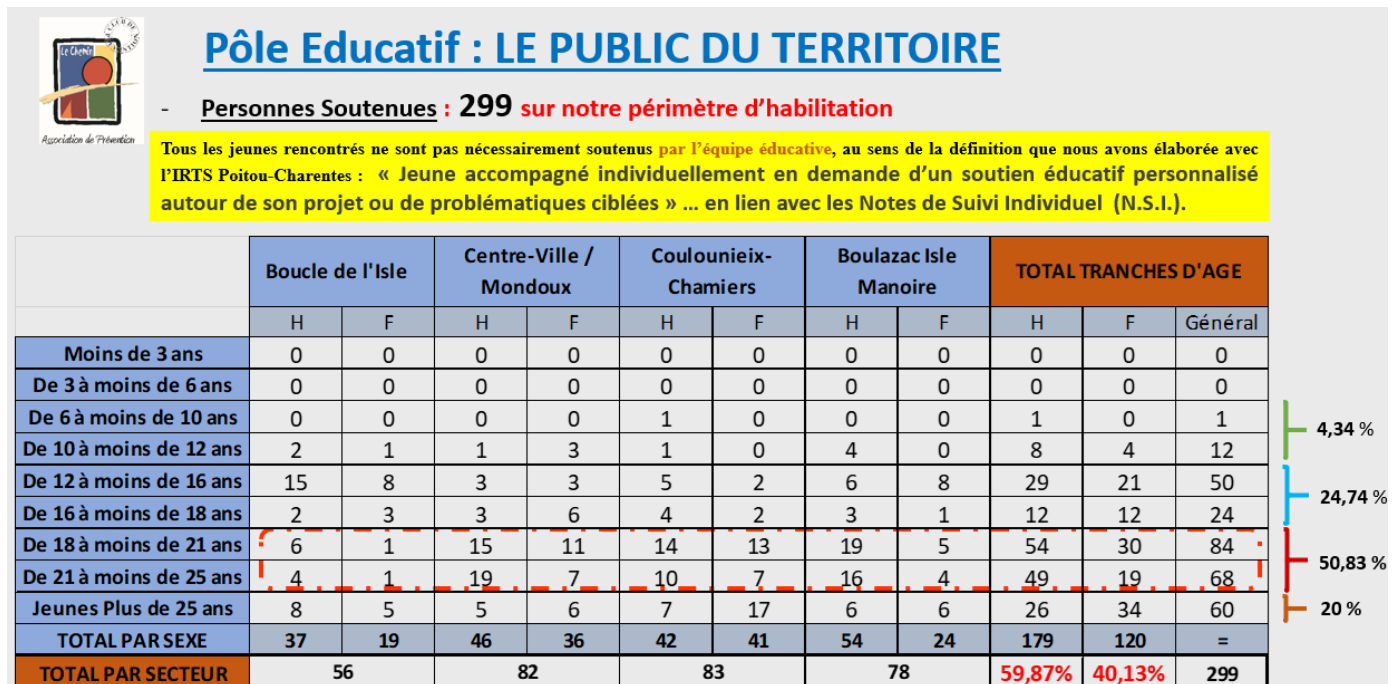
Cette démarche permet aux éducateurs d'être plus disponibles sur du présentiel de rue, au contact des publics de la prévention spécialisée. Ils disposent toujours d'un nombre d'heures de chantier éducatif sachant que si la demande consiste à réaliser un nombre d'heures conséquent, la présence du chantier permanent et de son Educateur Technique permettent de les réaliser sans extraire les T.S.R. de leur présence dans la rue, à la rencontre des jeunes.

2.1.5 Les autres personnels :

L'Association a bénéficié également d'intervenants extérieurs :

- 1 intervenant en analyse des pratiques professionnelles (un psychosociologue à raison d'une séance par mois, pour les professionnels des Pôles Educatifs et Socioprofessionnel, sur la base du volontariat, sur un temps de travail).
- 1 technicienne de surface, employée via l'Association « Ménage Services ».

2.1.6 PÔLE EDUCATIF - Le public :



En 2022 :

> 299 Personnes ont été soutenues sur notre périmètre d'habilitation (339 personnes en 2021, 320 personnes en 2020 et 389 en 2019).

Les jeunes et les familles rencontrés qui font l'objet d'un suivi éducatif sont soutenus par l'équipe éducative au sens de la définition que nous avons élaboré avec l'IRTS Poitou-Charentes :

Un jeune soutenu est « *accompagné individuellement car en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées* ».

Ces soutiens s'articulent directement avec les Notes de Suivi Individuel, qui nous permettent une analyse des mouvements sur notre territoire, de l'évolution des demandes de soutien des Jeunes et des Familles en fonction de leurs besoins.

Il est à noter que pour répondre à une enquête obligatoire reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques en 2021, **il nous a fallu modifier les tranches d'âge de nos tableaux statistiques dès cette année 2022.**

Aussi, les comparaisons qui étaient possibles les années précédentes ne sont plus possibles. Nous pourrions de nouveau établir des comparaisons quand deux années successives se seront déroulées, soit à partir de 2024.

Cette enquête a obtenu le visa n° 2022X035SA du Ministre de l'économie, des finances et de la relance, valable pour l'année 2022. Le Ministère des solidarités et de la santé mène tous les quatre ans l'Enquête auprès des établissements et services de la protection de l'enfance (l'Enquête ES-PE). Cette enquête statistique, pilotée par la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES), est réalisée avec le concours des Directions Régionales et Départementales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS).

Cette enquête est un dispositif central pour nourrir les connaissances statistiques sur le champ de la protection de l'enfance. Elle constitue un outil précieux pour le pilotage des politiques publiques. À l'échelle nationale comme territoriale, elle permet de réaliser une observation fine du fonctionnement des structures de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), de connaître les principales caractéristiques de leur personnel, le profil des enfants, adolescents et jeunes adultes qui y sont hébergés ou accompagnés et le profil de ceux qui sont sortis de ces établissements et services.

Les résultats des éditions précédentes de l'enquête ES-PE sont diffusés sur le site internet de la DREES : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/>

Cependant, **une lecture de certains indicateurs en données globales reste possible.** Ainsi, nous notons une légère diminution du soutien au public féminin avec une baisse de 7.69 %, ce qui représente 10 Femmes en moins soutenues en 2022 (130 en 2021 et 113 en 2020).

La question du nombre de jeunes soutenus est une donnée statistique qui ne dit rien en soi des réalités vécues par les jeunes et leurs familles. La précarité grandissante est cependant un facteur d'isolement que nous constatons, avec des témoignages de jeunes très sombres sur leurs réalités quotidiennes. Le temps nécessaire pour établir une relation de confiance s'est relativement allongé.

Ensuite, la libre adhésion qui a sa raison d'être, dans un contexte de peur du lendemain et de réelles difficultés à trouver des moyens de subsistance quotidiens, viennent « empêcher » certains jeunes à la construction d'une relation dans le temps. Sachant que plus de 50% de notre public se renouvelle chaque année (Voir ci-dessous), **il est évident que le travail de maintien et de renforcement du lien est rendu plus fragile et complexe à mettre en œuvre.**

Toutefois, les professionnels de notre Association sont bien repérés par les jeunes et le renouvellement du public se fait souvent par cooptation « d'anciens » qui présentent de nouveaux jeunes, inconnus de nos services auparavant.

En moyenne le nombre de jeunes soutenus par les T.S.R. est de 28.75, sur l'Agglomération Périgourdine.

TRANCHE D'AGE	SEXE	COULOUNIEUX-CHAMIERIS		BOUCLE DE L'ISLE		Centre-Ville/ MONDOUX		BIM		TOTAL Nbre nouveaux jeunes	TOTAL jeunes soutenus
		Nbre nouveaux jeunes	Total jeunes soutenus	Nbre nouveaux jeunes	Total jeunes soutenus	Nbre nouveaux jeunes	Total jeunes soutenus	Nbre nouveaux jeunes	Total jeunes soutenus		
De 6 à moins de 10 ans	H	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
	F	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
De 10 à moins de 12 ans	H	1	1	2	2	1	1	4	4	8	8
	F	0	0	0	1	3	3	0	0	3	4
De 12 à moins de 16 ans	H	3	5	5	15	3	3	6	6	17	29
	F	1	2	2	8	2	3	8	8	13	21
De 16 à moins de 18 ans	H	0	4	1	2	3	3	2	3	6	12
	F	1	2	1	3	3	6	0	1	5	12
De 18 à moins de 21 ans	H	6	14	2	6	11	15	9	19	28	54
	F	6	13	1	1	8	11	3	5	18	30
De 21 à moins de 25 ans	H	1	10	0	4	13	19	11	16	25	49
	F	3	7	0	1	3	7	4	4	10	19
Plus de 25 ans	H	4	7	2	8	5	5	1	6	12	26
	F	4	17	1	5	5	6	1	6	11	34
TOTAL	H	15	42	12	37	36	46	33	54	96	179
	F	15	41	5	19	24	36	16	24	60	120
		83		56		82		78		156	299
RATIO EN %		36,14		30,36		73,17		62,82		52,17	

Une continuité prévaut quant au renouvellement d'une partie importante de notre public d'une année sur l'autre. 52,17 %, représentant 96 hommes et 60 Femmes étaient inconnus de notre service en 2022. Nous avons noté en 2021 un renouvellement du Public sur notre territoire d'habilitation à hauteur de 53.98%.

A contrario de 2021, année pour laquelle nous remarquons que le public féminin était davantage représenté (61% et 39% pour les Hommes), le « nouveau public » 2022 s'est totalement inversé en égale proportion (61% d'hommes et 39% de Femmes).

Les demandes de soutien, les plus importantes, comme en 2021 et 2020 restent identiques (Voir le tableau ci-dessous des 14 items).

Pôle Educatif : Les 14 Indicateurs Educatifs

Sur notre
périmètre
d'habilitation

		de 6 à moins de 10 ans	de 10 à moins de 12 ans	de 12 à moins de 16 ans	de 16 à moins de 18 ans	de 18 à moins de 21 ans	de 21 à moins de 25 ans	plus de 25 ans	total par sexe	total par item
Difficultés personnelles	homme	1	5	24	8	41	39	18	136	235
	femme	0	3	15	8	25	16	32	99	
Protection de l'enfance	homme	1	0	6	3	0	4	0	14	45
	femme	0	2	2	3	8	5	11	31	
Développen- ent social	homme	0	1	6	2	9	6	6	30	48
	femme	0	3	2	3	4	4	2	18	
Santé physique	homme	1	1	0	1	10	19	5	37	70
	femme	0	0	2	3	10	7	11	33	
Santé psychique	homme	0	1	3	2	20	20	6	52	92
	femme	0	0	1	1	14	10	14	40	
Scolarité	homme	1	6	23	9	12	4	1	56	87
	femme	0	3	10	8	8	1	1	31	
insertion professionne	homme	0	0	1	3	38	35	14	91	145
	femme	0	0	0	7	21	16	10	54	
Chantier éducatif	homme	0	0	5	4	12	16	2	39	56
	femme	0	0	1	4	6	5	1	17	
Justice	homme	0	0	3	2	7	14	4	30	46
	femme	0	0	0	1	4	7	4	16	
Mobilité	homme	1	0	2	2	16	10	4	35	70
	femme	0	1	1	2	12	8	11	35	
Logement	homme	0	0	2	3	19	21	9	54	91
	femme	0	0	0	1	11	12	13	37	
Accès aux loisirs /	homme	1	5	16	7	19	8	6	62	109
	femme	0	3	13	3	12	7	9	47	
Aide alimentaire	homme	1	0	0	1	6	11	4	23	47
	femme	0	0	1	1	6	7	9	24	
Démarches / Administratif	homme	0	0	6	4	36	31	13	90	142
	femme	0	0	3	2	16	13	18	52	
TOTAL	homme	7	19	97	51	245	238	92	749	1283
	femme	0	15	51	47	157	118	146	534	
TOTAL		7	34	148	98	402	356	238	1283	

1

2

3

4

Nous avons enregistré en 2022 :

- **1283 demandes de soutien** (Pour mémoire, 1359 demandes de soutien en 2021, 1706 en 2020, 1988 en 2019 et 1519 en 2018).

Nous pensons que les périodes de confinement et les restrictions sanitaires que nous avons vécues en 2020 et en 2021, ont modifié les sollicitations des jeunes adressées aux Educateurs. La moyenne des demandes de soutien se situent à 4.2 demandes par Jeune (1283/299). Quand un T.S.R. est sollicité, c'est bien dans le cadre d'une demande globale que le jeune lui adresse ses demandes. Nous pouvons avancer que c'est un marqueur fort d'une relation qui s'est établie dans un climat de confiance.

La prévention précoce nous a amené à rencontrer de très jeunes enfants âgés de 6 à moins de 12 ans avec **41 demandes de soutien**.

Les sollicitations des **12/18 ans** représentent **246 demandes de soutien**.

Les plus nombreuses concernent le Public âgé de **18 à moins de 21 ans** avec **402 demandes** (les demandes des 19/21 ans étaient de 361 en 2021).

Avec **356 demandes de soutien**, la tranche d'âge **21 à moins de 25 ans** représente **356 demandes**, qui marque une **hausse en 2022** (311 en 2021).

Les plus de 25 ans sont également fortement représentés avec **238 demandes de soutien**.

Concernant le type de demandes, outre l'écoute, **ce sont les difficultés personnelles ou familiales qui représentent toujours les plus fortes demandes (235 en 2022, 265 en 2021, 430 en 2020 et 387 en 2019).**

Suivent la santé physique et psychique (162 en 2022, 180 en 2021, 222 en 2020 et 295 en 2019). Au regard du compte-rendu de l'activité par secteur, le lecteur pourra se rendre compte, pour ces items, comme pour d'autres, de disparités importantes entre les secteurs.

Les demandes qui concernent les soutiens en matière d'insertion sociale et professionnelle sont au nombre de **145 en 2022**, 162 en 2021, alors qu'elles étaient de l'ordre de 378 en 2020 et 305 en 2019.

En quatrième, ce sont les demandes de soutien aux démarches administratives : avec **145 demandes en 2022**, 155 en 2021 (219 en 2020 et 169 en 2019) qui mobilisent les T.S.R. de notre Association.

Il est à noter que la deuxième demande générique la plus forte, présente pour toutes les tranches d'âge, est celle qui concerne l'**accès aux sports, aux loisirs et à la culture**. Bien que s'étant effondrée en 2020 (86 demandes contre 325 en 2019), elle **reste stable en 2022 avec 109 demandes** contre 118 en 2021.

2.1.7 Les Chantiers Educatifs :

La circulaire DAS /DGEFP 99-27 du 29 juin 1999 a été abrogée :

Conséquences de la réforme du parcours d'insertion par l'activité économique sur les chantiers éducatifs, 16ème législature.

Question écrite n° 00944 de M. Jacques Fernique (Sénateur du Bas-Rhin - GEST) publiée dans le JO Sénat du 14/07/2022 - page 3748 :

M. Jacques Fernique interroge M. le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion sur les conséquences de la réforme du parcours d'Insertion par l'Activité Economique (IAE) sur les chantiers éducatifs.

Dans les « questions-réponses sur la réforme du parcours d'insertion par l'activité économique » du ministère du travail daté du 27 septembre 2021, il est indiqué qu'à compter du 1er décembre 2021, tout salarié recruté en association intermédiaire (AI) devra être déclaré sur la plateforme de l'inclusion, afin d'obtenir le passe IAE (obligatoire pour pouvoir être recruté par une entreprise du secteur de l'IAE).

Or, jusqu'à présent, les chantiers éducatifs prévus par la circulaire DGEFP/DAS 99/27 du 29 juin 1999, et opérés exclusivement par les services de prévention spécialisée, bénéficiaient d'un statut dérogatoire. Ce statut permettait d'adresser les candidats aux chantiers éducatifs vers les associations intermédiaires, qui assumaient le rôle d'employeur, mettaient ces jeunes à disposition des associations de prévention qui les encadraient techniquement et éducativement avant, pendant et après les chantiers éducatifs, les salaires des jeunes étant facturés par les associations intermédiaires aux associations de prévention spécialisée.

Tandis que la réforme du parcours d'Insertion par l'Activité Economique ne traite pas de la question des chantiers éducatifs, il serait opportun de continuer d'accorder à ces chantiers un statut dérogatoire. Un tel statut éviterait aux candidats de recourir au passe IAE et leur permettrait ainsi de ne pas entamer le crédit IAE, qui serait bien plus utile dans la suite de leur parcours.

Il souhaite donc savoir comment s'articule la circulaire DGEFP/DAS 99/27 du 29 juin 1999 qui prévoit un statut dérogatoire aux associations de prévention spécialisée dans les actions de chantiers éducatifs, avec le parcours IAE. Bien que ce point soit laissé sous silence, il semblerait que la réforme de l'IAE oblige désormais à inscrire tout jeune majeur sur la plateforme de l'inclusion en demandant un pass IAE, alors même que cette activité ne relève pas de l'IAE. Il souhaite également savoir quelle réglementation s'applique aux jeunes mineurs, puisqu'ils ne semblent pas entrer dans le champ d'application de la réforme de l'IAE. Il demande, en outre, comment les associations de prévention spécialisée devront procéder afin de les inscrire dans leurs chantiers éducatifs, qui constitue une étape essentielle dans le parcours d'insertion de jeunes mineurs en marge.

Comme pour tous les salariés en insertion mis à disposition par les associations intermédiaires, les règles de recrutement issues de la loi n° 2020-1577 du 14 décembre 2020, relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation « territoire zéro chômeur de longue durée » sont applicables aux jeunes en chantier éducatif. Aussi, le public accueilli en chantier éducatif n'est pas dispensé de l'obtention d'un pass d'Insertion par l'Activité Economique (IAE). Ce pass peut être délivré notamment directement par les associations de prévention spécialisée, qui font partie de la liste des prescripteurs habilités fixée par l'arrêté du 1er septembre 2021 fixant la liste des critères d'éligibilité des personnes à un parcours d'insertion par l'activité économique et des prescripteurs mentionnés à l'article L. 5132-3 du code du travail. Le parcours en association intermédiaire peut être d'une durée de deux ans, et peut être prolongé dans une limite de cinq ans pour les personnes présentant des difficultés particulières.

Par ailleurs, la circulaire DGEFP/DAS 99-27 relative aux chantiers éducatifs mis en place par les associations de prévention spécialisée a été abrogée et n'est plus applicable. Les associations intermédiaires qui mettraient à disposition des jeunes en possession d'un pass IAE dans le cadre de chantiers éducatifs peuvent ainsi demander le bénéfice des aides au poste pour les heures réalisées.

Enfin, le travail des 14-16 ans est encadré par les articles L. 4153-3 et D. 4153-5 du code du travail qui prévoient que l'employeur qui envisage d'employer un mineur adresse une demande écrite à l'inspecteur du travail au moins quinze jours avant la date prévue d'embauche. Dans le respect de ce cadre, il n'y a pas d'obstacle pour les chantiers éducatifs à accueillir des jeunes de moins de 16 ans et à leur fournir un pass IAE de la même manière que pour tous les autres salariés en insertion par l'activité économique.

Le CNLAPS reste toujours en attente de la DGEFP suite à une proposition élaborée par le groupe de travail du CNLAPS auquel notre Association a contribué, par la présence active de notre directeur, à la fin de l'été 2022. Il s'agit de :

- Solliciter une dérogation pour sortir de la réforme IAE et éviter l'obligation pour les jeunes en chantier éducatif de devoir s'inscrire sur la plateforme inclusion. Il y a lieu de reconsidérer la place des chantiers éducatifs en amont des dispositifs d'insertion et comme véritable outil d'accompagnement éducatif global où les jeunes font leur première expérience du travail.

- Rédiger un cahier des charges des chantiers éducatifs.

Le CNLAPS, en complément de son action au sein des différentes régions menées avec les adhérents, va adresser avec le soutien de certaines fédérations, un courrier dans ce sens aux différents ministères et personnalités politiques.

Nous rappelons que dans le cadre de leur mission, les associations de prévention spécialisée ont développé des activités de chantiers éducatifs qui peuvent avoir plusieurs finalités :

- Aider les jeunes à prendre confiance en eux,
- Leur donner une première expérience du travail,
- Leur permettre d'avoir un revenu,
- Leur donner l'occasion de participer à un projet collectif,
- Leur apprendre à gérer leur temps et à s'organiser,
- Créer du lien entre les habitants d'un quartier.

Ce sont généralement des contrats de courte durée qui ne relèvent pas de l'Insertion par l'Activité Economique, puisque les objectifs poursuivis ne relèvent pas seulement

Objectifs :

- Inscrire le jeune dans la réalité du monde du travail
- Aider le jeune à découvrir ses ressources et à mettre en valeur ses capacités
- Utiliser le chantier comme support à l'acquisition de savoir-être et savoir-faire
- Aider le jeune à trouver sa place de citoyen
- Apprendre à vivre en société, savoir produire ensemble
- Favoriser une première expérience professionnelle pour le jeune

Les chantiers éducatifs concernent :

- Des jeunes de 16 ans à 29 ans (A titre dérogatoire et avec l'autorisation des représentants légaux et l'accord de l'inspecteur du travail, sous certaines conditions, un jeune peut effectuer un chantier éducatif à partir de l'âge de 14 ans. Le délai de prévalence est d'un mois à minima).
- Des jeunes en rupture ou en risque de marginalisation, d'isolement ou de décrochage scolaire
- Des jeunes en situation à risque ou en conflit ouvert avec l'environnement
- Des jeunes qui relèvent de la prévention spécialisée

2.1.7.1 Chantiers Educatifs Jeunes Non N.E.E.T. (Conseil Départemental, Communauté d'Agglomération Périgourdine, F.I.P.D., Communes) :

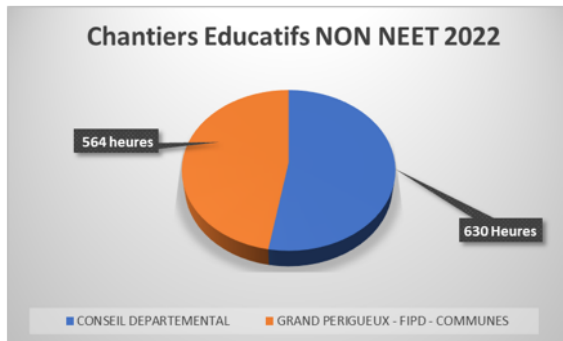
30 Jeunes ont été accompagnés sur **9 Chantiers Educatifs différents** pour un total de **1194 Heures**.



Pôle Educatif : les chantiers éducatifs

Nombre d'heures de Chantiers Educatifs NON N.E.E.T.

**2022 : JEUNES
NON N.E.E.T. :
30**



Pour réaliser ces Chantiers Educatifs « NON NEET », nous avons passé des conventions de partenariat avec :

Diverses associations (Maison 24, Le Palio, l'Odyssée pour le festival MIMOS, Guinguette de Marsac sur l'Isle), le service Ville d'art et d'histoire de la Ville de Périgueux, le Golf de Périgueux. Nous réalisons aussi des Chantiers sur notre Jardin à Coulounieix-Chamiers, Il est à noter également que **13** Jeunes vivent sur un quartier Politique de la Ville, **1** sur un quartier de Veille et **4** sur un territoire fragilisé. Soit **60%** des Jeunes soutenus.

30 Jeunes

accompagnés dans le cadre de

9 Chantiers Educatifs différents

1.194h00 de travail réalisées

Pourcentage de Femmes : 26,66%

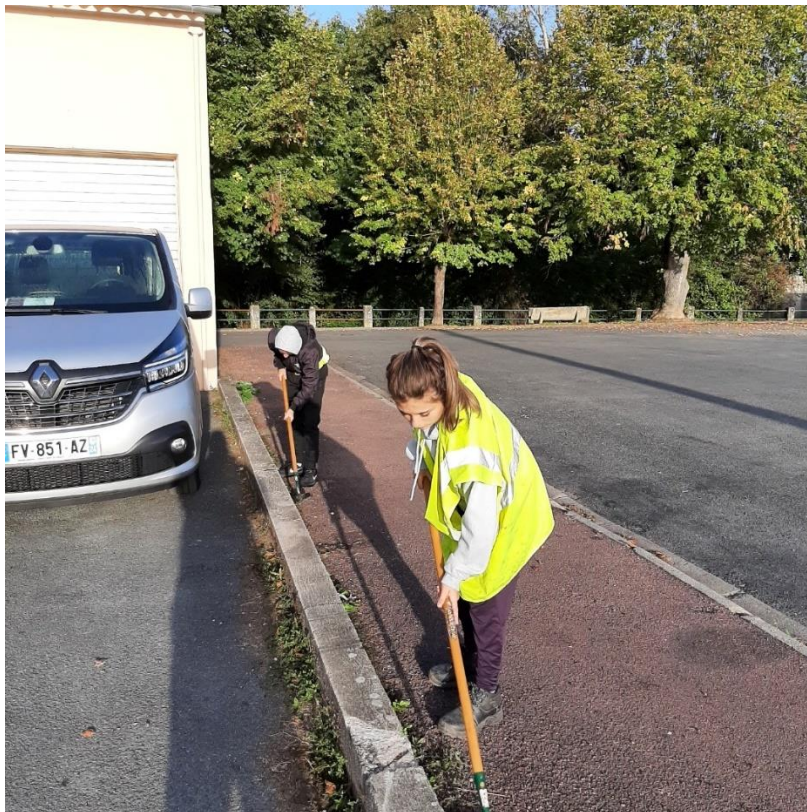
Dont 630 Heures Conseil Départemental (Reliquat 2021 de 380h00 > Fonds d'Aide aux Jeunes et 770h00 FIPD, Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux (Reliquat de 206h00 au 31.12.2022), Avec le soutien financier des communes de Périgueux et de Coulounieix-Chamiers.

10

Ainsi le nombre de jeunes NON-NEET qui ont bénéficié d'un Chantier Educatif, habitant sur l'Agglomération a été de 30 Jeunes. Seules 2 Jeunes Femmes ont réalisé des chantiers Educatifs dont une sur des financements 2020.

Il restait au 31/12/2021, 170h00 dans le cadre du contrat de ville et du FIPD à consommer avant le 30 Avril 2022.

Le Conseil Départemental nous a autorisé à consommer le reliquat des heures F.A.J. Collectif (380h00 au 31/12/2021), au cours de l'exercice 2022, au bénéfice des Jeunes de l'Agglomération Périgourdine.



3 - L'ACTIVITE DU SIEGE ASSOCIATIF

3.1 L'Activité du Directeur :

L'activité du siège continue à se développer sur 4 axes.

- 1/ La mise en place d'un soutien technique aux équipes éducatives, notamment par des actions de formation adaptées aux besoins du service mais aussi des demandes du personnel (quand cela est possible) ;
- 2/ La structuration des outils de travail, qui demande une réactualisation et un suivi en fonction des demandes des financeurs (Collecteurs de données pour l'action PIC-NEET, avec la nouvelle évaluation des ESSMS, suivi du parcours de chaque jeune, données statistiques diverses...);
- 3/ L'anticipation sur les besoins et les contraintes à venir, avec une montée en charge des contraintes administratives ;
- 4/ La consolidation de l'image du service de prévention spécialisée.

Nous avons organisé de nombreuses actions de formation en 2022, à destination des personnels de l'Association. Une formation commune aux trois clubs de prévention de la Dordogne, financée par notre OPCO Santé et dispensée par l'IRTS Aquitaine sur le thème : « Troubles psychiques et addictions chez les adolescents/jeunes adultes : comprendre et accompagner en prévention spécialisée » a pu être organisée dans nos locaux. Deux journées de formation se sont déroulées en Décembre 2021 et deux se sont déroulées en Janvier 2022.

Conformément aux préconisations du cabinet RH Consulting, intervenant sur la prestation « Qualité de vie au travail », l'analyse des pratiques, sur la base du volontariat, a pu reprendre à raison d'une séance de travail de 2 heures par mois. C'est M. Yves Cathelineau, psychosociologue, qui anime ces séquences de travail. Il est également préconisé de réaliser une formation sur le thème : « Communication Non Violente ». Celle-ci qui était inscrite au Plan de Formation de l'Association pour l'année 2022 a été réalisée les 22 et 23 Novembre 2022 au siège de l'Association, sous l'intitulé : « Communiquer de façon bienveillante pour mieux travailler ensemble ». Les deux encadrants techniques et deux nouvelles professionnelles ont bénéficié de formations en lien avec les questions de normes de sécurité pour les premiers et sur la pratique de la Prévention Spécialisée pour les secondes.

Nous avons également maintenu un bon niveau de partenariat avec la Ville de Périgueux, avec qui nous avons pu élaborer et construire, à partir de maquettes dessinées par des jeunes, 3 colonnes MORRIS, en partenariat avec le la Directrice du patrimoine du Service Ville d'art et d'histoire, afin de valoriser la vie des quartiers Q.P.V.





Sur la commune de Coulounieix-Chamiers, l'installation du chantier éducatif permanent dans les locaux de 3S s'est enrichie d'un chalet en bois qui a été financé par la fondation « AGIR » et le soutien de la Caisse Locale du Crédit Agricole de la Dordogne et ses Administrateurs. La ville de Coulounieix-Chamiers nous aide également en participant à la prise en charge d'une partie des repas des jeunes et des encadrants. L'isolation du chalet a pu être réalisée grâce à une convention de mécénat passée avec le magasin de bricolage LEROY-MERLIN et des salariés de cette entreprise, bénévoles des « Bricos du Cœur », dans le cadre d'un chantier éducatif réalisé avec des Jeunes soutenus par notre Association.



Les aspects financiers sont maîtrisés et le travail de veille professionnelle a permis de répondre à un appel à projet de la Préfecture de Région sur une durée de 24 mois, du 02 Novembre 2021 au 31 Octobre 2023. Portée par le pôle socioprofessionnel sur la Vallée de l'Isle et le Ribéraçois, elle est soutenue par la cheffe de service et mise en œuvre par les Travailleurs Sociaux de Rue et les éducateurs techniques sur l'Agglomération Périgourdine.

Elle permet une forte mobilisation de nos partenaires en Z.R.R. et permet aux T.S.R. sur l'Agglomération Périgourdine d'être davantage présents sur les quartiers et en Centre-Ville. Nous avons d'ailleurs pu constater que le nombre de Jeunes Nouveaux représentait plus de 50% des jeunes soutenus (52,17%) à un niveau presque identique à l'année 2021 (53.98 %). De nombreuses actions collectives se sont déroulées. Tout comme les sorties éducatives, elles sont un support à la relation. Suivant les secteurs, il s'agit de répondre aux besoins des jeunes ou de solliciter une envie, naissante ou potentielle.

Le Développement Social Local (D.S.L.), un autre « outil » de la Prévention Spécialisée peut aussi se présenter sous différentes formes. Il s'agit pour le directeur de permettre aux équipes de trouver des partenariats ou d'aller chercher des ressources « financières et/ou humaines et logistiques » que vont permettre la réalisation des projets.

Ainsi certaines actions dites de Développement Social Local se déroulent pour certains Travailleurs Sociaux de Rue, dans le cadre d'instances institutionnelles de type « Programme de Réussite Educative » ou conseils citoyens, quand d'autres actions dans le cadre du D.S.L. sont supports d'un mouvement des jeunes, pour réaliser une action ou un projet, parfois avec les parents ou la famille en complément. D'autres, se concrétisent sous la forme d'actions, portées par les Jeunes – Avec par exemple des jeunes mahorais sur Chamiers ou des jeunes du quartier sous le Gour de l'Arche.

Le directeur soutient ou impulse aussi des dynamiques partenariales. En 2022 il s'est agi de retravailler totalement la convention quadripartite entre le Conseil Départemental, la D.S.D.E.N. (Education Nationale), 2 Collèges « Pilote » Coulounieix-Chamiers et Clos-Chassaing et l'association « LE CHEMIN. »

Ce dispositif propose l'intervention de Travailleurs Sociaux de Rue de l'Association de Prévention Spécialisée « LE CHEMIN », habilitée sur le secteur du Collège, au sein de l'Etablissement scolaire et dans le quartier environnant.

Les TSR, salariés de l'Association de Prévention Spécialisée « LE CHEMIN » interviendront ponctuellement dans le Collège ou à ses abords. A l'extérieur de l'Etablissement, aucune autorisation particulière n'est à demander. A l'intérieur de l'Etablissement, sur des temps d'intervention, en fonction des besoins du Chef d'Etablissement et selon les possibilités de l'Association, des temps de présence des Travailleurs Sociaux de Rue pourront être organisés. Leur(s) intervention(s) dans le Collège se feront sous la responsabilité fonctionnelle du Chef d'Etablissement en référence au Règlement intérieur du Collège.

Les particularités de cette convention reposent sur plusieurs modes possibles d'intervention des Travailleurs Sociaux de Rue :

- ✓ Au moment des Commissions éducatives, sur l'invitation du Chef d'Etablissement ;
- ✓ Dans le cadre du suivi d'un jeune collégien, en relation avec son professeur référent ;
- ✓ Dans le cadre du travail réalisé par le Groupe de Prévention du décrochage scolaire ;
- ✓ Lors d'interventions ponctuelles pour présenter aux collégiens les missions de Prévention Spécialisée ;
- ✓ Pour accompagner un jeune en situation d'exclusion sur des temps particuliers, en accord avec les représentants légaux et en recueillant, bien entendu, la libre adhésion du jeune.

D'autres modes d'intervention pourront être envisagés, selon les besoins particuliers de chaque situation rencontrée. Les TSR organisent leur temps de travail entre le Collège et le quartier, en recherchant un équilibre de présence « en dehors » et « dans » l'Etablissement. C'est cet équilibre qui donne la pertinence de leurs interventions, favorisant la création de liens entre les deux espaces de vie des jeunes, que sont le Collège et le quartier, dans le but d'organiser des temps d'échanges afin de prévenir les risques d'inadaptation sociale.

Des temps de régulation sont fixés à l'intérieur du Collège, aux différents niveaux institutionnels, afin de garantir la pertinence de l'intervention des TSR :

- ✓ Rencontres bimensuelles avec la communauté éducative, les TSR et l'encadrement de l'Association, pour permettre la construction collective de réponses éducatives auprès des collégiens en situation de décrochage scolaire ou en amont pour la prévenir ;
- ✓ Bilan semestriel à minima entre les Directions des deux institutions afin de suivre et rectifier, si besoin les modalités d'intervention des TSR.

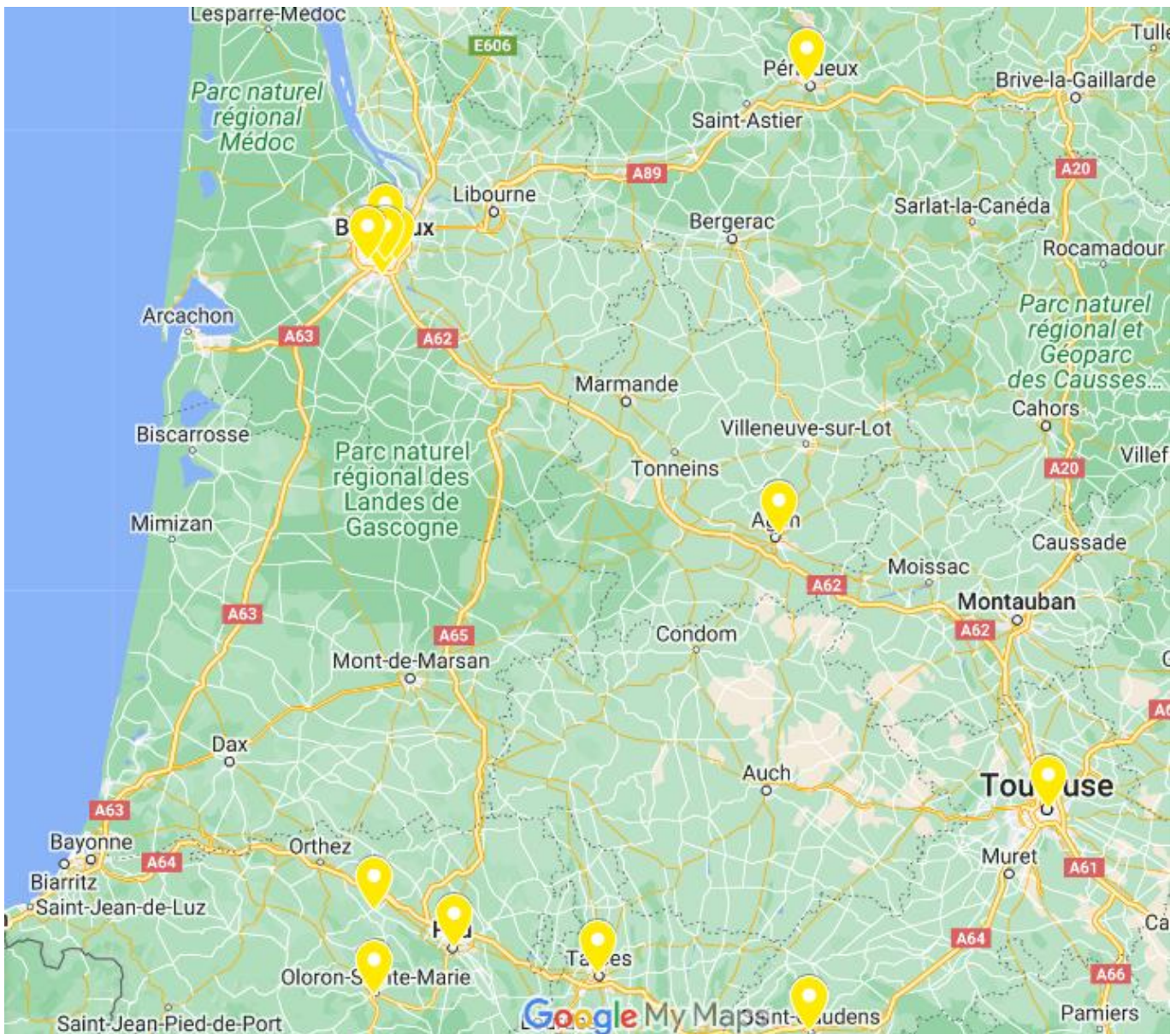
- Les Délégués Régionaux du CNLAPS, le Président et le Directeur animent des réunions de travail sur la Région Sud-Ouest, des Hautes Pyrénées et Pyrénées Atlantiques, en passant par la Métropole Toulousaine et le Lot et Garonne... Le directeur est aussi actif sur un groupe de travail National sur les Chantiers Educatifs, la commission des Régions ou quand l'actualité le nécessite.

Il représente l'Association dans différents groupes de travail (O.D.P.E., Commission Jeunesse et Animation de la Vie Sociale du Schéma Départemental des Services aux Familles – C.A.F. -M.S.A., séminaires de travail de la future Convention Territoriale Globale du Grand Périgueux et de celle de Périgueux).

Il prépare et organise le travail qui consiste à rendre compte de nos activités lors différents comités de Pilotage.

Il est également en charge de la discussion budgétaire annuelle avec la Tarificatrice du Département.

Il anime le COPIL « Démarche Qualité » de l'Association.



Légende : La localisation des 13 Clubs de Prévention Spécialisée adhérents du CNLAPS.

En 2022, il a organisé à l'attention des Administrateurs de l'Association, le samedi 08 Octobre 2022, une journée de formation :

- Bref historique sur la création de la Prévention spécialisée,
- Balayage des principaux concepts qui structurent le cadre d'une mission de Prévention Spécialisée,
- La place d'un Conseil d'Administration dans les orientations de l'Association,
- Le rapport du CA à la sphère décisionnelle : directeur, chef de service...
- La PS dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance - charte et conventions,
- La place de la PS dans le réseau partenarial local – analyse du territoire,
- Discussion – Débat.

3.2 L'activité de la Cheffe de Service :

En cette période de bilans, je dresse un focus sur l'activité de la cheffe de service sur les 4 mois de l'année 2022.

J'ai pris ce poste le 06 septembre 2022 et me suis attachée à découvrir, rencontrer, renforcer, réassurer et accompagner l'équipe éducative en m'appuyant sur l'essence de la prévention spécialisée : nos missions. Elles s'inscrivent dans le cadre de la protection de l'enfance et visent à favoriser l'insertion de jeunes en risque de marginalisation et de décrochage social. Notre implantation est territorialisée et sans mandat nominatif. Je suis, dans ce cadre, garante de l'accompagnement des jeunes en référence aux différents textes de lois et aux attendus de nos financeurs.

L'équipe est constituée de 3 pôles :

- Le pôle éducatif,
- Le pôle socio professionnel,
- Le Pôle Santé (Qui a été récemment créé).

Notre but commun est d'accompagner les jeunes résidant dans l'agglomération Périgourdine, dont ceux des quartiers dit prioritaires ainsi que ceux vivant en zone rurale et plus spécifiquement vers la vallée de l'Isle. Ces derniers nous sont orientés par des partenaires (principalement les missions locales).

Le pôle éducatif : Il s'organise autour de 4 grands secteurs géographiques comprenant l'agglomération de Périgueux et les nombreuses communes qui l'entourent. Il est constitué d'une équipe de 10 éducateurs spécialisés installés dans quatre locaux au cœur des secteurs concernés.

Le pôle éducatif sera renforcé par une toute nouvelle équipe de 2 éducateurs spécialisés suite à un appel à projet : AGIR (accompagnement renforcé de jeunes en rupture) en Janvier 2023.

Le pôle socio professionnel : Il intervient en zone rurale et sur la grande agglomération soit en chantiers itinérants soit à partir d'un local installé à Chamiers. Il est porté par 3 éducateurs techniques (dont le dernier nous a rejoint en janvier 2023 suite au dernier appel à projet) et un coordonnateur.

-Comme prévu dans le projet de service, le travail en transversalité des travailleurs sociaux est nécessaire et attendu en raison des mouvements et changements de domicile des jeunes.

Le pôle santé : Un ergothérapeute, spécifiquement attaché à la prise en compte des problématiques et besoins liés à la santé, renforce cette transversalité pouvant accompagner un jeune quel que soit son secteur de résidence.

Cette toile tissée sur un territoire étendu (grand quart nord-ouest de la Dordogne) nécessite ma présence régulière sur tous nos secteurs d'interventions et une disponibilité importante. Mon rythme de travail est calqué sur celui des éducateurs spécialisés intervenant dans les quartiers de l'agglomération Périgourdine.

Réunions en interne :

Des temps d'échanges, de co-construction que j'anime, en proximité avec mes équipes, sont mis en place. Une réunion avec l'équipe éducative est fixée un mardi matin sur 2. Nous pouvons y accueillir des partenaires pour un partage de compétences, une ouverture sur les dispositifs proposés et pouvant éclairer et enrichir les accompagnements des jeunes pris en charge au Chemin.

Des réunions sur chaque secteur, une fois par mois ; en soutien à toute l'équipe, j'anime, sur chaque secteur au sein de chaque local dédié, cette réunion où nous abordons plus spécifiquement les situations des jeunes accompagnés, les projets en cours et à venir (avec les partenaires, sorties...).

Une réunion plateforme PIC-NEET :

Associant les éducateurs du pôle socio-professionnel, le coordonnateur et un éducateur de chaque secteur, une réunion Plateforme PIC-NEET est fixée chaque mois, sur la matinée. Un premier temps est spécifiquement réservé aux intervenants du pôle socio- professionnel et la seconde partie permet un temps de réflexion croisé sur les chantiers prévus sur l'agglomération et sur les jeunes positionnés.

- En liaison fonctionnelle avec toute l'équipe dont les salariés administratifs, je suis en étroite collaboration avec le directeur. Des temps de travail avec le directeur et des réunions de fonctionnement avec le secrétariat et la comptabilité (DEA) ont lieu régulièrement ainsi que des réunions en lien avec la démarche qualité.

Avec les partenaires :

Une réunion mensuelle plateforme PIC-NEET est aussi mise en place en demi-journée sur Mussidan et Ribérac. Elle regroupe les éducateurs techniques présents en ZRR, le coordinateur, la cheffe de service ainsi que de nombreux partenaires des territoires ruraux : responsables d'unité territoriale, représentant DDETSPP, missions locales, service de soin dont le CRP du CH de Vauclaire...

D'autres temps de rencontres et de réunions émaillent le planning de la cheffe de service, je suis l'interlocutrice privilégiée des partenaires pour faciliter les prises en charge des jeunes.

Une réunion tous les 2 mois est mise en place avec le SIAO, pour échanger sur les situations de jeunes en rupture d'hébergement ou en précarité. Autour de la table se retrouvent l'équipe des maraudes, du 115, des éducateurs du Chemin.

Je suis aussi présente à des réunions spécifiques aux différents dispositifs ; veille sociale, disposition PIC, AGIR, QPV mission locale, pôle emploi...

Les partenariats sont renouvelés ou activés avec les ITEP, le village de l'enfance, le SAISP, les établissements scolaires, les mairies, les services jeunesse, 3S...

De plus, afin d'organiser des chantiers éducatifs variés et riches d'expériences pour les jeunes accompagnés par Le Chemin, de nombreux partenariats et conventions ont été réalisés, réactivés ou sont en cours avec des collectivités locales, des associations, des mairies, centre social

Deux chantiers particuliers (1 en ZRR et l'autre sur l'agglomération) ont pu s'imaginer autour d'une action culturelle avec le soutien d'artistes, en vue de la création de supports que nous envisageons de partager lors de soirées festives fin juin 2023.

Autre spécificité, la mise en place d'un chantier autour de la santé, permettant pour certains jeunes de rencontrer, d'échanger, de s'informer autour de ce thème afin de les amener vers le soin.

Quand mon planning le permet, je participe aux bilans individuels chantier avec les jeunes concernés, l'éducateur technique et le partenaire ou l'éducateur du Chemin orienteur.

Tous ces temps m'offrent une vision globale et transversale des actions et mobilisations mises en place au sein du Chemin pour une meilleure prise en charge des jeunes.

Je participe, à ma petite place, au rayonnement des actions menées par le chemin auprès de jeunes.

Progressivement, avec bienveillance et fermeté, chacun prend ses marques. Je veille à la continuité du service en vérifiant la cohérence des emplois du temps, les temps de récupération ou de dépassement d'heures.

Les supports de travail s'installent même si nous devons encore poursuivre et en imaginer d'autres pour un rendre compte de plus en plus attendu.

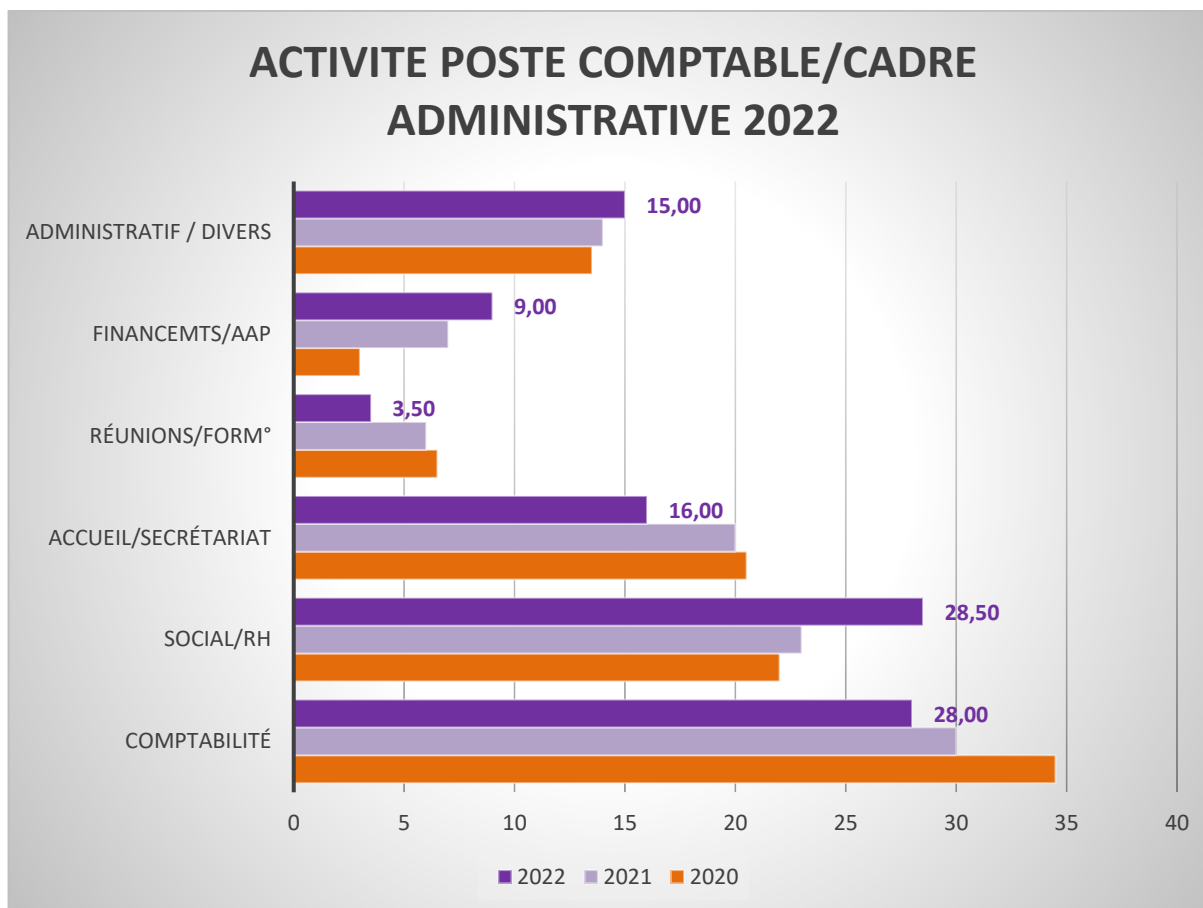
Plusieurs dynamiques se poursuivront sur l'année 2023 :

De nouveaux « chantiers » vont s'actionner comme la réécriture du projet de service avec la mobilisation de tous les salariés.

De nouveaux appels à projets sont, soit en attente de décision, soit en cours de rédaction : comme la prise en compte de la possibilité d'accueillir des tigistes mineurs et majeurs jusqu'à 25 ans sur nos chantiers ou en TIG collectif, la lutte contre le nonaccès/non recours aux soins ...

3.3 L'Activité du Cadre Administratif et Comptable (+ une chargée d'accueil sous sa responsabilité) :

210 jours travaillés pour 1249h (0.85 ETP) en 2022 :



1/ Comptabilité : Tri, classement, traitement et saisie comptable/suivi financier et budgétaire/ réalisation et présentation des documents normalisés (compte administratif et budget prévisionnel) /comptabilité analytique/travaux de fin d'exercice, clôture avec le commissaire aux comptes : **28 % en 2022 (30 % en 2021)**. La diversité des sources de financement a nécessité de développer la comptabilité analytique : CGET, FIPD, PIC/NEET...et AGIR en fin d'année 2022.

En baisse continue, alors que l'activité de l'Association s'accroît, ce poste nécessite de s'adapter rapidement aux contraintes et prioriser les traitements au plus près des besoins.

2/ Social : Contrôle URSSAF, mouvements de personnels / contrats de travail / externalisation et contrôles des payes / Actualités sociales et fiscales / Nexem / Suivi des IJ / dossiers Prévoyance / congés et plannings / Plan de formation et suivi OPCO / suivi ARTT : **28.5 % en 2022. 22.7 % en 2021**. L'année est marquée par l'entrée/sortie de nombreux salariés, en CDD ou en CDI, ce qui a pesé sur la charge de travail (4 entrées en CDD en décembre 2022). Merci à Mme IZRI, notre interlocutrice du Pôle social @com Périgueux, pour sa disponibilité et son efficacité.

3/ Accueil téléphonique/physique/secretariat/mails/coordination/scan/archivage : **16% en 2022. (20% en 2021)**. Marquée par la poursuite du télétravail en janvier/février 2022, le maintien d'une communication active, téléphonique ou dématérialisée, s'est poursuivi.

La question de la traçabilité et du stockage des informations dématérialisées est plus que jamais d'actualité ainsi que l'utilisation des ressources partagées (serveur).

L'accueil physique a été de fait moins fréquent sur cette année marquée par les restrictions sanitaires les premiers mois, compensé par les échanges de mails et textos.

4/ Réunions internes/D.E.A. /Démarche qualité/A.G./intervenants extérieurs + frappe des comptes-rendus : 3.5% en 2022 (3.7% en 2021). En interne, des temps de rencontres en groupes restreints et sur des durées courtes ont été privilégiés pour répondre aux recommandations sanitaires (1^{er} semestre 2022). Le rythme des rencontres du service administratif ou du COPIL Démarche Qualité a été bousculé par les événements et obligations diverses.

5/ Financements AAP / Saisies et bilans des actions / Suivi des chantiers éducatifs / Facturation 3S et payes des jeunes / coordination / outils de suivis financiers : 9 % en 2022 (7% en 2021). Cette activité s'est accrue proportionnellement au développement du pôle socio-professionnel et à la commande du Département de diversifier les moyens de financement des actions. L'appel à projet PIC/NEET pour lequel l'association a obtenu un accord de financement 2021-2023 est en cours. Un nouvel AAP 2022-2024 a été travaillé courant 2022 et a obtenu un avis favorable de la Préfecture de Région. Il sera à mettre en œuvre pour 2023 avec l'arrivée de personnels dédiés en CDD.

6/ Administratif /divers : 15% en 2022 (14 % en 2021).

La charge administrative est sensiblement en augmentation : les formalités et déclarations administratives concernant le fonctionnement de l'association. On peut citer : l'aménagement d'un nouveau local (Périgueux St Georges), la mise à jour de dossiers, le suivi des fournisseurs, des véhicules (acquisition d'un véhicule supplémentaire), le suivi de l'activité éducative, diversité des financements (...) qui nécessitent la création et l'alimentation de tableaux de reportings mensuels par exemple.

Activité du service administratif 2022 : faits marquants :

- **Ajustement de l'outil statistique et de collecte des données des fiches NSI produites pas les éducateurs.**
- **Création et alimentation d'outils de reportings de l'activité auprès des jeunes parallèlement à la mise en place des projets PIC et AGIR.**
- **Meilleure communication à distance via les moyens informatiques et multimédias, dématérialisation et partage des données.**
- **Nouvelle organisation de gestion des plannings.**
- **Mouvements de personnels qui ont nécessité de faire preuve de réactivité, d'adaptation et de favoriser l'intégration de nouveaux salariés. Mise en place du Livret d'accueil du salarié.**
- **Volume d'écritures comptables stabilisé. La mise en place d'une comptabilité analytique élargie aux actions financées sur des subventions spécifiques se poursuit.**
- **Nouvelle complémentaire santé pour 2023.**

3.4 Le soutien technique :

Le service de prévention spécialisée de l'association « Le Chemin » va à la rencontre des publics, sur leur lieu de vie, en particulier des mineurs de 12 à 18 ans (avec extension aux jeunes majeurs jusqu'à 29 ans) et de leur famille. Son action vise à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles. Le public jeune a besoin d'un accompagnement « au démarrage dans la vie » et cumule de sérieuses difficultés de comportement, fragilité psychique, d'insertion socio-professionnelle, de précarité et de logement... Les projets développés répondent à ces besoins et se construisent sur la base de l'activation de leviers d'intervention complémentaires : accompagnements individuels, actions collectives et projets de développement social local.

Le club de prévention spécialisée de l'association « Le Chemin » affiche son ambition de promouvoir une intervention fondée sur la personnalisation du projet de mobilisation et d'accompagnement des jeunes pris dans des risques d'inadaptation sociale. Son appartenance et son implication dans le réseau d'acteurs locaux lui permettent :

- De développer une expertise sur les problématiques des publics que les professionnels ont à accompagner et des territoires qu'ils ont à investir.
- De mobiliser les ressources du territoire pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics accompagnés,
- De concourir au développement social du territoire d'intervention, si nécessaire.

Les outils de la loi 2002-2 sont en place. L'organisation du travail garantit le respect des droits et de la dignité de la personne accueillie. Les outils participatifs permettant l'expression des usagers restent à mettre en place.

La coordination de la prise en charge des usagers est assurée. Elle s'appuie en interne sur des modalités de travail en collectif qui garantissent la continuité et la cohérence des accompagnements mis en œuvre.

Elle est assurée en externe dans la mesure où l'association s'inscrit dans une stratégie adéquate de coopération avec les acteurs du territoire.

Un plan d'amélioration de la qualité a pu être établi. L'Association s'inscrit désormais dans une démarche continue d'amélioration de la qualité.

En 2022, nos efforts ont porté essentiellement sur :

- Le renforcement du dossier de la personne accueillie (Note de suivi Individuel) et des modalités d'accès de cette dernière aux écrits qui la concernent, et ce, dans le respect des principes fondateurs de la prévention spécialisée.
- Davantage de régularité dans les remontées de terrain (N.S.I., Fiche d'activités à la quatorzaine, par secteur d'activité, bilans des Chantiers Educatifs tripartite - Jeune, travailleur social de rue, éducateur technique et cheffe de service (Educateurs/trices du SIASP) sur l'agglomération périgourdine et en Z.R.R. : Jeune, Educateur technique, cheffe de service ou coordonnateur socioprofessionnel et quand cela est possible, le prescripteur : P.J.J., Mission Locale, Assistante Sociale... Dans tous les cas en Z.R.R., **le bilan est adressé au partenaire absent, avec l'accord du Jeune.**
- L'efficacité d'une organisation et de process, qui permettent la gestion des événements indésirables et des « réclamations » que souhaiteraient porter les personnes accompagnées ou leur famille, mais cela reste très marginal.

3.5 Les réunions :

Les réunions de travail, sont animées le plus souvent par la Cheffe de Service. En son absence, c'est le Directeur qui en assure l'animation.

Des réunions de Coordination du Pôle Educatif ont désormais lieu deux mardis matin par mois tous les 15 jours. Ce temps est réservé :

- A la transmission des informations générales ;
- A l'actualité et aux projets sur les secteurs ;
- Aux échanges sur les situations des jeunes accompagnés ;
- A l'élaboration des projets collectifs ;
- En temps de réflexion sur des sujets transversaux.

Des réunions de Coordination du Pôle Socioprofessionnel une fois par mois, avec ensuite **une plateforme des entrées et du suivi des Jeunes positionnés sur le programme PIC-NEET**. Chaque secteur concerné y est représenté. Elles sont animées par la Cheffe de Service de l'Association. Il s'agit de présenter les nouvelles situations et de faire le suivi des jeunes déjà engagés dans l'action. Un temps conséquent est consacré au volet administratif du programme. Un temps administratif supplémentaire est demandé aux Travailleurs Sociaux de Rue, afin de rendre compte de leur travail de mobilisation du jeune dans ce programme et de l'accompagnement que cela nécessite.

Un autre temps mensuel est réservé **aux réunions de secteur**. Elles ont lieu alternativement **sur les quatre sites éducatifs du service** : le Centre-ville Saint Georges/Les Mondoux, La Boucle de l'Isle (Gour de l'Arche, Le Toulon) et

Chancelade, Coulounieix-Chamiers/ Marsac sur l'Isle et le canton Isle Manoire (B.I.M.). Ce temps est plus précisément consacré, soit à l'analyse plus approfondie des accompagnements individuels, soit à la mise en œuvre de projets par l'un des secteurs. Elles sont animées par la Cheffe de Service de l'Association.

Les réunions D.E.A. (Direction Educatif Administratif) sont bimensuelles et concernent le suivi de l'activité globale de l'association. Les ressources humaines, la logistique, les échéances... sont abordées par l'équipe d'encadrement et la secrétaire administrative.

Les temps formels et informels complémentaires : Au-delà des réunions institutionnelles, des temps d'échanges formels et informels ont été facilités, afin de garantir à chacun l'accès à l'information dont il a besoin, pour réaliser ses missions, dans une dynamique d'équipe positive et aidante.

3.6 Les outils de travail :

3.6.1 - Suivi des outils d'analyse de l'activité :

Les outils qui existent sur le plan de l'accompagnement éducatif montrent leur pertinence pour évaluer plus finement notre activité aux moyens d'indicateurs précis. Le processus d'**informatisation des données** révèle **un gain de temps administratif pour l'ensemble des salariés**. Nous avons élaboré de nouveaux supports informatiques opérationnels dès 2020.

- Cette informatisation concerne les outils qui sont mentionnés dans le projet de service 2019/2023. Ils seront cependant à enrichir dans les prochaines années.

- Le C.N.L.A.P.S. travaille également sur la mise en place d'un logiciel national de remontée des données. Il s'agit du logiciel « TRAJECT ».

3.6.2 - Contributions écrites :

Plusieurs contributions écrites du Directeur, à partir de besoins exprimés par l'équipe ou à partir de demandes formulées par des partenaires ont été réalisées au cours de l'année 2022 :

- Fiche Projets/Actions/Bilans dans le cadre de la Politique de la Ville.
- Réponse à l'appel à projet des services de l'ETAT : Contrat d'engagement Jeune – Jeunes en Rupture (CEJ-JR).
- Suivi de l'action : Programme d'Investissement dans les Compétences (COPIL).
- Suivi de l'axe d'amélioration de nos services et animation du Groupe de Pilotage de la Démarche Qualité.
- Préparation des documents pour les réunions de Bureau, Conseils d'Administrations et pour l'Assemblée Générale.

3.6.3 - La gestion administrative et financière :

Elle occupe une part importante de l'activité du siège administratif, avec un suivi continu des aspects administratifs et budgétaires.

Avec un service qui s'est étoffé depuis 2017, la masse d'informations à traiter représente un volume permanent tant en termes de gestion des plannings des salariés, des arrêts maladie, de l'activité quotidienne (Pièces administratives et comptables à enregistrer, écritures à passer...).

Sur la partie financière, le contrôle budgétaire mensuel instauré en 2014 a prouvé sa pertinence en matière de pilotage de l'association (répartition par 1/12^{ème} par groupes fonctionnels et par lignes budgétaires, des charges et des produits).

Un Document Unique de Délégation permet de mieux piloter les différents aspects cités ci-dessus avec une subdélégation du directeur à la cadre administrative sur ces 2 dimensions.

4. L'ACTIVITE DU PÔLE SOCIOPROFESSIONNEL

En 2022, le Pôle Socioprofessionnel a pris son rythme de croisière avec le programme Pic-Neet commencé en novembre 2021.

Nous allons détailler le programme sur les 3 secteurs d'opération, car il y a des différences notables de mise en œuvre sur chacun d'eux.

4.1 – Sur l'Agglomération Périgourdine :

Les chantiers se déroulent soit sur le site de Chamiers avec des activités autour de la menuiserie, la transformation de palettes, peinture d'objets et de mobiliers..., soit en partenariat avec des associations ou des communes limitrophes : Interstices (espaces verts), All Boards Family (cultures urbaines), AFAC24 (rénovation et décoration, petits mobiliers) / St Antoine d'Auberoche, Eyliac, Blis et Born pour les communes. Les jeunes positionnés sur ces chantiers sont soit des jeunes repérés par les éducateurs du Chemin, soit par des partenaires de l'agglomération (SAISP, PJJ, CRPP Vauclaire...), soit des jeunes ayant un dossier Pic-Neet sur la vallée de l'Isle ou le Ribéracois et qui ont la possibilité de venir sur l'agglomération périgourdine.

Pour les jeunes repérés par les éducateurs du Chemin, les positionnements sur des périodes de chantiers se font en concertation avec la cheffe de service, le pôle socioprofessionnel et les éducateurs lors d'une réunion mensuelle appelée : « Plateforme Agglo ». Les éducateurs se mobilisent sur les parcours d'accompagnement à visée d'accès au droit commun, ils rendent compte de ces temps de mobilisation et peuvent ainsi baliser les étapes, indiquer les sorties du dispositif le cas échéant. Nous n'insisterons pas plus sur cette partie, chaque secteur développera ses actions spécifiques dans son rapport d'activités.

Pour les jeunes positionnés sur l'agglomération par des partenaires, nous procédons de la même manière que sur les zones rurales : les chantiers viennent ponctuer le parcours d'accompagnement mis en œuvre par le partenaire. Avant chaque nouveau chantier, le partenaire nous indique des objectifs particuliers justifiant le retour du jeune sur une nouvelle période de chantier. Ces objectifs sont explicités avec le jeune par l'encadrant de chantier au démarrage de celui-ci. Jusqu'alors, 7 jeunes ont été orientés par des partenaires (essentiellement le SAISP) pour un volume de 332 h.

Pour les jeunes venant de la ZRR, les données sont reportées sur leur zone d'affectation.

4.2 – En Zone de Revitalisation Rurale (Z.R.R.) :

4.2.1 – Sur la Vallée de l'Isle :

En 2022, nous avons travaillé sur 2 communes : Mussidan et Montpon. Dans les deux cas, en lien avec les services techniques de la commune, à raison d'une à 2 semaines de chantier par mois sur chacune des communes. En fin d'année, une troisième commune est devenue partenaire : Razac/l'Isle. Les rencontres partenariales se sont déroulées à l'automne, un premier chantier de 3 jours en décembre. Cette commune étant sur le territoire de la mission locale de Périgueux, nous avons pu apporter l'outil chantier éducatif à ce partenaire, comme nous l'avions fait sur la Mission Locale de la ZRR. 1 seul jeune de la commune a été concerné par manque de candidat. Ce sera un des challenges de 2023, car nous ne doutons pas qu'il doit y avoir davantage de jeunes « NEET » dans cette commune et les avoisinantes. Il fut d'ailleurs intéressant de montrer à notre partenaire communal la difficulté d'accès à ces jeunes (lors d'une réunion d'information collective organisée par la Mission Locale de Périgueux dans cette commune, un jeune était présent, entouré du Maire de la commune, du Responsable des services techniques, de la Directrice Générale des Services, de la Conseillère Mission Locale, de notre Cheffe de Service et de moi-même...).

Sur la commune de Mussidan, nous sommes essentiellement venus en renfort du service de la voirie. Le responsable du service s'est particulièrement impliqué dans le processus. Il n'hésitait pas à intervenir également auprès des jeunes quand il sentait la nécessité et l'opportunité de faire passer certains messages (certains jeunes sont effectivement parfois « défavorablement connus de la commune » et leur implication dans les tâches à effectuer durant les chantiers éducatifs amène un nouveau regard sur eux et permet des échanges qui sinon n'auraient pas eu lieu). Ce partenariat s'est quelque peu délité au fil des mois et nous y avons mis un terme à l'été dans l'attente d'une réunion avec l'ensemble des interlocuteurs pour repréciser le cadre d'intervention, les attentes et les implications des uns et des autres. Un long arrêt maladie du responsable du service, des tâches répétitives et peu valorisantes, un incident avec la restauration ont contribué à cette rupture momentanée. Une réunion a été programmée début janvier 2023. Cette situation n'a pas pénalisé les jeunes de Mussidan. En effet, soit la mobilité a été travaillée (participation sur des chantiers sur l'agglomération) en utilisant le train, soit un des éducateurs techniques qui fait le trajet Razac / Montpon transportait des jeunes sur la route, lorsqu'il encadrait des chantiers sur la commune de Montpon. Sur la commune de Montpon, dans les premiers temps, nous n'avions pas accès directement aux différentes équipes des services techniques et notre interlocuteur était l'agent technique rattaché à Madame le Maire. Si l'agent technique est très investi dans cette opération partenariale, il se trouvait parfois démuné quant aux travaux qu'il pouvait nous donner à faire. Notre présence régulière sur la commune a permis à nos éducateurs techniques de lier des relations avec les différents salariés des services techniques de la commune. Des relations se sont notamment construites avec le responsable des espaces verts et dès le printemps, nous avons travaillé avec leur service. Cette collaboration a permis de diversifier les supports et de permettre également aux jeunes de rencontrer des professionnels et de travailler à leurs côtés.

Sur la commune de Razac/l'Isle, une présence d'une semaine par mois est programmée pour 2023.

4.2.2 – Sur le Ribéracois :

Sur ce territoire, 2 éléments notables : le pourcentage élevé de prescriptions faites par des assistantes sociales du Département (50 %) et la proportion (40 %) de jeunes issus de la communauté du voyage qui rencontrent malgré tout des difficultés spécifiques d'insertion et d'accès au droit commun.

En 2022, nous avons travaillé sur la commune de Ribérac avec les services techniques de la ville (essentiellement le service de la voirie) dans un premier temps, mais des difficultés sont apparues quant aux supports proposés (tâches répétitives et peu valorisantes) et au repérage d'interlocuteurs dédiés au sein des services de la commune. Nous avons pu rencontrer la communauté de commune du ribéracois par l'intermédiaire de la responsable de l'UT de Ribérac et nous avons alors réorienté notre partenariat sur leurs services techniques qui sont basés à Tocane St Apre.

4.3 – Les données chiffrées :

Pour rester cohérents, nous mettrons ici un tableau reprenant l'année 2022, mais également les mois de novembre et décembre 2021.

Au 31/12/2022

	AGGLO	Vallée Isle	Ribéraçois	Total
Nombre de jeunes	57	52	22	131
Hommes / Femmes	46 /11	37 /15	21/1	104/27

Sorties :

Emploi	5	6	2	13
Formation	2	2	0	4
Contrat d'Engagement Jeune	6	11	6	23
Déménagement/Abandon	15	10	1	26
Total	28	29	9	66
Nbre d'heures de chantier	2839,5	3046,5	929	6815

4.3.1 - Les Chantiers éducatifs : Bilan sur L'Agglomération Périgourdine :



Pôle Socioprofessionnel : les chantiers éducatifs

Nombre d'heures de Chantiers Educatifs Jeunes N.E.E.T.

Bilan sur l'Agglomération Périgourdine :

Les travailleurs sociaux de l'Association « LE CHEMIN » ont « repéré » sur les deux derniers mois de l'année 2021 et sur l'année 2022, **57 Jeunes N.E.E.T. sur notre territoire d'habilitation.**

Nous avons passé des conventions de partenariat avec :

Diverses associations (Interstices, l'ADEPAPE, la All Board Family, Emmaüs 24), la CFDT, la guinguette de Marsac sur l'Isle, les communes de Blis et Born, Eyliac et St Antoine d'Auberoche et le service Ville d'art et d'histoire de la Ville de Périgueux.

Nous avons également réalisé dans le cadre du chantier permanent de nombreux travaux de « menuiserie » ou de restauration de meubles, notamment au profit d'Emmaüs 24.

	AGGLO
Nombre de jeunes	57
H/F	46 , 11
Sorties :	
Emploi	5
Formation	2
CEJ	5
Déménagement/Abandon	16
Total	28
Nbre d'heures de chantier	2839,5

2021/2022
57 Jeunes
Repérés

57 Jeunes
accompagnés dans
le cadre de :

14 Chantiers
Educatifs
différents

2839h30
de travail

Pourcentage de
Femmes : 23,91%

12

Sur l'Agglomération Périgourdine, les partenaires en 2022 qui ont orienté des jeunes vers l'action PIC-NEET :

SAISP : 6 Jeunes

CRPP de Vauclaire : 1 Jeune

Les autres Jeunes ont été orientés par les Travailleurs Sociaux de Rue de l'Association « LE CHEMIN : soit 50 Jeunes.

11-2021/2022
74 Jeunes Repérés

31 Chantiers
Educatifs
différents
3975h30 de travail

		Vallée de l'Isle		Vallée de l'Isle	
		H	F	Nbre nouveaux jeunes	Total jeunes soutenus
Moins de 3 ans		0	0		
De 3 à moins de 6 ans		0	0		
De 6 à moins de 10 ans		0	0		
De 10 à moins de 12 ans		0	0		
De 12 à moins de 16 ans		0	0		
De 16 à moins de 18 ans		11	5		
De 18 à moins de 21 ans		20	7		
De 21 à moins de 25 ans		25	4		
Jeunes Plus de 25 ans		4	0		
TOTAL PAR SEXE		60	16		
TOTAL		76			
De 16 à moins de 18 ans	H			8	11
	F			5	5
De 18 à moins de 21 ans	H			13	20
	F			5	7
De 21 à moins de 25 ans	H			12	24
	F			3	4
Plus de 25 ans	H			3	4
	F			0	0
TOTAL	H			19	59
	F			10	16
Soit 21 % de Femmes				29	74
RATIO EN %				39,18	

Les Plateformes I.E.J. de la Vallée de l'Isle et du Ribérais, animées par la responsable des U.T. de Mussidan et de Ribérais (Conseil Départemental de la Dordogne) mobilisent des acteurs institutionnels du territoire.

C'est le lieu où sont validées les entrées et les sorties du dispositif. Les situations des jeunes N.E.E.T. font l'objet d'un examen et d'un suivi particulier qui mobilise les ressources partenariales de chaque Plateforme (La Mission Locale du Ribérais / Vallée de l'Isle, le Centre Hospitalier de VAUCLAIRE, les services du département : Les Assistantes Sociales, R.S.A., A.E.D... Le S.A.I.S.P. de l'A.O.L., les C.I.A.S. et C.C.A.S., la P.J.J...).

En 2022, ce sont **16 Femmes et 59 Hommes** qui ont été positionnés sur ce dispositif.

Commentaires : Les objectifs ont été atteints et seront dépassés (140 Jeunes à repérer au 31 Octobre...2023). Le partenariat s'est renforcé. L'impact des chantiers éducatifs dans le parcours d'accompagnement est de plus en plus prégnant et source d'ajustement et de propositions pour les partenaires du parcours d'insertion socio/pro des jeunes participants au programme (voir exemples ci-dessous).

En Z.R.R., les partenaires en 2022 qui ont orienté des jeunes vers l'action PIC-NEET :

Pour l'U.T. de Mussidan :

Pour l'U.T. de Ribérais :

Assistants sociaux : 1

12

CRPP de Vauclaire : 7

1

SAISP : 7

CCIVS : 1

P.J.J. : 1

Soit : 31 Jeunes

Sur les 74 Jeunes qui ont effectué un chantier Educatif en Z.R.R., 43 Jeunes ont été positionnées par la Mission Locale du Ribéracois Vallée dont 1 Jeune positionné par la Mission Locale du Grand Périgueux (Habitant de la commune de Razac sur l'Isle).

Parcours de soins dans le cadre des chantiers Educatifs (En 2022) :

Un parcours de soin a été engagé pour 2 jeunes en Z.R.R. (1 H. et 1 Femme) et 1 jeune Homme > Centre-ville de Périgueux avec le CRPP de Vauclaire.

Ce sont 7 Jeunes (5 H. et 2 F.) qui au total ont été accompagnés par le CRPP de Vauclaire en Z.R.R.

Il est à noter aussi le maintien du lien entre jeunes, avec comme support **une mise en ligne des chantiers du jour sur une page Facebook**. Les avancées des chantiers et leurs réalisations sont visibles par les Jeunes et accessibles aux jeunes et aux Professionnels partenaires « orienteurs et accompagnants des Jeunes qui sont positionnés sur les Chantiers Educatifs.

The screenshot shows a Facebook group page titled "Chantiers ZRR". At the top right, there are buttons for "+ Inviter", a search icon, and a menu icon. Below the group name, it says "Plus pertinentes". A post by "Lechemin Zrr" (Admin) from 18 hours ago is visible, with the text: "C'est parti pour le chantier culturel dans les locaux de zap'art avec Simone aux manettes ! Le groupe : Aaron, Aurélien, Christophe, Dylan, Florian, Junior, Logan et Tony." Below the text is a large photo of a group of people sitting around a table in a room, with a projector screen in front of them. To the right of the post, there are settings for the group: "Privé" (Seuls les membres peuvent voir qui est dans le groupe et ce qui est publié.) and "Masqué" (Seuls les membres peuvent trouver ce groupe.) with a button "En savoir plus". Below the settings is a section "Contenu multimédia récent" with four small images: a group of people at a table, two people working outdoors, a hammer, and a group of people outdoors.

4.4 - Exemples de parcours (Les prénoms ont été modifiés) :

Damien : Jeune de 21 ans, repéré par une AS de Ribérac qui accompagne la mère de celui-ci dans le cadre du RSA. Damien depuis la fin de sa scolarité, et l'obtention d'un Bac Pro en électrotechnique n'a pas fait de démarches d'insertion professionnelle, ne s'est pas inscrit à Pôle Emploi, ni à la Mission Locale. C'est la maman qui s'est inquiétée de l'inactivité de son fils et qui a alerté l'assistante sociale. Le jeune a accepté de venir au CMS avec l'AS pour la rencontre tripartite préalable à l'intégration sur le dispositif Pic-Neet. Damien souffre d'une problématique de santé (obésité morbide), les périodes de confinement et de pandémie ont rajouté à la problématique. Damien a accepté de faire un premier chantier éducatif. Celui-ci s'est bien déroulé. Damien s'est impliqué dans les tâches à effectuer même si parfois il a ressenti des difficultés physiques, notamment pour tenir un rythme de travail tout au long de la journée. Lors du bilan, un petit cadrage a été nécessaire concernant les codes relationnels que Damien avait un peu oublié du fait de son isolement. Nous lui avons proposé de rencontrer notre partenaire du CRPP de Vauclaire pour aborder la possibilité d'un suivi santé, ce qu'il a accepté. Un entretien a eu lieu dans la semaine qui a suivi le chantier avec l'éducatrice du CRPP : celui-ci a confirmé le besoin d'un accompagnement santé et un entretien avec le médecin du CRPP a été proposé à Damien. Après réflexion, Damien n'a pas souhaité poursuivre le travail engagé avec le CRPP de Vauclaire. Notre souci étant de trouver un partenaire susceptible d'accompagner Damien dans son parcours d'insertion socioprofessionnelle, nous avons alors proposé un deuxième chantier éducatif. A l'issue de celui-ci, nous avons demandé à Damien de prendre rendez-vous avec la Mission Locale, ce qu'il a accepté dans un premier temps. Le fait est qu'après plusieurs semaines, Damien ne s'était toujours pas inscrit à la Mission Locale... Damien a fait un troisième chantier éducatif en mai 2022, il est toujours volontaire sur la durée du chantier, mais la situation n'évolue pas par ailleurs. En novembre 2022, un chantier lui a été proposé, mais il n'était pas disponible. Pour autant, Damien répond au téléphone, donc le lien est toujours actif, même si sa situation ne semble pas évoluer (toujours pas de contact avec la Mission Locale).

Etienne : Jeune de 17 ans, présenté sur le dispositif par notre partenaire PCPE (Pôle des compétences et des prestations externalisées) de l'AOL. Il est également suivi par un éducateur en libéral et a un suivi PJJ. Lors de son premier chantier, Etienne a fait montre d'une certaine nonchalance et de difficultés à se mettre au travail. Lors du bilan, date a été prise pour un prochain chantier avec un niveau d'exigence de la part de l'encadrant technique plus élevé. L'attitude du jeune sur le deuxième chantier a montré qu'il avait compris les enjeux et il a donné le change. Un troisième chantier programmé sur cette dynamique ne s'est pas bien passé. Si des problèmes personnels ont pu interférer sur le comportement d'Etienne, celui-ci n'a pas respecté le cadre constitué, ni les codes sociaux afférents. Il a également eu des absences sur ce chantier et le dernier jour, il est venu le matin pour repartir rapidement suite à un échange verbal houleux avec l'encadrant technique. Un bilan a tout de même pu avoir lieu l'après-midi en présence de l'accompagnatrice PCPE, de l'éducateur libéral, de l'encadrant technique, du CSP et du jeune. Durant cet entretien, les éléments constatés ont été posés, mais visiblement Etienne ne se sentait pas concerné et se positionnait plutôt en victime incomprise, ne reconnaissant pas les dysfonctionnements de son attitude dans le cadre du chantier éducatif. Plus généralement, un travail de fond a dû être mené par les personnes gravitant autour d'Etienne en amont d'un retour sur un chantier éducatif. Le chantier suivant s'est bien déroulé et Etienne a respecté les règles de bases. Il s'est retrouvé sur ce chantier avec un copain d'enfance, ce qui l'a sans doute aidé à se sentir bien. Des sourires sont apparus et il a été moins sombre que sur les précédents chantiers... Il s'agit à ce stade que la mobilisation d'Etienne se poursuive et s'oriente vers d'autres actions. Lors du chantier de mai, Etienne a quitté le chantier pour des raisons extérieures qu'il avait du mal à gérer, mais il a clairement évoqué sa démarche auprès de l'encadrant technique, validant ainsi un des objectifs du chantier : respecter les codes sociaux et le cadre. Un comportement inadapté dans le cadre familial a conduit les travailleurs sociaux à placer Etienne dans un foyer. Son dossier RQTH a été validé en juillet 2022. A ses 18 ans, le jeune a quitté le foyer (été 2022) pour retourner chez son père. Il a engagé une formation Afpa qui s'est vite terminée (à l'initiative du centre de formation pour comportement inadapté). Les partenaires ont positionné Etienne

sur une action préparatoire à un parcours avec le centre Clairvivre, intitulé : « DROP » : 3 mois de formation et de travail sur l'orientation (début prévu : automne 2022). La formation DROP est décalée au début de l'année 2023. Du coup sur la fin d'année 2022, Etienne fera ces 150 heures de TIG et à l'issue, nous proposons de maintenir sa mobilisation en lui permettant de participer à des chantiers éducatifs en novembre et décembre. Nous allons également travailler la mobilité en proposant à Etienne de participer à des chantiers sur l'agglomération de Périgueux en prenant le train (jusqu'ici, il avait fait des chantiers dans sa commune de Mussidan). Cette étape n'a pas pu se mettre en place, nos partenaires ne nous ayant pas sollicité pour cette possibilité. Il est vrai que durant cette période, Etienne a régularisé sa situation auprès de la justice en effectuant les heures de TIG « dues ». Ces heures ont été effectuées avec un agent de la communauté de communes du Mussidanais. Etienne a pu continuer à monter en compétences dans le domaine des espaces verts (notamment en s'appropriant l'utilisation de différentes machines et outils).

Serge : C'est la maman de ce jeune de Saint Astier (17 ans) qui nous a contactés au siège de l'association. Elle avait entendu parler du Chemin par un infirmier scolaire du collège de la commune. Les propositions qui avaient été faites par la Mission Locale n'ont pas abouti. Le jeune s'enfermant peu à peu dans un mutisme inquiétant. La situation familiale (parents séparés, classe moyenne) reste aidante, autant que faire se peut, ce qui nous a permis de rencontrer ce jeune. Les parents ont également tenté une approche avec le CMP, en stand-by au début de l'intégration de Serge sur le dispositif Pic-Neet. Serge a accepté de venir faire un chantier éducatif sur l'agglomération. Cette première tentative s'est très bien passée et le jeune s'est peu à peu ouvert. Nous avons reconduit la semaine suivante 2 nouvelles journées de chantier. Lors du bilan, nous avons expliqué à Serge, qu'il était nécessaire que nous puissions nous appuyer sur des partenaires pour poursuivre le travail engagé avec lui. Une suite de parcours avec la Mission Locale étant prématurée, nous avons proposé à Serge de reprendre contact avec le psychologue du CMP. Au fil des chantiers et selon l'encadrement technique, Serge s'est également ouvert sur ses consommations de produits psychotropes. Cette consommation est importante, elle est connue de la maman. Nous avons alors orienté notre souhait de trouver un interlocuteur partenaire auprès des associations pouvant répondre à la problématique (France Addiction, CEID). Si Serge évoque des velléités d'arrêter ou de réduire sa consommation, il est rétif à l'idée de travailler avec un psychologue... La maman est assez démunie et est tout à fait consciente qu'un médiateur est nécessaire. Encore faut-il que Serge accepte la démarche et donne suite aux tentatives de rendez-vous pris. Après les premières mises en chantiers, le chef de service a été mis dans la boucle pour essayer de participer plus avant dans son accompagnement, peut-être en mettant Serge en relation avec des collègues éducateurs lors de nouveaux chantiers éducatifs et possiblement notre référent santé. Sur cette deuxième période (à partir de juin 2022), le CDS a proposé à Serge de venir en train pour travailler la mobilité. Sur la première période du programme (mars/avril 2022), c'est sa maman qui l'amenait en voiture. Serge s'est de plus en plus ouvert en chantier, son dynamisme s'en est également accru. Il a également participé à un chantier en ZRR à Mussidan.

Au début de l'été 2022, il nous a annoncé qu'à la rentrée scolaire 2022, il allait suivre son père à La Rochelle. Il a pour projet une inscription au CFA de La Rochelle en cuisine. Il recherche un contrat d'apprentissage durant cet été.

Bertrand a eu l'occasion de rencontrer le père et le grand-père maternel de Serge, les deux ont souhaité le remercier pour l'influence positive qu'ont eu les chantiers éducatifs sur Serge. Il a notamment repris le sport et semble vouloir aller de l'avant.

Serge est parti sur La Rochelle en septembre 2022.

Exemple d'un chantier encadré par Eric :

Pour 2022, les chantiers éducatifs se sont diversifiés et une nouvelle action avec des partenaires extérieurs comme maître d'ouvrage a vu le jour.

Ce sont ces chantiers que je vais vous présenter. Il s'agit de la rénovation intérieure de la salle des fêtes de la commune d'Eyliac, de la peinture des avants toits de la salle des fêtes à Blis et Born ainsi que la peinture des volets de la mairie.

L'organisation diffère de celle des chantiers éducatifs agglomération en divers points. Il est dans un premier temps convenu que l'effectif sera plus important pour permettre l'accès à plus de jeunes. En effet le groupe de participants passe donc

de 4 à 6. Pour accompagner ce public NEET, les deux éducateurs techniques sont mis à contribution. En amont du chantier des réunions préparatoires sont mises en place. Elles nous permettent de nous présenter, de voir in situ le chantier proposé, d'évaluer sa faisabilité ainsi que le matériel à prévoir. Ledit matériel étant fourni par la commune qui nous accueille. Lors des réunions « plateforme aggro » des jeunes sont proposés par les équipes éducatives. Nous décidons également de compléter les groupes avec des jeunes des ZZR où nous intervenons. Cela nous permettra de travailler la mobilité car ils résident pour certains sur les communes de Mussidan ou Montpon, il leur faut donc prendre le train pour participer. Ces jeunes sont pris en charge par Bertrand en gare de Razac. Pour tous, le point de RDV reste identique au fonctionnement du chantier aggro. L'embauche se fait au chalet du chantier permanent. Les participants seront : Chelsy de Mussidan, Mathieux de Boulazac, Lukas, Théo de Chamier, Aurélien de Montpon, John orienté par le CRPP, Théodor accompagné par un autre de nos partenaires le SIASP, Romain du centre-ville et un jeune de Ribérac Tony.

Pour Tony l'idée était vraiment de travailler la mobilité et de vérifier nos observations sur sa faculté à se mobiliser professionnellement. Ses difficultés d'implication se sont vues confirmées. En effet, mettant en avant dans un premier temps des problématiques financières pour prendre le bus Ribérac-Tocane, nous lui proposons une avance sur salaire. Dans un deuxième temps, Tony nous fait part de sa méconnaissance des arrêts de bus. Je décide lors de sa participation en ZRR de prendre un temps en individuel pour lui expliquer et lui envoyer par mail les différents horaires des lignes de bus. Malgré le travail effectué pour accompagner Tony, il en résulte une absence aux chantiers, argumentée en dernier lieu par une infection oculaire.

Force est de constater que pour ce jeune, les freins vers la mobilité n'ont pas été levés et reste à travailler. Un accompagnement plus pérenne lui permettrait peut-être d'avancer dans son parcours d'insertion. Peut être simplement prendre le transport avec lui, si le partenaire orienteur en avait les possibilités.

Pour ce faire, une mise en relation avec le CRPP lui fut proposée lors des précédents bilans de fin de chantier. Bien qu'ayant honoré le premier RDV dans les locaux du CRPP où il rencontra un éducateur de la structure, il déclina l'accompagnement proposé. Malgré ses difficultés de mobilisation, il reste un très bon élément à chacune de ses participations.

Pour Romain, jeune homme de 22 ans, proposé par l'équipe du centre-ville, ses précédentes participations ont permis de constater des fragilités. En concertation avec l'équipe éducative du secteur, elles ne seront abordées que succinctement, nous privilégierons dans un premier temps la narcissisation qui reste l'objectif principal. Les travaux basiques auxquels il a participé lui ont permis de prendre confiance en lui. Les tâches correctement exécutées sont mises en avant par les éducateurs techniques.

Pour autant, nous avons pu constater que les différentes consignes données n'étaient pas respectées. Pour un résultat, il faut une présence constante auprès de lui. Souvent des temps en 1/1 et une répétition systématique à multiples reprises des consignes. Cela nous a amené à un questionnement sur nos directives et leurs fréquences. En effet, comment ne pas mettre à mal le jeune et éviter ainsi que ce soit vécu comme du harcèlement, méfaits malheureusement déjà vécu lors de son parcours scolaire. Ces difficultés d'intégration des consignes ont été notre axe de travail principal lors des derniers bilans de fin de chantier.

Romain est un jeune homme fragile, trouver les mots pour le revaloriser mais aussi pour lui faire prendre conscience de ses difficultés ne fut pas chose facile. Dans un premier temps il accepte nos remarques « oui c'est vrai j'ai des difficultés pour intégrer les consignes. Oui, c'est vrai tu reviens souvent m'expliquer ». Lors du dernier bilan nous prenons un temps entre professionnels pour évoquer clairement les difficultés constatées. Une fois les informations prises, la cheffe de service propose de ne pas assister à ce bilan pour ménager la sensibilité de Romain. Ce temps de travail d'équipe entre éducateurs et éducateurs techniques, nous permettra d'aborder le sujet très délicat du handicap. D'un commun accord, nous proposons à Romain de réfléchir à une mise en relation avec des professionnels de la santé habilités à poser un diagnostic sur ses fragilités. Il semble accepter cette piste de travail qui sera reprise par

les éducateurs de secteur avec également l'appui de l'éducatrice de l'ASD qui l'accompagne sur le soin et l'administratif. Un premier RDV avec le CRPP lui sera proposé.

Les chantiers éducatifs extérieurs demandant une obligation de résultat dans un temps imparti ont engendré des tensions supplémentaires pour les éducateurs techniques, au même titre que la constante prise en charge du groupe en grande difficulté. La réussite de ces chantiers, n'a pu être gérée que par le biais des passages de relais indispensables entre éducateurs techniques.

En comparaison, l'approche est différente sur les chantiers aggro traditionnels. En effet, lors des rénovations de meubles par exemple, notre partenaire Emmaüs reste très coopératif et accueille avec bienveillance et encouragement les petits travaux de rénovations et relookage de meubles que nous effectuons, en faisant fi des éventuelles imperfections. Pour autant, ces nouveaux chantiers ont permis de mettre très clairement en avant les fragilités de notre public.

In fine, nous pouvons proposer lors des bilans, avec notre cheffe de service et les éducateurs accompagnants, de nouvelles pistes éducatives résultant de nos observations. Ces bilans, font partie des outils pouvant amener le jeune à évoluer dans son parcours d'insertion. Il reste au centre du projet, présent à toutes les étapes avec un droit de parole permanent.

L'ensemble des partenaires en accompagnement reçoivent ce document qui reste un support de travail pour eux et un repère pour le jeune.

Exemple d'un chantier encadré par BERTRAND :

Au début de l'automne 2022 suite à la demande de la communauté de commune de Bassillac, nous avons mis en place des chantiers éducatifs sous une forme nouvelle. En effet, la configuration ainsi que les travaux à réalisés ont fait appel à une organisation un peu différente de celle pratiquée généralement. Concrètement notre intervention était de deux semaines consécutives avec six jeunes et la présence des deux éducateurs techniques alors qu'habituellement le format des chantiers était plutôt d'un éducateur technique pour quatre jeunes pendant une semaine.

Afin d'obtenir le nombre de jeunes souhaité mais aussi de travailler la mobilité de certains, d'observer les motivations et dans l'idée de créer du lien social nous avons opté pour une composition d'équipe comprenant majoritairement des jeunes de l'agglomération de Périgueux ainsi que certains jeunes résidants en ZRR. Ces derniers étaient donc récupérés tous les matins à la gare de Razac sur l'Isle par un éducateur technique puis l'ensemble de l'équipe se retrouvait au local situé dans l'entrepôt de 3S à Chamiers avant le départ sur le chantier. Après une bonne demi-heure de trajet tout le monde était présent à St Antoine d'Auberoche lieu du premier chantier sur les trois à réaliser. L'objet de celui-ci étant la rénovation et l'entretien de toutes les boiseries extérieures de la salle des fêtes et de la Mairie le tout ne formant qu'un seul et même bâtiment. Le chantier à réaliser est vraiment considérable de par la surface à traiter. Tout le matériel est mis à disposition comme nous l'avons demandé en amont lors de nos visites préalables. L'essentiel des tâches à effectuer se trouvant en hauteur, deux échafaudages sont mis à notre disposition afin que l'équipe puisse œuvrer dans de bonnes conditions et surtout en toute sécurité.

Les premiers jours seront utilisés pour une première phase longue et importante soit la protection et préparation des supports. Il s'agit donc de protéger les vitres, les portes et le sol à l'aide de scotch de masquage et de bâches de protection avant de dépoussiérer puis poncer les surfaces à préparer. Nous avons la chance d'avoir la météo de notre côté en cette fin de saison et un plan B anticipé si toutefois cette dernière décidait de nous compliquer la tâche. Le Maire et certains de ces élus ainsi que le responsable des services techniques de l'agglomération de Bassillac passent régulièrement nous voir, prennent du temps pour discuter avec les jeunes et constatent l'avancée du travail accompli, sans oublier de les féliciter conscients de l'ampleur du chantier et du service rendu.

Au niveau des repas, nous allions sur place dans une des cantines scolaires de l'agglomération. Grâce à une météo clémente, certains midis nous avons la bonne surprise de pouvoir manger dehors et la qualité des repas servis a souvent été relevée par l'équipe. Une fois des forces prises tout le monde retrouvait son poste et après un rangement du matériel, le chemin du retour était vite d'actualité afin de ramener tout le monde à l'heure. Au fur et à mesure que les jours passaient il n'était pas rare de voir certains s'endormir signe de grosse journée de travail accomplie.

La plupart du temps, les matins, nous avons l'agréable surprise de compter l'effectif au complet malgré les différents facteurs inhérents à ce chantier comme le transport pour ceux qui venaient de Montpon et Mussidan, le fait que le chantier soit un peu éloigné et la nature des tâches à accomplir. Une fois le travail de préparation et de ponçage réalisé l'étape suivante était l'application de la lasure en deux couches. Afin d'organiser au mieux le chantier, nous avons décidé de créer des équipes de deux ou trois qui pouvaient se répartir les différentes tâches tout autour du bâtiment ce qui a permis de mélanger les groupes et d'essayer différents binômes qui ont fonctionnés pour la plupart. En effet ce chantier a bien fait ressortir l'impact en termes de lien social entre les jeunes qui ne se connaissaient pas tous et dont certains n'étaient pas spécialement dans l'échange avec l'autre. La majorité de l'équipe n'avait jamais fait ce genre de travail et malgré tout, n'a jamais baissé les bras. Au fur et à mesure, tous les participants pouvaient voir l'évolution du chantier et surtout le résultat de leurs efforts communs ce qui les rendait plutôt fiers.

Ce chantier, le premier de deux autres qui suivront sur le même schéma en termes d'organisation mais avec des supports différents en novembre puis décembre, a permis de travailler, voir retravailler certains points relevés lors de précédents bilans avec certains jeunes, de constater une évolution positive, de constater la mobilité possible, l'assiduité également et le courage. (Deux semaines de suite).

Le choix d'avoir les deux éducateurs techniques s'est révélé plus que pertinent à de nombreuses reprises. L'objectif fixé a pu être atteint avec un très bon rendu final souligné par les partenaires.

Un certain recul aujourd'hui sur ce chantier passé permet de conclure en disant que le bilan général est plus que positif d'un point de vue technique mais aussi et surtout humain à travers le travail accompli, les transports, les discussions et les liens créés. Une véritable cohésion d'équipe.

Chantiers Agglo



+ Inviter

Discussion Sujets Membres **Contenu multimédia** Fichiers Reels



Contenu multimédia

+ Créer un album

Ajouter des photos/vidéos

Photos

Vidéos

Albums



4.5 Conclusion :

Nous pouvons désormais poser le constat que les chantiers éducatifs représentent bien un outil extrêmement intéressant et pertinent, de par :

- Leur configuration : 4 jeunes / un éducateur technique.
- Leur durée : 4 jours de 6 heures.
- Les repas pris en commun (La commune de Coulounieix-Chamiers sur l'Agglomération Périgourdine et les communes de Ribérac, de Montpon ou de Mussidan financement intégralement ou en partie les repas des jeunes et des encadrants techniques).
- Des tâches accessibles à tous.
- Un cadre de travail bienveillant...

Tous ces éléments font que l'objectif principal : La mise en mouvement du jeune est quasiment systématiquement atteinte. C'est en effet un outil essentiel dans notre positionnement de « **pallier intermédiaire** » vers **un accès au droit commun sécurisé**. Bien sûr, les situations des jeunes restent fragiles et quand des besoins de soins émergent mais ne sont pas mis en œuvre, le parcours restera souvent chaotique. Nous espérons que les éléments posés, discutés avec les partenaires, avec les jeunes pourront faire déclat à un moment du parcours...

En 2023, un nouveau programme : « CEJ-Jeunes en rupture » va venir renforcer notre position de pivot dans l'accompagnement des jeunes les plus éloignés de l'accès aux droits. Mais nous aurons l'occasion de l'évoquer dans le prochain rapport d'activités !

Introduction :

Le présent écrit a pour objet de décrire, et objectiver, les observations de terrain en ergothérapie, afin de rationaliser une pratique de l'accompagnement en santé au sein de l'Association Le Chemin en cohérence avec les programmes et partenaires à l'œuvre sur le territoire.

« *La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* ». Organisation Mondiale de la Santé.

Contexte :

Le chemin se dote de compétences en ergothérapie dans une stratégie de recrutement en 3 étapes. Initialement mis à l'essai pour une période de remplacement du poste infirmier (17h30 / hebdo d'avril à août 2022), secondairement le poste a été pérennisé avec 24h / hebdo à compter du 01/09/2022, pour finir une extension à 32h/hebdo commence au 01/01/2023 grâce à un financement complémentaire (jusqu'en juin 2024).

Cette prise fonction progressive a permis une découverte et une appropriation des outils de la prévention spécialisée, puis l'élaboration d'un projet d'intervention.

Après quelques mois d'implication au sein de l'Association Le Chemin, voici quelques éléments d'observation sur le territoire. Ces constats ou remarques, peuvent constituer des éléments de pré-diagnostic de territoire sur le versant prévention santé, handicap, autonomie. Il ne s'agit en rien de conclusions, mais seulement d'un point de départ pour penser une méthodologie de recherche-action sur un diagnostic à venir ainsi qu'informer le réseau d'acteurs.

Il apparait avec évidence qu'il existe des liens disciplinaires entre l'ergothérapie et la prévention spécialisée, notamment quant au fait d'œuvrer à la qualité de vie, la levée des empêchements, pour l'acquisition d'une autonomie, dans le bassin de vie.

L'ergothérapie, est un art soignant qui s'appuie sur le constat que l'activité est thérapeutique et se centre sur la notion de handicap. Depuis sa création dans les années 1960 (en France), la discipline fit progressivement passer son champ d'intervention, de la rééducation par les travaux d'artisanat, ensuite à l'activité signifiante et la réadaptation, pour arriver actuellement à un soin situationnel qui met en avant la participation citoyenne.²

L'ergothérapeute est un professionnel de santé qui fonde sa pratique sur le lien entre l'activité humaine, la santé, l'environnement et l'autonomie. La profession d'ergothérapeute est réglementée par le Code de la Santé Publique (L4331-1 et R4331-1).

L'ergothérapie est une profession de la santé centrée sur le développement et le maintien de la capacité d'agir des personnes. Elle contribue à l'amélioration de la santé et de la qualité de la vie. Elle facilite la participation aux activités quotidiennes.

L'ergothérapeute tend donc par une analyse experte de la situation et du contexte, à lever les limitations (quelques soient leurs natures) qui empêchent une personne accompagnée d'agir en conformité avec le sens qu'elle construit dans sa participation à la vie sociale.

Si la prévention spécialisée œuvre à prévenir les marginalisations, et peut se définir comme une interface sociale entre un public cible (qui relève des compétences de la protection de l'enfance) et des circuits du territoire, Il est important

² L'ergothérapie en France : une perspective historique.

de noter que la terminologie de « prévention » en santé revêt une définition différente. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la prévention santé est l'ensemble des actions menées dans le but d'améliorer la santé publique.

Le retour dans le droit commun, la construction d'une autonomie, pour un public qui présente d'importantes fragilités ou facteurs de risque est le principal objectif poursuivi.

Si dans le contexte du chemin, le déterminant de santé est abordé comme une dimension du soutien socio-éducatif proposé, il n'est pas rare que le handicap et la santé aient été dans le parcours du jeune accompagné à l'origine d'une dynamique de rupture notamment scolaire.

Si la mission première du Chemin n'est pas de soigner, le soutien apporté à la trajectoire en santé des jeunes sera très souvent une partie de la mission.

Cadre d'intervention :

Cadre légal et référentiel :

Il est pour les actes d'ergothérapie celui du code de la santé publique et pour l'intervention celui de la prévention (code de l'action sociale et des Familles), du projet associatif et du projet de service du chemin.

Le mode opératoire, en dehors des actes d'expertise est celui de la prévention et donc l'aller vers, dans le respect du travail dit « de rue ». Tout cela se déroule dans le respect de la charte de la prévention spécialisée de la Dordogne, des valeurs associatives et des décrets des éléments du code de la santé publique définissant le D.E. d'ergothérapie et son référentiel de compétences.

L'éthique professionnelle vient également donner un cadre d'intervention pour la relation au public partenaire, et financeur. Dans le cas particulier de l'ergothérapeute, elle se compose doublement d'une pratique inspirée de l'éducatif, et d'une éthique soignante.

Sur un territoire :

Celui du Chemin, qui opère dans ses composantes de QPV et ZRR pour la prévention des marginalisations. Ce qui signifie à l'échelle individuelle que le professionnel peut être amené à exercer sur l'ensemble du territoire d'intervention du Chemin.

Ce même territoire est animé par un réseau d'acteurs qui œuvrent à lutter contre les déterminants de l'exclusion. Ils peuvent être dans le champ de la santé, du social, de la justice, de la culture ou de l'éducation. Certaines actions ou projets animés sur le territoire sont de nature interministérielle.

Cet ancrage au territoire permet de situer l'action comme participante ou co-occurrence avec les programmes de santé, les plans d'organisation du soin, de l'offre de soin et le contrat local de santé. Il semble positif d'inscrire les pratiques d'accompagnement au chemin dans une coordination avec les acteurs du territoire, tant pour bénéficier de l'expertise disponible que pour faire état de l'adéquation entre population cible de la prévention et les dispositifs d'accueil.

Comme le territoire vit déjà d'une animation, qui, tout comme les actions de prévention, tend à renforcer le pouvoir d'agir des habitants, il est important de faire se rencontrer le public et les dispositifs ou événements.

Définition de l'action :

Positionnement :

L'ergothérapeute intervient comme membre de l'équipe de prévention spécialisée, afin d'agir avec les jeunes sur les déterminants de la santé. Il fait bénéficier aux acteurs de son expertise sur la santé et le handicap dans l'analyse des situations et des contextes afin d'enrichir le projet éducatif. Il accompagne les jeunes et leur famille comme tiers facilitateur vers les parcours de soin avec pour but le renforcement de l'autonomie et de la qualité de vie. Son action prend lieu dans un territoire, muni d'institutions, structures, et de citoyens qui contribuent tous à une santé locale et communautaire. L'ergothérapeute agit donc localement, tout en développant à plus long terme les capacités à agir des jeunes, des familles des partenaires.

4 axes d'intervention :

Les accompagnements (individuels, collectifs) :

- Travailler sur les représentations de la santé
 - La vision manichéenne, la vision fonctionnaliste
- Accompagner à la demande des jeunes vers des professionnels de santé (PASS, CMP, MDPH)
- Contribuer à lever les limitations et empêchements qui pèsent sur l'autonomie du jeune
- Prévenir la rupture de parcours de soin, et le non recours.
 - Participer aux écrits en équipe pour les besoins administratifs de synthèse
 - Conduite vers l'accès aux droits administratifs (css, carte vitale) et aux reconnaissances AAH, RQTH
- Traduire les indications du système de santé de manière à faciliter l'autonomie
- Pratiquer ponctuellement des actes en ergothérapie de réadaptation
- Renseigner l'équipe sur la dimension santé afin d'ajuster les projets éducatifs et d'orientation
- Passer les relais

Les relations partenariales, projets et action en Santé publique :

- Participer aux actions de prévention des acteurs de terrain
- Être identifié comme institution ressource sur la prévention et l'éducation à la santé
- Faire se rencontrer un public et les acteurs de la santé
- Contribuer à porter la voix des citoyens auprès des organismes évaluateurs
- Devenir acteur dans le réseau de prévention
- Avec les partenaires et instances qui vont influencer sur la trajectoire du jeune, siéger pour apporter un éclairage sur le déterminant santé (PRE, coordination mission locale, ESS, aide aux devoirs, accueil jeunesse)
- Apporter du pouvoir d'agir aux jeunes dans la participation aux chantiers et projets d'animation du territoire.
 - En étant partie prenante d'action conduite par les dispositifs de prévention santé. (santé publique du CHP,)
 - Ex : villa santé, conférence santé sexuelle
- Porter de nouveaux projets issus de la santé communautaire

Le développement :

- En pratiquant l'éducation à la santé comme lien entre les jeunes
 - En créant des projets avec des partenaires (IREPS)
 - Possiblement en les transmettant aux citoyens devenus émissaires en santé
- En contribuant à la structuration d'activités citoyennes autour du bien-être
 - Ex : sport santé, groupe de parole, banquet citoyen

Le Diagnostic :

- Observer, sur terrain, les difficultés énumérées ou avérées, afin d'en faire un organe de veille
 - Mettre ces observations en lien avec les organismes de diagnostique (ORS, CLS....)
 - Amener des éléments de diagnostic de territoire au pilote.
- Relever et énumérer les caractéristiques propres au public accompagné
- Tenir un état des lieux des abandons et non recours au soin connus
- Détecter des souffrances ou limitations nouvelles qui apparaîtraient sur le territoire
- Faire état des particularités du territoire vis-à-vis des diagnostics plus globaux
 - Notamment traduire les cas complexes ou s'accumulent comorbidités et problématiques sociales.

Observations :

Garder à l'esprit que l'exercice relaté ici est menu, et correspond à 5 mois d'activité à 60%.

Général :

L'état de santé de la population cible de la prévention spécialisée est fortement altéré. (Plus de 80 % des jeunes accompagnés seraient en position d'avoir un accompagnement santé).

Le niveau de **non recours** aux droits et au soins est important (15/34 jeunes ont déjà renoncé à se soigner).

Les représentations sur la pratique du soin, qu'il soit de ville, institutionnel, conventionné ou non sont entachées par des interférences supposant une pratique répressive, policière, juridique, morale qui bloque le recours.

Le cumul de difficultés sociales, se reproduit à l'identique dans la dimension de la santé. De nombreux jeunes présentent non pas une problématique mais des comorbidités. **En moyenne 4 problématiques santé sont identifiées par jeune.** (Avec un écart type de 3).

Sur l'ensemble des jeunes accompagnés par le chemin, la proportion qui pourrait être légitimement mise en lien avec l'ergothérapeute est bien plus importante qu'initialement supposée. (D'environ 50 % présupposée, on tend vers 90%).

La présence d'empêchements liés à un **handicap invisible** non objectivé et présent dans la trajectoire de vie des jeunes est importante. (9 sur 34)

Les droits, cartes vitales et mutuelles sont parfois obsolètes et entraînent la disparition du jeune dans les systèmes de suivi des trajectoires. Comme sur les non-renouvellements des dossiers M.D.P.H. (3 jeunes sur 12 concernés).

Le mode opératoire de la prévention spécialisée dans **l'aller vers et la libre adhésion** est adapté à la conduite des rencontres sur l'axe santé. Les plus importants pourvoyeurs d'orientation vers l'ergothérapeute sont les éducateurs de secteur.

Le support chantier éducatif est également une bonne réponse pour accéder à un espace de rencontre et de création du lien.

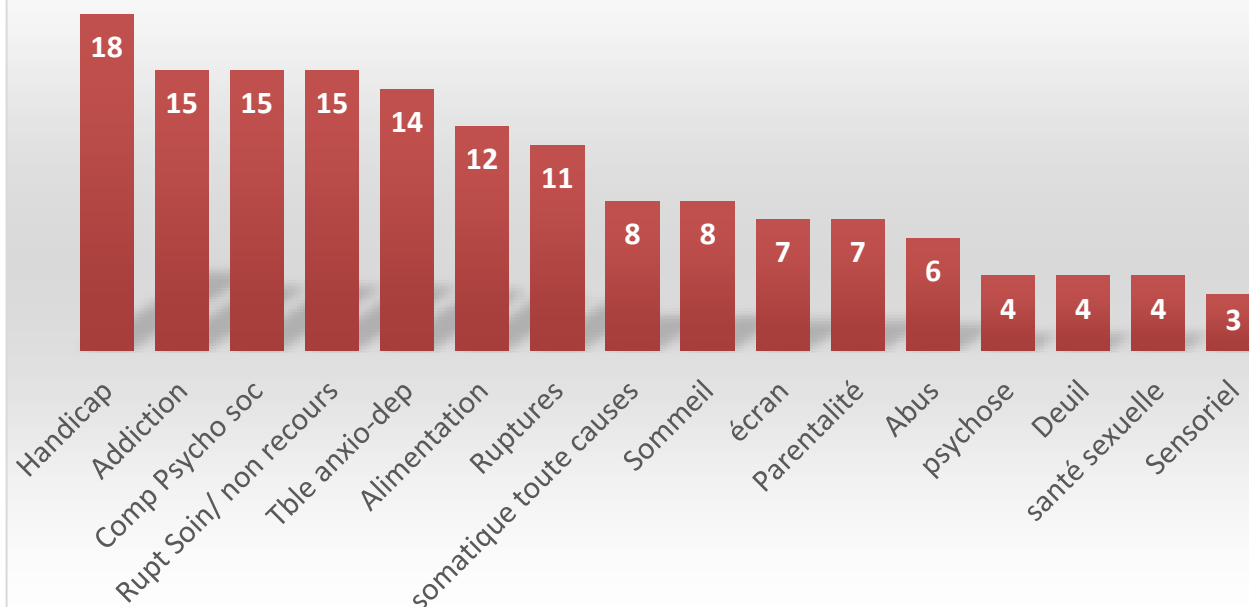
Effectifs : n= 34 > Hommes : 23 - Femmes : 11

Les thématiques présentées dans ce rapport, sont recueillies lors des échanges avec les jeunes. Elles ont été agrégées de manière thématique. Bien qu'évidemment chaque trajectoire soit individuelle, le but de restreindre les objets d'étude est de se repérer dans les ordres de grandeurs et les orientations possibles associées aux difficultés énoncées.

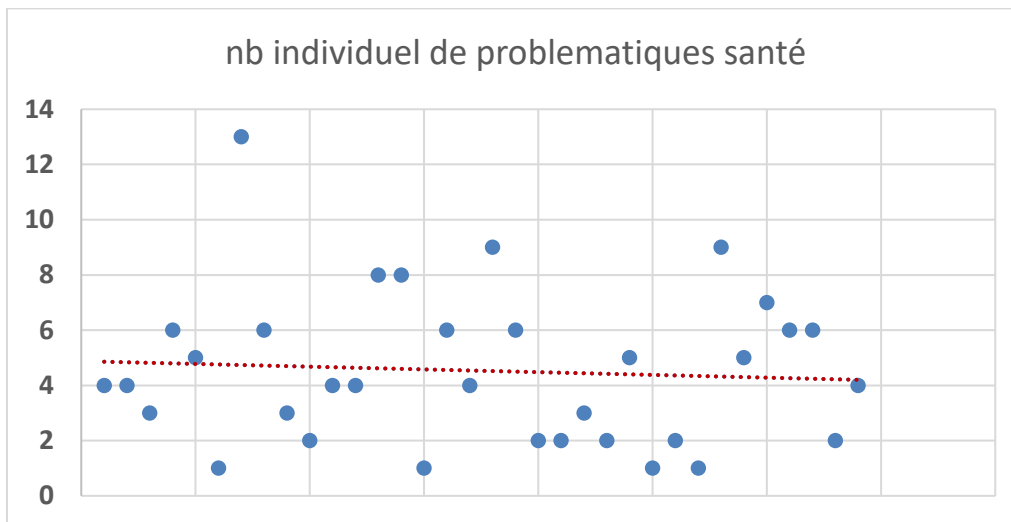
Les thématiques émergent de la pratique et ont fait l'objet de regroupements arbitraires qui vont s'affiner avec le temps. Voici quelques précisions :

Handicap	Inclus toutes les formes de handicap. Visible ou non, compensé ou non.
Addiction	Les consommations apparaissent dans ce thème mais pas les addictions sans produit (Par exemple l'addiction aux écrans).
Composante Psycho-sociale	Capacité à agir et démontrer un comportement adapté et positif. Les difficultés cognitives sont représentées en partie dans cette thématique et également dans le handicap mais pas isolément.
Rupture de Soins/ non recours	Inclus les droits, les renouvellements, l'abandon et le non recours
Symptôme anxiodépressifs	Le choix a été fait de séparer les symptômes anxiodépressifs de troubles psychiatriques dit plus sévères au regard du contexte confinement et des conclusions de la littérature et des plans d'intervention.
Alimentation	Regroupe les difficultés énoncées et les souhaits de se soigner
Ruptures	L'intitulé générique englobe, les comportements borderlines, les stratégies de mise en échec, les instabilités de trajectoires, les ruptures de vie.
Somatique toute causes	Orthopédie, cardiologie, endocrinologie ...
Sommeil	Difficultés énoncées ayant des conséquences sur la vie quotidienne
Ecran	Déclaratif sur la pratique excessive ayant des conséquences sur la vie quotidienne
Parentalité	Inclus les projets de naissance, les conseils éducatifs, l'ivg
Abus	Violence physique et / ou sexuelle
Psychose	Inclus uniquement les sujets ayant été diagnostiqués
Deuil	Phénomène externe impactant toutes les dimensions de la vie
Santé sexuelle	La contraception, les bilans gynécologiques, sanguin IST...
Sensoriel	Vue, ouïe, ...

Thématiques représentées



En observant cette représentation des thématiques les plus abordées, il est utile de se rappeler qu'en moyenne les jeunes accompagnés sont concernés par 4 ^{+/-} 3 de ces thématiques.



Comme on peut l'observer, les thématiques les plus représentées sont **1- le handicap**, **2- les addictions** (qui si l'on inclut les écrans sont en 1ere position), **3- les difficultés dans les compétences psycho sociales**, **4- les ruptures de soins**, **5 les symptômes anxiodépressifs**.

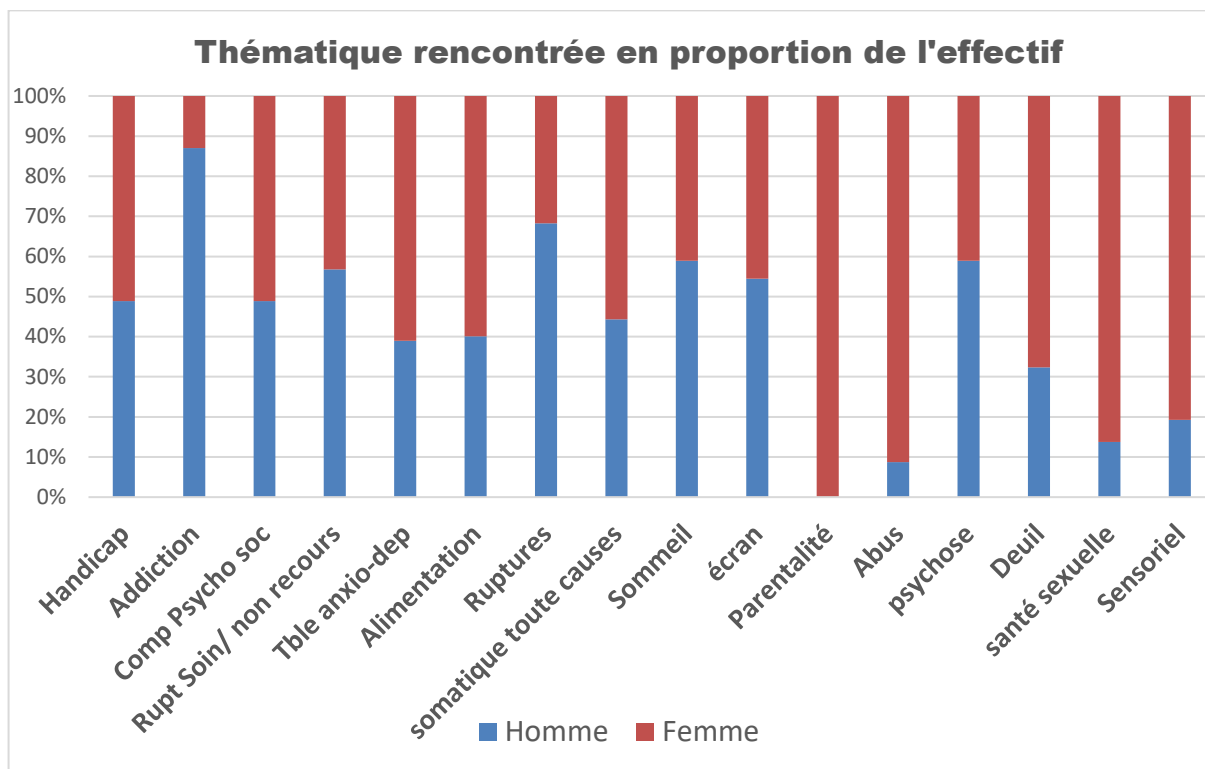
On observe des associations récurrentes, des corrélations et comorbidités qui recourent les diagnostics en population générale. Exemples de triptyques, associations ou comorbidités :

- Dépression, addiction, rupture de soin.
- Abus, trouble alimentaire, compétences psychosociales altérées.

La distribution des difficultés ici énoncées semble répartie de manière homogène au niveau des tranches d'âge. Peut-être avec plus de pratique et de données sera-t-il possible de voir émerger des différences sur un sous-échantillon de population.

En revanche, des différences sont observables sur les sous-populations homme-femme. En nombre de difficultés cumulées, il n'y a pas d'écart significatif entre homme et femme si l'on exclut les questions de parentalité. Avec les questions de parentalité, via l'aide aux jeunes mamans apportée par Le chemin on s'aperçoit qu'une jeune femme a en moyenne plus de difficultés de santé.

5 ^{+/-3} pour une jeune femme en moyenne contre 4 ^{+/-3} pour un homme.



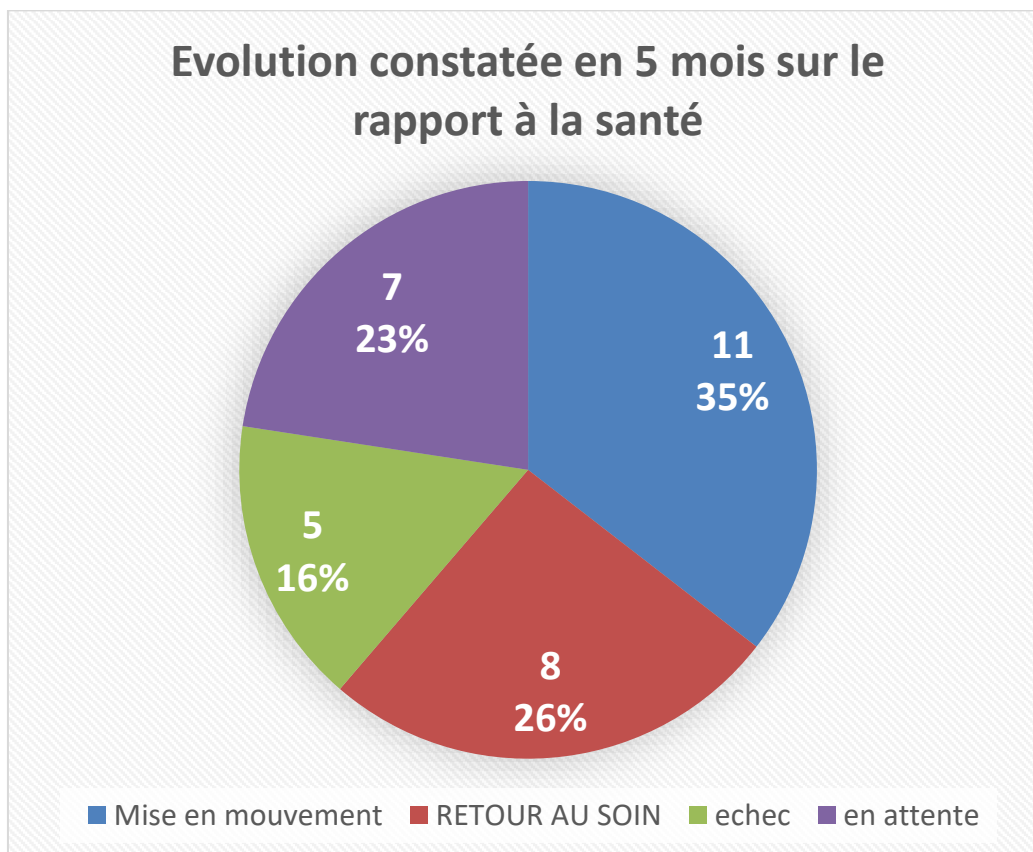
On retrouve une prévalence plus forte des thématiques d'addictions, de rupture et de troubles psychotiques chez les jeunes hommes.

Par ailleurs, on retrouve une prévalence plus forte des symptômes dépressifs, troubles alimentaires, abus et de parentalité chez les jeunes femmes.

La répartition des problématiques rencontrées semble globalement homogène au sein des tranches d'âge. Il ne se dégage pas sur cet échantillon de différence significative.

Il peut être nécessaire de pointer, qu'au sens de l'O.M.S., aucun des jeunes accompagnés par Le Chemin n'est en bonne santé.

Evolution constatée en 5 mois sur le rapport à la santé



Suite au travail proposé au sein de l'équipe éducative et en bénéficiant de la confiance installée par le travail de secteur : **31 jeunes sont encore en contacts et il est ainsi possible de qualifier l'état d'avancement de leur parcours en santé.**

A retenir :

Les diagnostics territoriaux en santé publique donnent des tendances qui se retrouvent au sein du public accompagné par Le Chemin. Sur la base de ces premiers éléments, il est raisonnable de penser, qu'il y a une forte corrélation entre les observations de terrain et les éléments généraux d'épidémiologie (travaillés statistiquement).

Deux modulations semblent émerger par rapport aux constats à échelle départementale ou régionale :

- Le non recours aux soins, ainsi que l'invisibilité de la population du Chemin dans les études, tend à faire penser que **les tendances sont amplifiées sur le territoire observé avec plus de comorbidités et un nœud de problématiques sociales rendant le soin plus long, complexe et coûteux.**

- Les déterminants de santé, tels que : les troubles du sommeil, le rapport aux écrans, ou la limitation des compétences psychosociales, qui **ne font l'objet d'aucune demande d'aide à ce jour, sont des sujets de vigilance accrue.**

Exemple d'action mise en œuvre :

Les accompagnements (individuels, collectifs)

- Travailler sur les représentations de la santé
 - La vision manichéenne, la vision fonctionnaliste

De nombreuses fois, des explications ont été données sur la notion de secret médical. Sur l'idée que l'humain n'est pas soit malade, soit en pleine santé. **Environ 12 jeunes concernés.**

- Accompagner à la demande des jeunes vers des professionnels de santé (PASS, CMP, MDPH, MHP, CPAM, médecin traitant)

Environ 13 jeunes concernés.

- Contribuer à lever les limitations et empêchements qui pèsent sur l'autonomie du jeune

Mise en mouvement par la prise de rendez-vous, la rencontre au sein de familles, la mobilisation en chantier, la réponse à une demande.

Environ 20 jeunes concernés.

- Prévenir la rupture de parcours de soin, et le non recours.
 - Participer aux écrits en équipe pour les besoins administratifs de synthèse
 - Conduite vers l'accès aux droits administratifs (css, carte vitale) et aux reconnaissances AAH, RQTH.

Environ 8 jeunes concernés

- Traduire les indications du système de santé de manière à faciliter l'autonomie.

Auprès du jeune ou de membres de sa famille.

Environ 7 jeunes concernés

- Renseigner l'équipe sur la dimension santé afin d'ajuster les projets éducatifs et d'orientation.

En particulier dans le contexte chantier, il est utile de rationaliser les difficultés observées dans l'interaction avec la tâche et les autres au sein du chantier. Également, dans les projets éducatifs, de situer le niveau d'empêchement ou de handicap latent afin de prioriser en équipe les interventions.

- Passer les relais

A date, et après un exercice de quelques mois, des relais sont passés vers les institutions mais un soutien reste nécessaire.

- Participer aux actions de prévention des acteurs de terrain.

Les jeunes du Chemin ont été mis en chantier dit « santé » pour être acteurs sur les actions de santé publique portés par les agents de l'hôpital de périgueux en lien avec le contrat local de santé. Les retours des jeunes comme des partenaires sont très positifs.

Ils ont participé à l'action « Villa Santé », sur un quartier de la commune de Coulounieix-Chamiers, en préparant et distribuant une soupe à partir des légumes travaillés dans le cadre du « chantier jardin ».

Cette immersion leur a permis d'être en contact des professionnels de santé et de l'animation en santé publique.

Leur positionnement en tant qu'acteurs des évènements de prévention, leur a permis en décalant le propos, de questionner pour leur propre santé sans être directement en prise. Ainsi, ils se forment et peuvent par la suite se mettre en mouvement.

En 2023, il est prévu la participation de 4 jeunes sur un colloque interprofessionnel sur l'éducation à la santé sexuelle et planifiée. Ils seront impliqués dans la préparation du colloque et également dans le bon déroulement de la journée et l'accueil du public.

Également ils seront acteurs en chantier santé sur les futures sorties de la villa santé, sur les actions du Cegidd et également sur des projets portés par le contrat local de santé.

Ce type d'action vient parfaitement compléter les objectifs de mobilisation en santé et de liens partenariaux.

Rappel des axes :

- Être identifié comme institution ressource sur la prévention et l'éducation à la santé
- Faire se rencontrer un public et les acteurs de la santé
- Contribuer à porter la voix des citoyens auprès des organismes évaluateurs
- Devenir acteur dans le réseau de prévention
- Avec les partenaires et instances qui vont influencer sur la trajectoire du jeune, siéger pour apporter un éclairage sur le déterminant santé (PRE, coordination mission locale, ESS, aide aux devoirs, accueil jeunesse...)
- Apporter du pouvoir d'agir aux jeunes dans la participation aux chantiers et projets d'animation du territoire :
 - En étant partie prenante d'actions conduites par les dispositifs de prévention santé. (santé publique du CHP)
 - Ex : villa santé, conférence santé sexuelle
- Porter de nouveaux projets issus de la santé communautaire

LE DIAGNOSTIC

Sur les éléments diagnostics, la première mouture est dans la section des observations.

La mise en œuvre des compétences en ergothérapie au sein de l'équipe éducative, permet d'avoir un acteur dédié à la santé d'un public qui se trouve souvent en dehors du champ des diagnostics territoriaux en santé des populations. Cette action peut avoir comme conséquence positive de ramener dans le domaine du visible des citoyens ayant pu être invisibles au système de santé, par défaut ; de droits, ou de recours.

La dynamique d'appui mise en place en interne permet aux équipes d'opérer si nécessaire un décalage vers l'ergothérapeute, ainsi, d'enrichir le projet éducatif ou de concentrer leur pratique sur les collectifs émergents.

L'émergence du pôle santé sous sa forme définie en 2022 répond à un besoin quasi omniprésent chez le public de la prévention spécialisée et en rebond à un besoin interne des travailleurs sociaux de rue.

La démarche s'inscrit dans le territoire avec l'action des partenaires et des plans de santé ; ainsi elle permet une influence conjuguée sur le parcours de santé du jeune. La mise en action des programmes et plans de santé du territoire viennent ainsi toucher le public de la prévention et se combiner avec le travail individuel.

Le travail principal consiste à lever des empêchements et travailler sur les représentations afin de permettre une construction citoyenne qui intègre la santé comme un bien.

Le pôle santé participe à la protection de l'enfance en luttant contre l'installation de problématiques de santé pouvant conduire à l'exclusion voire l'auto exclusion. Se faisant, il est possible de participer à renforcer le pouvoir d'agir des individus et des collectifs humains qui les connecte ; notamment en travaillant sur le rejet de la souffrance comme un état permanent de l'être.

Les axes de travail pour l'année 2023 seront dans la continuité de l'année 2022. Des efforts particuliers seront déployés pour renforcer : la méthodologie diagnostic, et la création de chantiers santé dans lesquels les jeunes sont acteurs de l'animation du territoire, en santé.

Sources de données > Statistiques de l'INSEE, dossier complet département de la Dordogne
(<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-24#chiffre-cle-8>)

Outil cartographique des indicateurs sociaux de nouvelle aquitaine <https://geoclip.ors-na.org/ocarina/#c=home>

SYSTÈME NATIONAL DES DONNÉES DE SANTÉ <https://www.snds.gouv.fr/SNDS/Accueil>

ATIH : agente technique de l'information sur l'hospitalisation <https://www.atih.sante.fr/>

L'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes) [Présentation de l'Irdes - Irdes](#)

Observatoire régional de santé nouvelle-aquitaine ORS-na <https://www.ors-na.org/>

La base de données cartographique des actions régionales de santé OSCARS (Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé)

<https://www.oscarsante.org/nouvelle-aquitaine>

Documents diagnostics >

Diagnostic régional <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/media/23835/download?inline>

Diagnostic territorial DORDOGNE (disponible sur le commun)

Diagnostic social partagé de territoire -rapport de diagnostic- dec 2022 (Commun)

Atlas de la santé ARS 2018

PROJET TERRITORIAL DE SANTE MENTALE DORDOGNE Diagnostic territorial partagé Printemps 2019 (commun) (*La Délégation Départementale de la Dordogne, en charge de l'animation de l'élaboration du diagnostic du Projet territorial de santé mentale*).

Documents Structurant l'activité de soin > Le Projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine 2018-2028

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/le-projet-regional-de-sante-nouvelle-aquitaine-2018-2018-est-adopte>

Cadre d'orientation stratégique <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/media/28864/download?inline>

Le schéma régional de santé SRS <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/media/28896/download?inline>

Feuille de Route Prévention Promotion de la santé ARS – Délégation départementale de la Dordogne 2021

Le contrat local de santé [GdPx_CLS2_2019-2023.pdf \(grandperigueux.fr\)](#)

Fiche du contrat local de santé (commun)

Décret de compétences en ergothérapie (commun)

Le programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS) Nouvelle-Aquitaine 2018-2023

6. L'ACTIVITE DE L'ANNEE PAR SECTEUR (PÔLE EDUCATIF)

6.1 Présentation générale :

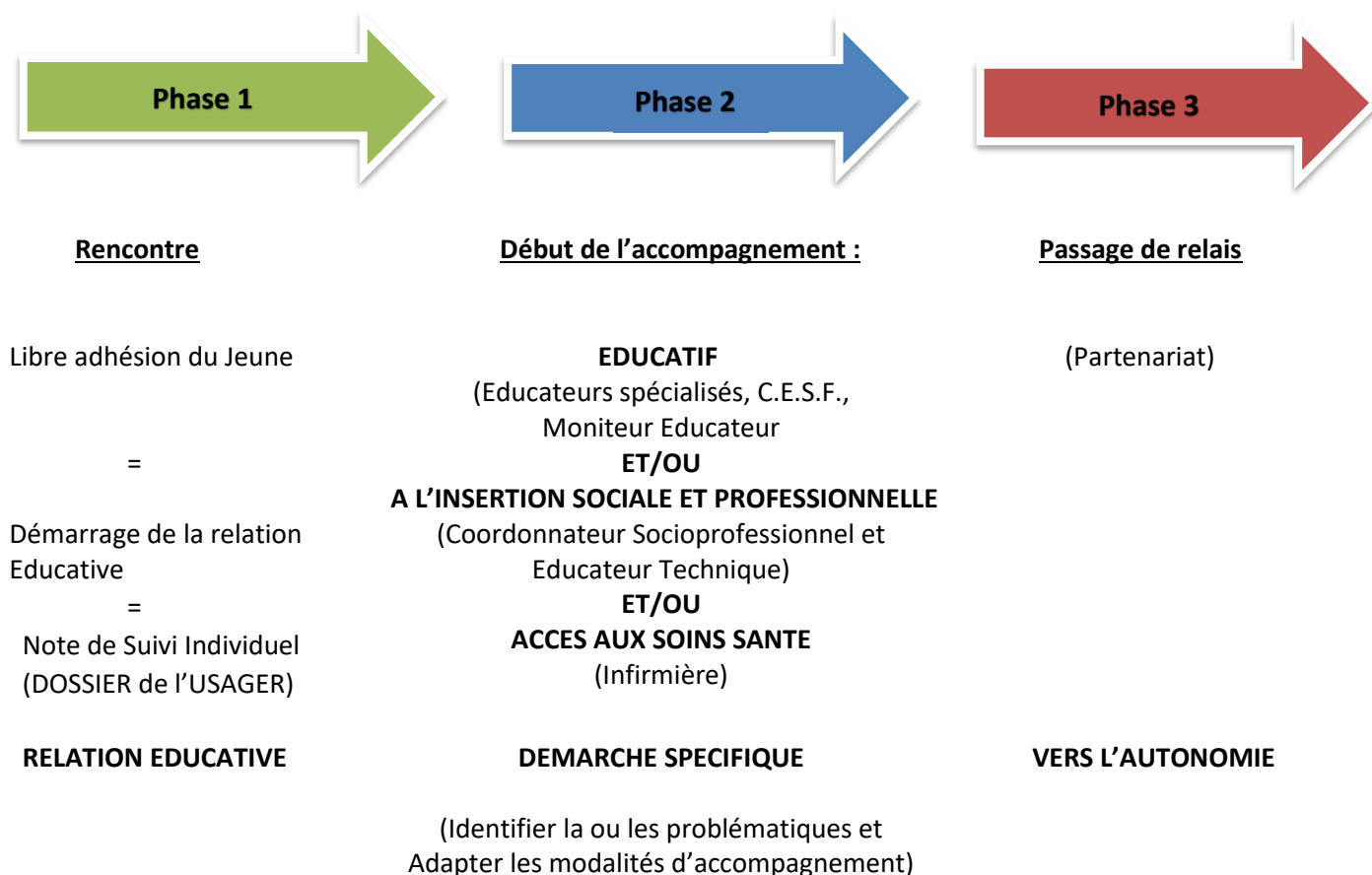
6.1.1 - Cadre d'intervention de la prévention spécialisée, présentation des missions. Retour sur « l'adaptabilité » des professionnels. Evaluation des missions.

La Prévention spécialisée se situe dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance relevant des compétences des Départements depuis les lois de décentralisation. Elle est soumise, en application de l'ordonnance du 1^{er} décembre 2005, à la réglementation relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux instituée par la loi du 2 janvier 2002, excepté certaines dispositions incompatibles avec ses spécificités.

Pour « fluidifier » la lecture de ce document, nous nous invitons à prendre connaissance des missions essentielles dévolues à la Prévention spécialisée en vous rendant sur notre site : www.lechemin24.fr

6.2 - Le Processus de Rencontre, Illustration des différentes phases d'emploi du temps de l'éducateur (les périodes spécifiques, la présence sociale) :

Afin de clarifier l'intervention en prévention spécialisée, nous avons cherché à modéliser les spécificités de cette action éducative.



Il est bien évident que ce schéma symbolise ce que pourrait être la progression de l'intervention de la prévention spécialisée au Chemin. En réalité, il existe des passerelles ou des « allers / retours » entre les différentes phases.

Précision sur ces 3 phases :

- 1) Créer le lien de confiance avec le jeune** dans le cadre de sa libre adhésion **et dans le respect de son anonymat s'il le souhaite** (exception faite des mineurs en situation de danger) ;
- 2) Définir et construire les objectifs d'accompagnement** avec la personne et ses représentants légaux, si possible (remise de la charte des droits et libertés de la personne accompagnée, possibilité de signer un contrat d'engagement – signature de la N.S.I. et R.G.P.D. > Dossier de l'utilisateur). Si impossibilité, en préciser les raisons sur le document.
- 3) Passage de relais** vers le droit commun et/ou arrêt de l'accompagnement par Le Chemin.

6.3 Le Bilan d'activité par Secteur (Réalisé par chaque équipe éducative) :

Nous utilisons des outils méthodologiques qui permettent une lecture de l'activité réalisée sur chaque secteur d'intervention, selon 14 items et selon le plan détaillé ci-dessous :

1/ Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention.

Schémas du quartier,

2/ Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...),

3/ Le public du territoire,

N.B. : Une « Vignette clinique » vient enrichir le rapport d'activités pour chaque secteur. En effet, les données « quantitatives ne peuvent illustrer à elles seules les différents temps d'accompagnement que nécessitent des situations personnelles ou familiales souvent très complexes. Le temps consacré à soutenir est souvent très chronophage. Les allers-retours qui permettent une progression d'un jeune ou d'une situation familiale font l'objet d'un engagement des professionnels de chaque instant, souvent en partenariat avec d'autres interlocuteurs.

4/ Outils de médiations,

Nous avons repris les **14 Indicateurs** qui déterminent les types d'accompagnements qui sont les plus demandés par les jeunes et leurs familles sur notre territoire d'intervention.

Une synthèse de l'activité globale des secteurs en fonction des 14 indicateurs est téléchargeable sous format PDF sur notre site internet : www.lechemin24.fr sous le titre :

- **SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES 2022**
(Après l'Assemblée Générale du 26 Avril 2023)

5/ Le Partenariat,

6/ Développement Social Local.

6.3.1 SECTEUR OUEST :

6.3.1.1 - Le secteur de Coulounieix-Chamiers / Marsac sur l'Isle :

1. Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention, Schémas du quartier.

Le territoire de Coulounieix-Chamiers est depuis plusieurs années en mutation notamment sur le quartier HLM Jacqueline Auriol du bas-Chamiers avec la mise en œuvre du plan de renouvellement urbain. Ainsi les chantiers de démolitions avancent et les rénovations des appartements continuent. Ces modifications au niveau des logements ont peu impacté notre travail sur ce secteur. En effet, les jeunes et les familles en voie de marginalisation que nous suivons sont restés vivre sur ce quartier pour la majorité d'entre eux.

Nous constatons même, depuis la fin de l'année 2022, l'arrivée de nouvelles familles dans les logements récemment rénovés sur le bas-Chamiers.



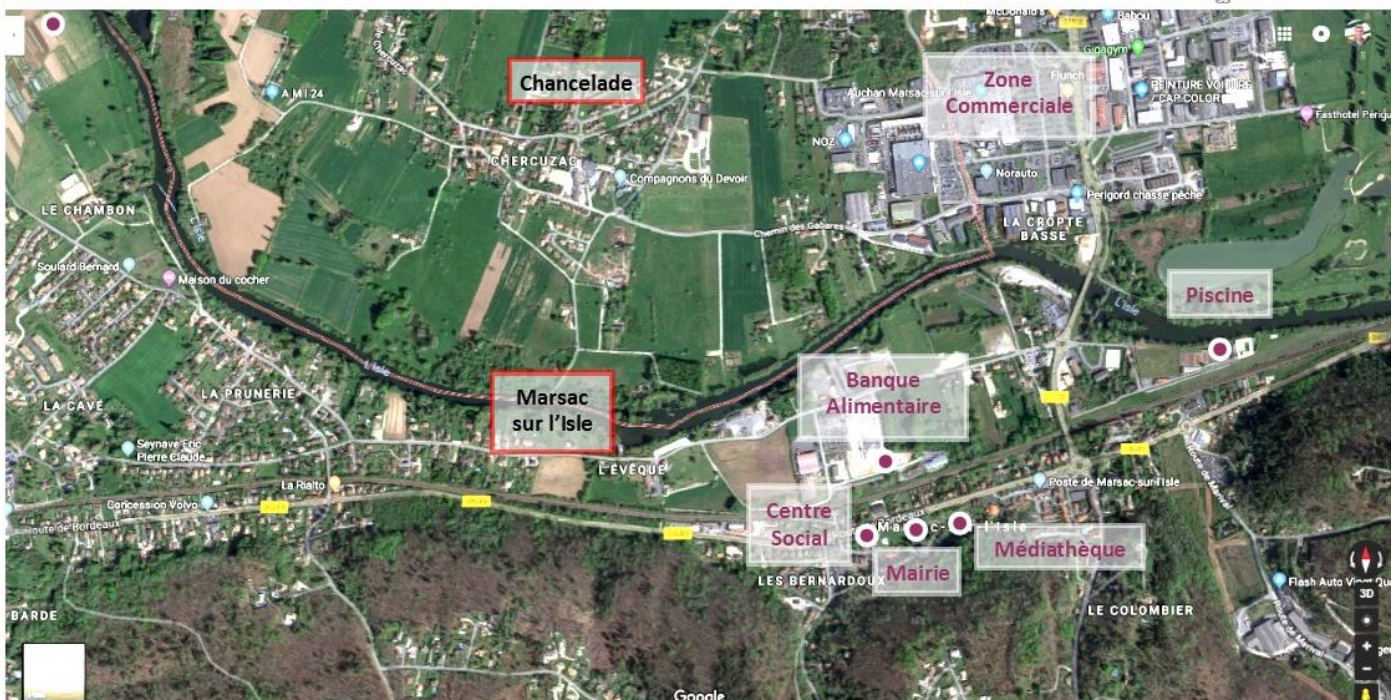
La Cité Pagot, même si cette zone n'est pas un « Quartier Prioritaire », c'est un « Territoire Fragilisé », mentionné comme tel dans la nouvelle géographie de la Politique de la Ville en 2015. Nous y retrouvons une population fortement précarisée et plus isolée géographiquement des lieux d'attraction sociale.

Ces deux quartiers, même s'ils présentent de grandes difficultés qui se traduisent par des problématiques de protection de l'enfance et d'insertion sociale et professionnelle, présentent un « profil connu » par la prévention spécialisée.



La Cité Pagot

Vers l'îlot de la Roche



Marsac sur l'Isle

Pour le territoire de Marsac sur l'Isle, nous avons maintenu un travail partenarial avec le Centre Socio-Culturel « Le Diapason » dans le cadre de la réécriture de leur projet social. D'autant plus que cette commune va bientôt voir la construction d'environ 70 logements sociaux.

Dans ce contexte, l'équipe éducative de l'association Le Chemin, sur le secteur de Coulounieix-Chamiers / Marsac-sur-l'Isle a dû faire face également à de nombreux changements.

En effet, en février 2022, nous avons eu le retour de congé maternité de Mme Marie Dubuc et ainsi le départ de sa remplaçante, Mme Anaïs Delmas.

En Mars 2022, c'est Mme Rose Tiebout (élève en 3^{ème} année Educatrice Spécialisée à l'I.R.T.S. de Talence) qui a terminé son stage long sur ce secteur. Cette étudiante a présenté son mémoire à la certification du diplôme, son travail de terrain et de recherches théoriques a consisté à interroger le positionnement éducatif de l'équipe lors des chantiers éducatifs avec des jeunes ayant des problèmes d'addictions.

Au cours du premier trimestre, l'intérêt de travailler à la formation des futurs professionnels de la prévention spécialisée a poussé l'association Le Chemin et les éducateurs spécialisés du secteur à accepter de prendre en apprentissage pour 3 ans, Mme Edwige Martin, en formation d'éducatrice spécialisée au C.E.F de Bergerac.

En avril, l'équipe éducative du secteur a encouragé le recrutement d'un ergothérapeute, Mr Manuel Louchart, afin de succéder au poste de Mme Hélène d'Angelis, infirmière, qui est partie à la retraite en août 2022.

En cette fin d'année 2022, Mr Louchart occupe un poste inter-secteur, pôle Soutien Santé. Par conséquent, une collègue du secteur de Gour de l'Arche / Toulon, Mme Fatima El Mezaby, va venir renforcer l'équipe du secteur de de Coulounieix-Chamiers / Marsac-sur- l'Isle dès fin janvier 2023.

Malgré ces évolutions et permutations, l'équipe éducative a pu maintenir et même renforcer le nombre de personnes accompagnées en 2022. Ainsi nous avons suivi 83 situations de jeunes et familles, ce qui représente une centaine de personnes accompagnées. Par ailleurs, lors de notre travail de rue sur le secteur, nous avons été en contact plus ou moins réguliers avec 226 personnes.

Les accompagnements individuels en prévention spécialisée sont divers et variés car nous nous adaptons aux problématiques que les usagers rencontrent (cf. tableaux ci-dessous).

TRANCHES AGE/SEXE NSI 2022 COULOUNIEIX-CHAMIERES

	HOMMES	FEMMES
Moins de 3 ans	0	0
De 3 à moins de 6 ans	0	0
De 6 à moins de 10 ans	1	0
De 10 à moins de 12 ans	1	0
De 12 à moins de 16 ans	5	2
De 16 à moins de 18 ans	4	2
De 18 à moins de 21 ans	14	13
De 21 à moins de 25 ans	10	7
Plus de 25 ans	7	17
TOTAL	42	41
	83	

RECAPITULATIF ITEMS NSI 2022 COULOUNIEUX-CHAMIER

Étiquettes de lignes	Difficultés personnelles et/ou familiales	Protection de l'enfance	Développement social local	Santé physique	Santé psychique	Scolarité	Insertion professionnelle/ Formation	Chantier Educatif	Justice	Mobilité	Logement	Accès aux loisirs / Sports / Culture	Aide alimentaire Et/ou Aide financière	Démarches / Administratifs
FEMMES	31	10	2	11	20	7	21	5	5	19	15	23	14	21
De 12 à moins de 16 ans	1	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	2	1	0
De 16 à moins de 18 ans	0	0	0	0	1	2	1	0	0	0	0	0	1	0
De 18 à moins de 21 ans	8	2	0	2	4	4	11	3	0	6	3	7	1	7
De 21 à moins de 25 ans	6	2	1	3	5	0	6	2	3	3	4	5	4	6
Jeunes Plus de 25 ans	16	6	1	5	10	0	3	0	2	9	8	9	7	8
HOMMES	25	4	1	11	21	14	30	16	8	17	17	28	10	27
De 10 à moins de 12 ans	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0
De 12 à moins de 16 ans	2	1	0	0	3	5	0	1	0	1	1	4	0	2
De 16 à moins de 18 ans	2	2	0	0	1	3	2	2	1	1	1	4	0	0
De 18 à moins de 21 ans	11	0	0	1	8	3	12	7	3	7	6	10	4	11
De 21 à moins de 25 ans	3	0	0	5	5	1	9	5	1	3	4	5	3	9
De 6 à moins de 10 ans	1	1	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1	1	0
Jeunes Plus de 25 ans	6	0	1	4	4	0	7	1	3	4	5	3	2	5
Total général	56	14	3	22	41	21	51	21	13	36	32	51	24	48

a) Difficultés personnelles et/ou familiales

Avec la crise économique et sociale que nous vivons, les jeunes viennent nous rencontrer pour parler de leur situation familiale instable voir précaire. Beaucoup ne voient pas l'avenir de manière positive et s'interrogent sur leur devenir.

Certains jeunes se sont retrouvés à la rue n'ayant pas de personne ressource sur qui s'appuyer. Ils viennent alors, nous solliciter pour que nous les accompagnions vers les structures aidantes et sont en demande de lien.

Ces jeunes, avec qui nous travaillons sont connus du secteur depuis des années, ce qui nous permet d'être en confiance et de ne pas perdre de temps dans la mise en place de partenariat ou d'un passage de relais. Cette relation de confiance facilite l'entrée en relation avec de nouveaux jeunes par le « bouche à oreille » et le travail de rue.

b) Protection de l'enfance

Depuis la loi du 14 mars 2016, relative à la protection de l'enfance, «la prévention spécialisée est inscrite en toute lettre dans les missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, pour mieux prendre en compte les besoins de l'enfant et améliorer la gouvernance nationale et locale de la protection de l'enfance pour une politique décloisonnée et transversale.

Cette année nous n'avons pas eu à faire d'Information Préoccupante. Ainsi le travail mené par l'équipe de Coulounieix-Chamiers au titre de la protection de l'enfance s'est traduit par des accompagnements de jeunes et de familles vers les Centres Médicaux-Sociaux du département ou de travailler en lien avec des foyers sur les retours aux domiciles des parents les weekends. Nous avons également soutenu une famille qui venait de recevoir un courrier concernant une Information Préoccupante dans le cadre des échanges d'informations obligatoires entre services de l'Aide Social à l'Enfance.

Par ailleurs, le travail de la prévention spécialisée avec des jeunes femmes sur leur maternité et la parentalité est spécifiquement développé dans un « Zoom parentalité » ([Page 64](#)).

c) Développement social local

Cette année, nous avons travaillé avec 3 jeunes sur un projet de caisse à savon. Ce projet nous permet de maintenir notre partenariat avec les structures associatives locales et de favoriser un lien de confiance avec ces jeunes. Comme le projet inclut le service jeunesse du centre social, cette action va nous faire rencontrer d'autres jeunes scolaires du quartier.

Par ailleurs, les éducateurs du secteur occupent toujours depuis la création du Conseil Citoyen de Coulounieix-Chamiers en 2016, l'un des sièges réservés aux associations œuvrant auprès des habitants dans le cadre du développement social local du territoire.

Ainsi, nous siégeons une fois par mois à la réunion plénière animée par le Centre Social St Exupéry, avec la participation active et régulière d'une petite dizaine d'habitants du quartier ainsi que des représentants de la F.C.P.E, de l'Amicale des locataires et du Centre Social St Exupéry ; Nous nous réunissons en sous-groupe sur des thèmes comme l'insertion professionnelles, consultation des habitants, les animations culturelles, etc. Le Conseil Citoyen est régulièrement consulté par les élus et divers partenaires. Il est également à l'initiative de table ronde avec les élus et les partenaires de terrains pour faire remonter des projets ou des problématiques en lien avec la vie sur ce quartier pendant cette période de rénovation urbaine.

d) Santé physique - Santé psychique

Les accompagnements concernent des jeunes qui ont parfois perdu le contact avec les praticiens médicaux. Il s'agit de restaurer le lien avec les professionnels, de faire le point sur l'état de santé et de travailler la prévention des risques. Les fragilités de santé sont plutôt psychologiques et les orientations ont nécessité un accompagnement concerté vers des structures spécialisées d'intervention : CMP, CMPP, Pédiatrie, médecine ambulatoire psychiatrique, MDPH.

Notre travail auprès du jeune « patient » et du prescripteur est primordial, il faut établir dans notre travail d'accompagnement un lien sécurisant, de confiance qui favorise l'adhésion au soin.

Page 67 > Zoom sur l'accompagnement d'une jeune en situation de handicap sur le long terme.

e) Scolarité

Face à des situations de difficultés scolaires proches de la déscolarisation, nous sommes amenés à élaborer en partenariat avec l'institution scolaire et les familles avec des orientations spécifiques. Cette année, nous avons pu travailler différents projets en lien avec l'éducation nationale et le service jeunesse du centre social. N'ayant plus de chantier NEET à mettre en place, nous pouvons recentrer notre travail de prévention des risques de décrochage scolaire. Nous sommes intervenus dans certains lycées, grâce à notre travail en partenariat avec les assistants sociaux scolaires, infirmiers scolaires, CPE et chefs d'établissements.

f) Insertion professionnelle/ Formation

Cette problématique vient en 3^{ème} position. Les jeunes que nous rencontrons n'ont pas de formation, pour beaucoup, et ont arrêté leur scolarité au collège. Ils viennent nous consulter sur des orientations possibles comme Mission Locale, Pôle Emploi, sur des recherches de stages, faire un CV et lettre de motivation. Les jeunes savent que nous avons l'outil chantier éducatif/chantiers permanents, qui peut les aider à retrouver un désir et une motivation de travail.

g) Justice

Les jeunes majeurs que nous accompagnons actuellement avaient pour certains des suivis PJJ, étant mineurs. Ces jeunes ont continué à avoir des problèmes avec la justice, cherchant l'interdit et des limites. Notre accompagnement s'est traduit par la mobilisation des jeunes pour qu'ils se rendent à leur rdv SPIP, et en leur expliquant les répercussions s'ils ne s'y tenaient pas.

h) Logement

Sur ce territoire, les habitants de la commune souhaitent rester vivre dans leur quartier, beaucoup de familles qui ont déménagé attendent d'y être relogées. Avec la rénovation du quartier de Chamiers, nous avons vu des familles qui habitaient le secteur depuis des années partir sur d'autres communes. D'autres familles sont arrivées sur des logements réhabilités. Nous avons aussi accompagné des jeunes vers le logement dans un objectif d'autonomie.

Nous avons sollicité différents organismes en fonction du parcours de vie du jeune. Nous avons travaillé en partenariat, avec l'ASD qui porte le SIAO, le FJT, le service des tutelles, pour mettre en lien nos connaissances sur la situation du jeune et l'aider à trouver ce qui lui correspond le mieux.

i) Accès aux loisirs/ sports / culture

En fonction de leurs souhaits les jeunes nous sollicitent souvent pour pratiquer un sport ou une activité culturelle. Cette année nous avons orienté et accompagné des enfants vers des clubs sportifs (football, danse, ping-pong) et vers des centres de loisirs et ou des colonies de vacances en lien avec le Programme de Réussite Educative de la ville de Coulounieix-Chamiers.

Ainsi nous proposons aux jeunes une panoplie d'offres culturelles inédites sur Périgueux et dans le département autour d'expositions artistiques, de festivals, et de projections cinématographiques que nous co-construisons avec les jeunes, leurs parents et également avec les partenaires liés à l'animation.

j) Démarches Administratives

De plus en plus de personnes sont démunies face à une augmentation de formulaires à remplir et souvent d'une grande complexité. Nous sommes amenés à être à leurs côtés pour accomplir des demandes d'aides diverses. Exemples : Carte vitale, CMU, CAF, avis d'imposition, ouverture de compte bancaire, régularisation, informations et contrat d'assurances.

ZOOM SUR LA PARENTALITE EN PREVENTION SPECIALISEE

Sur le secteur de Coulounieix-Chamiers / Marsac sur l'Isle, le travail éducatif auprès des familles est primordial. De notre place d'éducateur en prévention spécialisée, nous sommes sollicités par l'ensemble des habitants de la commune, par des familles, des partenaires, pour diverses difficultés souvent liées à l'autorité parentale, à la scolarité ou des problèmes de droits communs.

Par le biais de sorties, d'ateliers, de chantiers éducatifs, du travail de rue, nous entrons en relation avec l'ensemble de la sphère familiale.

En prévention spécialisée notre public cible sont les jeunes de 12- 25 ans. Nous travaillons aussi avec un public plus jeune pour plusieurs raisons. La première concerne notre cadre légal lié à la protection de l'enfance qui nous impose une vigilance chez les plus jeunes

La seconde est d'établir un lien, une rencontre, une accroche, qui nous permet de travailler dans un climat de confiance sur du long terme et avec l'ensemble de la famille.

Cette année, nous avons identifié 4 axes de travail autour de ce thème :

1. **Maternité** : nous avons accompagné 4 jeunes femmes, avec des parcours différents.

Nous allons développer une de ces situations.

Ana, 23 ans. Cette jeune femme est connue du secteur depuis l'âge de ses 10 ans. A l'époque, elle a bénéficié de sorties éducatives avec nos collègues pour travailler une médiation familiale. Nous avons accompagné cette jeune femme dans toutes les étapes de sa vie (scolarité, formation, emploi, administratif, santé). Elle nous a identifiés comme des personnes ressources, en qui elle peut avoir confiance. Plus jeune, nous l'avons accompagné dans son parcours professionnel à obtenir son CAP petite enfance et son permis de conduire. Ana a décidé de changer de région afin de mettre de la distance avec sa famille et ses fréquentations, elle est donc partie 3 ans à Colmar où elle a décroché un CDI dans la petite enfance mais en passant par des moments très difficiles (115 Urgence social, contrats précaires). Cette jeune adulte est toujours restée en contact avec nous, même à Colmar et nous l'avons guidé à plusieurs reprises à distance vers d'autres travailleurs sociaux.

En août de cette année, elle nous a contacté pour nous informer de sa grossesse, qu'elle se sentait en danger à Colmar, car la famille du futur papa ne souhaitait pas de cette grossesse.

Elle a donc démissionné de son travail pour revenir en Dordogne, sans logement, sans ressources.

Nous l'avons beaucoup soutenu et accompagné comme pour des rendez-vous médicaux, de l'aide alimentaire, les démarches administratives auprès de CAF, de la CPAM, de l'Assistant Social de Secteur ou encore sur les mails au Pôle Emploi pour qu'elle puisse avoir une grossesse qui se passe bien, entourée de professionnels de santé (maternité, sage-femme, la PMI, notre collègue Ergothérapeute) et de professionnels de l'éducation spécialisée formés à la Protection de l'enfance. Pendant les premiers mois de grossesse, Ana était confrontée à des hébergements précaires chez des connaissances car il n'y avait pas de place adaptée dans les services d'hébergements d'urgences. Sa situation s'est débloquée pour le 8^{ème} mois de grossesse, Ana a pris en compte les conseils de l'équipe éducative du Chemin afin de faire sa demande d'accueil dans un foyer de l'enfance au sein l'unité parent(s)/enfant. Aujourd'hui, fin 2022, elle est accompagnée et soutenue par des professionnels de la petite enfance, et suite à sa démission d'un CDI, elle a quand même obtenu par le président du département le droit de bénéficier à titre exceptionnelle du RSA. La naissance approche ... Ana va sûrement quitter ce dispositif d'hébergement de l'aide sociale à l'enfance courant 2023 pour s'installer dans le parc privé. Ainsi notre travail de prévention spécialisée auprès de cette jeune et de son futur bébé va continuer autour du logement, de la santé, de la maternité, de l'activité professionnelle et de la mobilité afin qu'elle puisse retrouver une autonomie et une stabilité dans sa vie.

2. **Médiation familiale** : grâce à notre travail de rue et le principe de libre adhésion, nous pouvons entrer en contact avec des familles fuyantes des services sociaux ou des travailleurs médico-sociaux. Nous pouvons être présents en tant que médiateurs afin de faciliter les relations intrafamiliales et d'orienter la famille en passant le relais. Cette année, nous avons été sollicités par une famille qui avait des réticences à recevoir les assistantes sociales chez eux, suite à une information préoccupante. Nous avons rencontré la famille, joins le CMS pour avertir de notre présence et nous avons rassuré la famille sur les démarches suite à une information préoccupante.
3. **Les sorties éducatives** : Elles nous permettent de créer ou de maintenir un lien et un climat de confiance, avec les jeunes comme avec les familles. Les activités ou sorties sont un outil indispensable pour obtenir des temps d'observations et d'échanges informels, afin de construire une relation éducative basée sur la confiance.
4. **Permanence du lien** : Ce travail mené avec les plus petits à des répercussions dans l'avenir. Actuellement, nous accompagnons un jeune qui est âgé de 20 ans, pour son projet professionnel. Il en profite pour parler de ses difficultés familiales et ses problématiques de santé. Ce jeune est connu du secteur depuis une décennie. Il a bénéficié de sorties plus jeune, étant l'avant dernier d'une fratrie, accompagné par nos précédents collègues. Il connaît les principes de notre travail et vient nous solliciter pour effectuer ses démarches ou parler de ses difficultés. L'implantation et l'implication de l'équipe éducative sur le territoire de Coulounieix-Chamiers permettent de maintenir le lien éducatif avec l'ensemble des habitants.

ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT D'UN JEUNE EN SITUATION DE HANDICAP SUR LE LONG TERME

Mr M. est un jeune connu par les services de l'association Le Chemin depuis l'année 2013.

Il était en situation d'hébergement très précaire (2013-2018) avec des passages dans les CHRS. De plus, à cette période aucun soutien familial n'était présent sur le secteur de l'agglomération. A cette période, il a également eu d'importantes consommations de toxiques associées à de l'urgence sociale.

Depuis la rencontre avec Mr M., il y eu de nombreux déplacements géographiques, aussi bien en métropole, que lors d'aller-retours à Mayotte.

Depuis 2019, date à laquelle la famille de Mr M. s'est installée sur Périgueux, il a su trouver une stabilité au niveau du logement qui lui a permis de s'inscrire notamment dans les chantiers éducatifs du Chemin.

Voici un, bref résumé du parcours d'accompagnement de Mr M. :

Sur l'insertion socio-professionnelle :

De Sept 2019 à l'été 2022. Mr M. a réalisé plus d'une centaine d'heures (111h) en chantier éducatif, entrecoupées d'un chantier d'insertion avec AFAC 24.

Sur la mise sous protection :

En lien avec la PASS de l'hôpital de Périgueux, le jeune et sa famille (et suite à des difficultés dans l'hébergement et la gestion de son allocation, la contraction de dettes) : Mr M. bénéficie aujourd'hui d'une mesure de protection (curatelle).

Sur le logement :

Après un ballottage au sein des domiciles de plusieurs membres de la famille, nous avons pu mettre en place un logement individuel administré par l'organisme mandataire judiciaire (UDAF).

Sur le Soin :

Dans les premières années de l'accompagnement de Mr M. il fut accompagné par l'équipe mobile précarité. Puis une rupture de parcours de soin a eu lieu, avec une forme de rejet des éléments diagnostiques du jeune et son entourage, associée à un refus de traitement.

Le travail a alors consisté avec la remobilisation depuis 2019 à reprendre un parcours de soin et l'acceptation d'un besoin d'aide.

Un suivi à la PASS a été remis en place.

Il a abouti à un travail au CMP adulte qui a démarré en septembre 2022.

Depuis toujours, Mr M. est en demande de construction d'une vie en autonomie. Grâce aux années d'accompagnement du Chemin et des partenaires de santé, sa trajectoire est actuellement dans une relative stabilité. La dimension financière est sécurisée, le logement en autonomie est en place, les rendez-vous de soin sont honorés.

Néanmoins, nous constatons que Mr M. vit toujours avec des empêchements importants qui fragilisent plusieurs dimensions de son autonomie. Une fragilité importante est encore très présente, qui pourrait possiblement à nouveau, remettre en question le logement, le soin et une vie autonome.

Les Chantiers Educatifs

14 jeunes de Coulounieix-Chamiers ont bénéficié de 560h de Chantier Educatif dit « non NEET », ces heures sont encadrées par les éducateurs de prévention du secteur.

Le Chantier Educatif s'inscrit dans la démarche de la prévention spécialisée.

Il s'adresse à des personnes âgées de 14 à 29 ans. Il poursuit des objectifs éducatifs, sociaux, de médiation et de solidarité.

Le Chantier Educatif n'a a priori pas d'ambition d'insertion économique, mais plutôt d'aider les jeunes à (re)prendre confiance en soi, à répondre à un besoin de reconnaissance, de valorisation, à mesurer leur motivation à effectuer un travail, à les aider à adapter leur comportement en intégrant en particulier les règles liées à la vie de groupe, à leur donner une première expérience professionnelle et à vivre la réalité de ce monde-là. En participant à des travaux liés à un intérêt collectif, se créent ainsi des liens sociaux, institutionnels et partenariaux.

Ainsi le chantier éducatif est un outil à la création de la relation éducative avec les jeunes bénéficiaires et les professionnels de prévention spécialisée.

Les chantiers éducatifs menés par le secteur de Coulounieix-Chamiers / Marsac-sur- l'Isle :

- Le **chantier éducatif dans le jardin / potager** que nous louons à l'association les Jardinots sur Coulounieix-Chamiers a permis à 8 jeunes scolaires de participer pendant les vacances scolaires d'avril et d'été à l'entretien et à l'aménagement de ce terrain.
- Le **chantier éducatif festival MIMOS** a vu la participation de 10 jeunes pendant 9 jours. 8 jeunes étaient employés en restauration collective au sein du théâtre l'Odysée à Périgueux. Et 2 autres jeunes étaient à l'accueil du public.
- Les **chantiers éducatifs soupe** ont vu la participation de 3 jeunes. Ces actions consistent à réaliser des soupes avec les jeunes qui ont travaillé sur le chantier jardin / potager afin de les distribuer gratuitement lors d'événements partenariaux. Ainsi nous nous sommes associés au Centre Social St Exupéry pour prendre part au Banquet Citoyens. Et nous avons renouvelé cette action avec le Bus Santé Ville, qui est venu promouvoir l'accès au soin sur le quartier H.L.M du bas-Chamiers

Le chantier éducatif permanent :

Ce dispositif de chantier éducatif permanent sur l'agglomération de Périgueux a vu le jour en fin d'année 2021 à la demande des éducateurs de rue. Des éducateurs techniques assurent l'encadrement tout au long de l'année sur des chantiers éducatifs variés.

13 jeunes dits « NEET » de Coulounieix-Chamiers ont bénéficié de 1170h effectuées sur le chantier éducatif permanent. Ces jeunes sont repérés et orientés par l'équipe éducative du secteur.

Les éducateurs du secteur de Coulounieix-Chamiers / Marsac sur l'Isle ont participé activement à plusieurs supports du chantier éducatif permanent :

- Chantier jardin / potager, aménagement d'une cabane de jardin, construction d'un bac de culture en bois de palette, démontage et installation de barrières.
- Chantier Guinguette de Marsac, Travaux de peinture.

Globalement l'outil chantier permanent est apprécié par les jeunes bénéficiaires. La mise en place de ce dispositif est tout à fait récente. Ainsi des évolutions sont régulièrement remontées à la direction afin d'améliorer la coordination de cette action.

Sorties et ateliers éducatifs :

Ces sorties éducatives permettent aux jeunes et à l'éducateur de renforcer la relation de confiance avec chaque jeune accompagné de sa famille et/ou amis : elles peuvent être un moyen de découverte et de maîtrise de l'environnement. Elles permettent de favoriser l'étonnement, le dépaysement, le questionnement et la stimulation de la curiosité. Les besoins de comprendre et de communiquer s'en trouvent activés. Cela nous permet aussi d'évaluer, d'observer les enjeux relationnels et éducatifs intrafamiliaux et amicaux. 30 personnes ont bénéficié des sorties éducatives suivantes :

- Sortie patin à roulettes + visite de la Cathédrale St Front
- Sorties Cinéma
- Sortie fête foraine

- Sortie patinoire et restaurant
- Sortie spectacle Mimos
- Sortie vernissages d'expositions
- Sortie bowling
- Atelier cuisine de Mayotte
- Atelier confiture
- Atelier jardinage
- Atelier barbecue au chantier permanent
- Atelier tir laser

> **Présence sociale sur les évènements de quartier :**

- Guinguette éphémère, Beat box, Tournoi de pétanque,
- Présence à une fête traditionnelle Mahoraise,
- Spectacle théâtre et cirque à Bourdeilles.

Le partenariat :

PARTENAIRES

SANTE	EDUCATION NAT	ORGA DROIT COM	PROTECTION DE L'ENFANCE	TRAVAIL / FORMATION	DSL/CULTURE
ITEP BAYOT SARRAZI	COLLEGE JEAN MOULIN ECOLE EUGENE LEROY	SAFED	PRE	3 S MISSION LOCALE	CONSEIL CITOYEN
IREPS HOPITAL DE PERIGUEUX	LYCEE PICASSO	SIAO	ISE TOURNY	CEJ	L'ODYSSEE BOXING CLUB
ILOT FEMME BANQUE ALIMENTAIRE	CLASSE RELAIS AS SCOLAIRE	CCAS CHAMIER CENTRE SOCIAL ST EXUPERY	PJJ RIPOSTE CLUB DE PREV NIMES	ENTRETIEN 24 FJT	LES JARDINOTS INTERSTICE
CMP APARE		ASD CENTRE SOCIAL DIAPASON UDAF		CCI/CFA AFPA	OUIE-DIRE ABF AMICALE DES LOCATAIRES
MDPH		CADA UT PERIGUEUX CMS		AFAC 24 SYNERGIE	ASSPTT GRAND PERIGUEUX MERCERIE DU QUARTIER "CHEZ NOUS" restaurant
LA PASS SECURITE SOCIALE		CAF MAIRIE CHAMIER SERVICES TECHNIQUES			
CEID PLANNING FAMILIAL/CSS					

Comme le définit la circulaire du 13 juillet 1973, sur la prévention spécialisée, il est demandé aux équipes de « travailler le partenariat avec toutes les autres personnes, organismes ou associations intéressées par une action éducative identique ou complémentaire. »

Cette année, nous avons travaillé en partenariat avec l'ensemble des structures déjà citées ci-dessus. Ce travail partenarial se préserve et s'entretient d'année en année. Grâce à nos différents projets en lien avec le Développement Social Local, nous avons créé une nouvelle dynamique avec le Centre Social. En effet, avec les différents travaux et délocalisation des locaux, le Centre Social était souvent en mouvement. Maintenant que les locaux sont terminés, nous pouvons retrouver une certaine sérénité dans la mise en place de projet.

Développement Social Local :

Le secteur de Coulounieix - Chamiers / Marsac bénéficie d'un maillage associatif important, sur lequel nous pouvons nous appuyer.

PRE :

En lien avec la mairie, l'école, le collège, et le périscolaire, nous travaillons ensemble pour évoquer les situations des familles en difficulté ou en demande d'aide, dans le cadre du PRE (Programme de Réussite Educative). Cette instance est nécessaire pour notre travail de repérage, de médiation familiale, ou d'accompagnement.

Conseil Citoyen :

Nous participons au Conseil Citoyen depuis sa création, dans le collège associatif. Notre investissement dans cette instance a permis de faire du lien avec certains habitants investis dans d'autres associations (amicale des locataires, FCPE, Centre Social St Exupéry...). Notre présence a pour but de porter la parole des jeunes sur la quotidienneté dans le quartier, de participer à des actions collectives menées par le Conseil Citoyen en lien avec notre pratique professionnelle. Nous sommes aussi à l'initiative de mise en place de projets culturels, écologiques et sociaux.

Le Développement Social Local peut provenir aussi de situations individuelles. A partir de propositions individuelles nous pouvons construire, dans certains cas, un projet commun et continuer ce travail en groupe.

1. En septembre 2022, nous avons rencontré au local, un jeune de 15 ans et sa mère, pour une démotivation scolaire importante. Ce jeune nous a été orienté par un assistant social scolaire, avec qui nous avons une bonne relation partenariale.

Pour créer une accroche éducative, nous avons proposé plusieurs outils, qui traditionnellement fonctionnent, mais pas avec ce jeune. Mon collègue lui propose un projet autour « **des caisses à savon** ». Le jeune a réagi positivement tout de suite. Nous l'avons rencontré à plusieurs reprises suite à cet entretien, nous l'avons positionné sur un chantier éducatif jardin avec un autre jeune intéressé par le projet. Pour que cette action puisse être menée, nous l'avons porté auprès de la mairie, du service des sports de la mairie, nous sommes allés à la recherche d'un financement avec le contrat de ville. Nous sommes soutenus par le Conseil Citoyen, la mairie et différentes associations partantes pour jouer le jeu. Le Centre Social St Exupéry est notre partenaire principal puisque des jeunes connus par leur service sont aussi motivés pour co-construire le projet « **caisse à savon** ».

Cette proposition qui part d'un entretien individuel, dans le but de créer une accroche éducative avec un jeune, nous amène à construire un projet à l'échelle de la commune.

2. Sur le secteur de Coulounieix- Chamiers, nous sommes en lien avec des jeunes d'origine mahoraise. Certains d'entre eux sont venus nous rencontrer afin de discuter des traumatismes qu'ils vivaient en lien avec l'actualité mahoraise. En effet, cette année 2022 a été très meurtrière à Mayotte. Certains jeunes qui vivent en métropole, ont su que des jeunes qu'ils connaissaient sont morts à cause de la violence dans les quartiers.

Nous leur avons proposé de leur donner la parole dans les médias (Radio Libre en Périgord).

Nous avons rencontré avec les jeunes un partenaire, qui gère une association « la fabrique du réel », ayant pour but de recevoir et de porter la parole des jeunes mahorais. Ce projet a débuté fin 2022, et pour cette année 2023 : les jeunes vont être amenés à travailler sur des Podcasts, sur les sujets de leur choix.

Convention Quadripartite : Collège, Département de la Dordogne, D.S.D.E.N., Association « Le Chemin ».

Le travail partenarial avec le collège Jean Moulin, à Coulounieix- Chamiers autour des jeunes décrocheurs a permis d'élaborer une convention entre l'Education Nationale et le Département de la Dordogne, les collèges de notre territoire d'habilitation (à leur demande) et l'Association « Le Chemin ». Celle-ci est en cours de **validation fin 2022**. Ses objectifs sont de formaliser des rencontres entre professionnels, de mettre en place des actions innovantes avec le corps enseignant en lien avec le territoire, impliquant certains jeunes et leurs représentants légaux.

Dans cette perspective, nous avons été invités pour la première fois au comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté du collège Jean Moulin.

PERSPECTIVES 2023

Pour cette année 2023, nous allons maintenir notre travail de terrain et de suivis individuels déjà engagés en 2022. Nous allons laisser le temps à notre nouvelle collègue de découvrir le territoire, les partenaires, les familles et les projets en cours afin qu'elle puisse s'y investir.

Nous avons engagé plusieurs projets dans le cadre du Développement Social Local :

- **Projet caisse à savon, en partenariat avec le centre social St Exupéry, Ouïe-Dire**
- **Atelier jardinage en partenariat avec le collège et interstice**
- **Projet de création de podcast afin de recueillir la parole des jeunes du territoire, avec la « Fabrique du Réel » :**

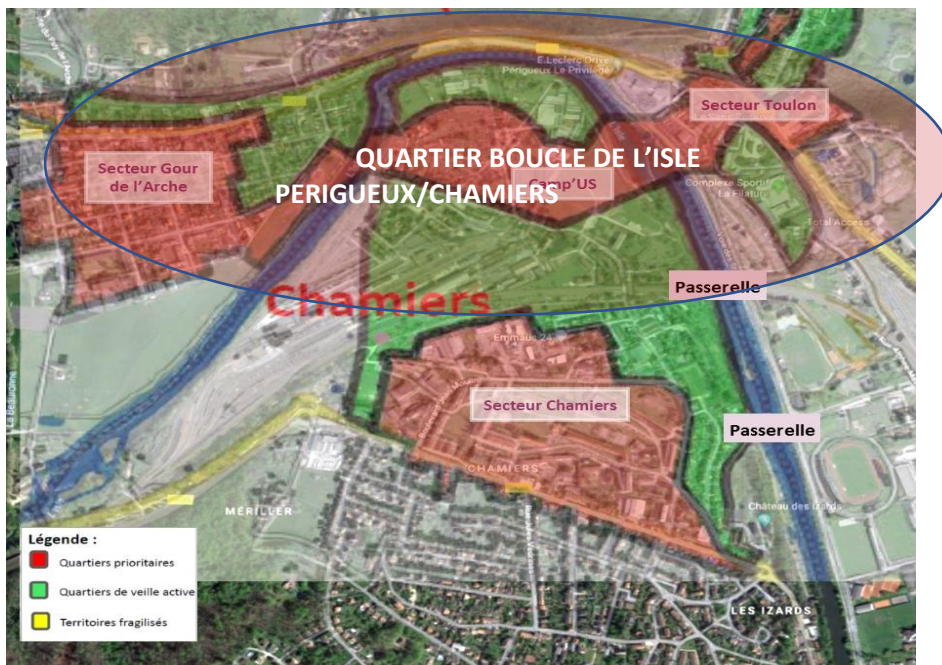
Programmation de chantiers éducatifs, rénovation du local, entretien du jardin du Chemin, Mimos, ...



6.3.1.2 - Le secteur de la Boucle de l'Isle (Gour de l'Arche/ Le Bas Toulon/Bas Chamiers) + La Commune de Chancelade :

Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier.

1/ Les secteurs de la Boucle de l'Isle



Le Gour de l'Arche



Le Bas Toulon

Vers l'ilot de la Roche



Chancelade

2/ Territoire

/

TRANCHES AGE/SEXE NSI 2022 BDL

	HOMMES	FEMMES
Moins de 3 ans	0	0
De 3 à moins de 6 ans	0	0
De 6 à moins de 10 ans	0	0
De 10 à moins de 12 ans	2	1
De 12 à moins de 16 ans	15	8
De 16 à moins de 18 ans	2	3
De 18 à moins de 21 ans	6	1
De 21 à moins de 25 ans	4	1
Plus de 25 ans	8	5
TOTAL	37	19
	56	

3.1 Jeunes soutenus :

Jeune soutenu, définition : « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ». Chaque accompagnement fait l'objet d'une Note de Suivi Individualisée (N.S.I.) que ce soit pour un jeune ou pour une famille.

RECAPITULATIF ITEMS NSI 2022 BDL

Étiquettes de lignes	Difficultés personnelles et/ou familiales	Protection de l'enfance	Développement social local	Santé physique	Santé psychique	Scolarité	Insertion professionnelle/ Formation	Chantier Educatif	Justice	Mobilité	Logement	Accès aux loisirs / Sports / Culture	Aide alimentaire Et/ou Aide financière	Démarches / Administratifs
FEMMES	11	0	0	3	1	3	2	0	0	3	1	8	0	4
De 10 à moins de 12 ans	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
De 12 à moins de 16 ans	4	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	7	0	0
De 16 à moins de 18 ans	1	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	1	0	1
De 18 à moins de 21 ans	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0
De 21 à moins de 25 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	1
Jeunes Plus de 25 ans	4	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
HOMMES	24	2	14	1	2	15	6	7	4	0	2	16	1	13
De 10 à moins de 12 ans	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	2	0	0
De 12 à moins de 16 ans	13	2	4	0	0	10	1	4	3	0	1	8	0	4
De 16 à moins de 18 ans	1	0	1	0	0	2	0	2	1	0	0	2	0	1
De 18 à moins de 21 ans	2	0	5	1	1	1	3	1	0	0	0	3	0	3
De 21 à moins de 25 ans	2	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2
Jeunes Plus de 25 ans	5	0	2	0	0	0	2	0	0	0	1	1	1	3
Total général	35	2	14	4	3	18	8	7	4	3	3	24	1	17

 Ecoute (création/ maintien du lien) :Permanence

La permanence est le lieu où les jeunes sont sûrs de trouver toute l'équipe. Il est possible de venir juste pour boire un café, échanger ou pour prendre un rendez-vous individuel si le jeune a une demande plus particulière et personnelle. La permanence s'inscrit également comme une suite logique dans une démarche de DSL pour les groupes de jeunes qui souhaite porter des actions, des projets ou être accompagnés pour se constituer en association.

□ Difficultés personnelles et/ou familiales :

La lisière entre difficultés personnelles, familiales et santé physique ou psychique est parfois ténue. Il faut souvent repartir de zéro. Se nourrir correctement, retrouver des cycles de sommeil, se laver. Nous travaillons avec un pré-adolescent qui se nourrit presque exclusivement de barres sucrées depuis tout petit et qui a du mal à rester assis le temps du repas et/ou grignote devant la télé. L'exemple est symptomatique d'une situation où des carences éducatives peuvent provoquer des problèmes de santé voire psychique (gestion de la frustration).

Difficultés personnelles et/ou familiales

Nos observations de terrain font ressortir un accroissement du nombre de jeunes qui ont comme éducation sexuelle la pornographie. Les ados sont de plus en plus jeunes et nombreux à consulter du porno en ligne. Si la tendance à utiliser le matériel pornographique en ligne semble se banaliser la pratique n'a rien de spécifique aux jeunes de quartier et touche toute la population. Face à cela, il n'y a que quelques heures de cours au collège avec en plus la difficulté de transcender les différences religieuses, ethniques et culturelles afin de lever les tabous.

L'influence que semble avoir la pornographie sur l'imaginaire des adolescents est source de risques importants compte tenu du fait qu'une part non négligeable d'entre eux, garçons mais également filles, estiment qu'elle a participé à l'apprentissage de leur sexualité, et reconnaissent, pour ceux ayant déjà eu des rapports sexuels, avoir essayé de reproduire des scènes ou pratiques vues dans des films. Cela crée de fausses idées ou des conduites à risques.

La relation de confiance que l'éducateur entretient avec les jeunes offrent aux adolescents un cadre propice aux associations verbales et à la circulation de la parole dans le respect des règles de confidentialité. L'éducateur a un rôle d'information et d'éducation.

□ Protection de l'Enfance :

Prévention précoce :

Confrontée de manière de plus en plus régulière à des difficultés rencontrées par un public de plus en plus jeune, l'équipe éducative a décidé d'être au contact des enfants de 8 à 12 ans qui présentent des risques d'inadaptation sociale précoce et/ou qui semblent livrés à eux même. Ce constat est mis en évidence et réside dans le fait que ni le Centre Social ni l'équipe de Prévention n'ont pour priorité de travailler avec des jeunes ayant moins de 12 ans.

Ce choix d'orientation, depuis plusieurs années, nous a permis de mettre en place des actions et un accompagnement en direction d'un groupe initialement constitué de 5 jeunes (une douzaine aujourd'hui) de 8/9 ans, connus en travail de rue, un peu oisifs, un peu livrés à eux même, et qui ont aujourd'hui entre 14 et 16 ans : ils sont dans la tranche d'âge du public cible de la prévention. Nous pensons que ce travail a permis de mettre les vicissitudes du quartier entre parenthèse et, probablement, dans une certaine mesure, de prévenir des comportements primo-délinquants.

Le travail de rue, outil indispensable de la prévention, nous permet d'établir un diagnostic qui met en lumière des éléments d'organisation sociale de ce groupe dans son environnement. Le travail de rue est effectué aussi bien en semaine qu'en week-end et à des heures atypiques.

Ce groupe hétérogène dans les profils et les parcours est constitué d'adolescents scolarisés au Lycée Professionnel Leonard de Vinci, au CFA de la CCI de Boulazac et de jeunes décrocheurs. Son noyau dur est constitué de Enzo, Ahmed et Yacer, qui sont plutôt des leaders (positifs ?), Nadjitaoui, Kenan, Leo, Tanguy, auxquels viennent se greffer quelques autres adolescents du quartier.

□ Développement social local

/

☐ Santé Physique.

Le soutien et l'orientation à la santé des jeunes et leur famille est toujours effectuée par l'équipe éducative. Nous constatons que l'accès aux soins est de plus en plus difficile pour les habitants du secteur. Cela semble être également dû à un manque de praticiens sur ce même secteur, là où la population est encore impactée par le départ du médecin généraliste de proximité. L'équipe éducative note un accroissement de l'automédication chez les habitants pouvant être en lien avec les points précédemment cités.

Il est également constaté une augmentation des demandes des habitants concernant la prise de rendez-vous médicaux en raison d'un accès essentiellement numérique à ces démarches. Ce point pouvant être aussi considéré comme un frein à l'accès aux soins de santé. Nous espérons que le nouveau service du Centre Social « France Service » pourra pallier en partie à ce problème.

☐ Santé Psychique.

Selon les derniers chiffres de Santé Publique France, la santé mentale des 11-17 ans s'est fortement dégradée depuis le premier confinement, en 2020. Toujours selon SPF en 2020, au début de la crise sanitaire, 29% des 18-25 ans étaient en dépression. 50%, la moitié, un sur deux, étaient inquiets pour leur santé mentale. Les adolescents ont souffert de l'absence de contacts humains, de relations avec leurs camarades. Les situations sont toutefois très hétérogènes selon le contexte dans lequel vivent les jeunes, selon qu'ils soient seuls ou entourés.

Les observations sur le territoire de la Boucle de l'Isle font état de situations très disparates.

Si certains profils de jeunes démontrent une capacité de résilience importante d'autres éprouvent un sentiment de dévalorisation et/ou ont des comportements déviants. Le travail partenarial avec le Collège Anne Franck fait également ressortir une grande fatigue, des pertes de mémoire, des notes qui baissent et des comportements problématiques liés à l'incapacité à supporter la frustration chez un petit groupe de jeunes adolescents connus de l'équipe. Un jeune de 14 ans en situation de décrochage scolaire nous a fait part de son sentiment « d'être vu comme un fou et d'être jugé par les autres... ».

Dévoiler ses sentiments est encore et toujours un sujet tabou. La relation de confiance permet de lever les réserves qu'ont les jeunes à exprimer leur mal être. Il peut arriver qu'un jeune vienne nous voir pour évoquer des problèmes de loisirs ou avec une demande de chantier éducatif alors qu'il s'agit d'une façon détournée d'aborder des problèmes plus profonds. Dans ces cas-là, il faut savoir poser les mots et les bonnes questions.

Un très grand nombre d'outils existent et peuvent être mis en place grâce à nos partenaires (CMP, CMP Adolescent, la Maison des Adolescents, CEID, l'Unité Départementale de Gendarmerie Maison de Protection des Familles)

Cette année sur secteur, il est évident pour l'ensemble des professionnels que le climat anxiogène généré par les restrictions de liberté et autres mesures sanitaires contraignantes persistent chez les jeunes et leurs familles. C'est au quotidien, dans le cadre de notre travail de rue que nous restons à l'écoute des habitants et tachons de les rassurer vis-à-vis de ces incertitudes.

Nous avons accompagné trois personnes pour cet item. Un, en direction du Centre Medico-pédo-psychologique, un autre ayant intégré un centre d'hébergement pour adolescents polyhandicapés.

La troisième situation nécessite encore aujourd'hui du temps de rencontre, d'évaluation ainsi que le concours de professionnels spécialisés dans la santé afin de pouvoir proposer une orientation adaptée.

Très perturbées par la crise sanitaire, en 2021 les rencontres avec le Collège Anne Frank n'avaient pu avoir lieu. En 2022, le travail partenarial a pu reprendre. Une convention a été soumise à l'établissement scolaire qui devrait être signée prochainement.

Nous restons toujours vigilants quant à la situation d'un groupe de jeunes (6/7 jeunes) qui ont aujourd'hui entre 14 et 16 ans et qui commençaient, plus ou moins, à montrer des signes de décrochage scolaire depuis plusieurs années. Il existe une vraie demande de ces jeunes auprès des éducateurs dans leur réflexion ou pour être accompagnés sur leur projet d'orientation et/ou professionnel. Ils viennent, sur la base de RDV réguliers au cours des permanences du mercredi, chercher de la ressource et de l'information.

Deux jeunes de ce groupe constitué, totalement déscolarisés, nous préoccupent plus particulièrement. Concernant l'un d'eux, un travail partenarial a été entrepris avec l'éducatrice AEMO et la Juge qui a conduit au placement et à la recherche d'un nouvel établissement scolaire. Un troisième jeune décrocheur a rejoint ce groupe en cours d'année. Cet adolescent également âgé de 14 ans, originaire d'un autre quartier de l'agglomération, refusait de rester au domicile de son père ou de sa mère. Il était hébergé par une famille du quartier avec l'accord tacite du père. Il a rapidement intégré ce groupe de jeunes mais s'est mis également à fréquenter des pairs délinquants, des jeunes adultes inscrits dans l'économie parallèle et s'est rapproché dangereusement de ce réseau.

On constate que le lien entre le décrochage scolaire et la délinquance des mineurs est clair. Dans certains cas le décrochage est révélateur de la future délinquance.

La difficulté réside dans le fait que la définition du décrochage est aberrante et ne tient pas compte de la réalité. Aujourd'hui, un décrocheur est celui qui n'est inscrit dans aucun établissement. Or, nous connaissons des jeunes qui peuvent être inscrits sans venir en classe ou alors à qui on demande de trouver des stages tout au long de l'année. C'est une zone grise. Les éducateurs retrouvent ces jeunes à traîner sur le quartier en pied d'immeuble. Encore aujourd'hui, la lutte contre le décrochage scolaire reste marquée par un fonctionnement en silos. Chacun travaille dans son coin. L'équipe de prévention est rarement sollicitée par l'ASE et/ou l'établissement scolaire pour évoquer une situation qui nous est commune d'un jeune en décrochage scolaire. A cause de ce fonctionnement en silos, il y a un manque de porosité entre le travail des éducateurs de rue et les enseignants.

En 2022, le Collège Anne Frank nous a sollicité afin de les aider à trouver un intervenant pour aborder la question de la laïcité en classe, pour sensibiliser les élèves et mettre en place des ateliers dans le cadre scolaire. Nous les avons orientés vers un intervenant formé à cette problématique.

Programme de Réussite Educative

En 2022, des réunions de coordination ont été mises en place entre les animateurs du dispositif local PRE, les animateurs du Centre Social du Gour de l'Arche et les éducateurs du secteur de la Boucle de l'Isle. Ces réunions de coordination ont permis des échanges et un travail de lien et de partenariat concernant des jeunes suivis à la fois par l'équipe et le PRE. Les réunions de coordination ont lieu environ tous les deux mois.

Le PRE, en lien avec les partenaires, travaille principalement sur 4 axes : l'identification précise des difficultés de l'enfant, l'établissement d'un diagnostic de la situation, la proposition d'un plan d'intervention, l'adhésion de la famille et l'évaluation.

□ Insertion professionnelle / formation

Pour favoriser le développement de l'emploi et la formation professionnelle chez les jeunes suivis, l'équipe peut s'appuyer sur différents dispositifs. L'accompagnement au droit commun nous permet également d'avoir recours à des partenaires tels que la Mission Locale, la C.C.I., le CFA BTP, Pole Emploi et notre réseau d'employeurs. Environ tous les deux mois a lieu une réunion de coordination avec la Mission Locale du Grand Périgueux, Pole Emploi, la MDE, le Centre Social du Gour de l'Arche et l'adulte Relais de la Boucle de l'Isle qui a pour objectif d'échanger sur les dispositifs, les projets Politiques de la Ville en matière d'insertion professionnelle et les suivis individuels en commun.

Initiée depuis plusieurs années, la relation de partenariat privilégiée avec le CFA BTP a permis d'orienter, mettre en relation et informer plusieurs jeunes du quartier sur les propositions de formations développées par la structure.

Des jeunes du quartier ont ainsi pu bénéficier de PMSMP de 15 jours pour se familiariser avec les différentes formations proposées. Nous avons accompagné un jeune lors des journées portes ouvertes. Le parcours de formation par l'apprentissage permet des opportunités de carrière et une entrée dans la vie active rapide dans les secteurs du BTP qui sont sous tensions. L'équipe reste convaincue de l'intérêt et de la pertinence de ce partenariat.

On constate que les freins à l'emploi sont nombreux. Il n'y a pas qu'une cause. Généralement c'est multifactoriel. Les jeunes suivis par les éducateurs de rue sont souvent pollués par d'autres problématiques tels que la précarité, le logement, la santé, les difficultés personnelles ou des problèmes de justice. Cela peut être dû à des problèmes familiaux ou sociaux. Beaucoup sont polytraumatisés par les accidents de la vie. Pour ceux qui ne sont pas trop éloignés de l'emploi et avec qui un travail d'insertion peut être engagé, le préalable est de dédramatiser leur situation et remobiliser. Se rendre compte que la linéarité y est finalement bien rare. C'est monnaie courante. Se tromper de direction, cela arrive. Et, au lieu de considérer cette étape comme un échec, il serait temps de le voir sous un autre angle et de dédramatiser. L'accompagnement passe nécessairement par la reformulation. On parle toujours de réorientation, alors que, en soi, on est davantage dans de la construction de parcours.

Pour fixer les premiers jalons nous disposons de l'outil du chantier éducatif ou du chantier permanent.

On constate que plus le délai est long à retrouver une activité professionnelle ou une formation et plus le retour à l'emploi sera difficile.

Insertion professionnelle :

De manière empirique le ressenti des éducateurs contredit l'idée selon laquelle les 18/30 ans seraient deux fois plus démotivés que les autres tranches d'âge sur le quartier comme dans l'ensemble de la population. Il y a certes un point de bascule générationnel dans le rapport au travail, mais il est à resituer car si les Jeunes se désespèrent c'est surtout parce qu'ils cultivent des attentes importantes dans leur rapport au travail. Cela serait davantage la résultante d'une façon d'accueillir les jeunes sur le marché du travail, d'un type de management.

De plus, l'épidémie de Covid est aussi venue bousculer la place et les représentations du travail, que ce soit chez les jeunes ou les moins jeunes.

Globalement, depuis aussi longtemps que l'on s'en souvienne, nous constatons que l'on entend toujours la même chose sur le rapport des jeunes au travail. Que les jeunes ne veulent plus rien faire... ne sont pas attachés au travail... qu'ils sont matérialistes et ne sont pas suffisamment engagés... Eh bien à chaque fois que les chercheurs et les sociologues étudient ce phénomène de plus près, on trouve tout le contraire ! Les jeunes ont des attentes encore plus fortes que les plus âgés, encore plus intenses. Ils attendent énormément du travail et aujourd'hui ils sont tout simplement déçus de la vision qu'on leur donne du travail. Il faut voir comment on les traite et comment ils arrivent sur le marché du travail. On les fait attendre pendant des mois, voire des années, on leur impose des stages non payés. On continue de confondre allocations et rémunérations (Cf. Garantie Jeune et CEJ).

De plus, même si cela ne détermine pas tout, il est certain que la pandémie a eu une influence importante : les jeunes ont été malmenés, ils sont restés enfermés chez eux.

Une fois réunis tous les aspects pervers du monde du travail auxquels ils se réfèrent, ils se posent de sérieuses questions sur le travail sans pour se désengager. Ils croient sans doute un peu moins à la capacité des entreprises à changer le monde mais restent, malgré tout, attachés au travail.

☐ Justice

Les demandes des jeunes portent majoritairement sur la sollicitation d'informations concernant leurs droits et l'orientation vers les avocats ou l'aide juridictionnelle ou sur les visites des éducateurs lorsqu'ils sont incarcérés.

Nous travaillons en lien avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse et le SPIP dans le cadre de jeunes suivis par l'équipe. Ce lien avec les partenaires se fait toujours avec l'accord du jeune suivi. L'objectif est de remobiliser les jeunes et de leur redonner des repères. Nous sommes très favorables à la prévention du décrochage scolaire car nous y voyons parfois un lien de causalité avec la délinquance des mineurs.

Sur la base de la libre adhésion, l'équipe travaille avec des jeunes qui sont soumis à des obligations, des mesures de justice et des contrôles judiciaires et pour lesquels il n'y a pas nécessairement des projets engagés mais le maintien du lien et de la relation. Un jeune adulte suivi par l'équipe est actuellement incarcéré à Gradignan pour une affaire de stupéfiants.

☐ Logement

L'habitat social

L'habitat social de la Boucle de l'Isle est assez largement composite et éclaté géographiquement. À l'inverse de l'habitat social très concentré de la Cité J Auriol, QPV de Chamiers, les logements gérés par Périgord Habitat sur la Boucle de l'Isle sont moins ramassés. Sur les quartiers du Toulon et du Gour de l'Arche l'habitat social alterne avec espaces d'habitat pavillonnaire. Pour faire face à la part importante de l'habitat social très dégradé, Périgord Habitat et la Ville travaillent main dans la main pour étoffer, rénover et réhabiliter l'offre de logements sociaux à l'échelle du Quartier de la Boucle de l'Isle. C'est le cas notamment des bâtiments de la Monzie au Toulon, bientôt de Raudier et du Chemin de Saltgourde au Gour de l'Arche.

L'année 2022 a enfin marquer le début de la reconstruction de Saltgourde sur la friche laissée depuis plusieurs années par la destruction des bâtiments et leurs 11 entrées. Rappelons que la rénovation urbaine du quartier a commencé à être évoquée en 2000 et que le programme a démarré avec le SYCOVAP en 2003. Sur le terrain qui accueillait auparavant 220 logements seulement trente sont en cours de construction. A cet emplacement, la résidence la Minoterie va permettre de livrer 18 appartements, réparties sur cinq blocs de 2 ou 3 niveaux, et 12 maisons individuelles.

La Ville et Périgord Habitat planchent sur l'avenir de l'ancien local de La Poste au Gour de l'Arche, fermée depuis 20 ans, situé au 43, rue Raymond-Raudier. Le local devrait accueillir un projet d'animation du quartier dans le cadre de l'abattement de la taxe foncière. La remise en état du local a été réalisée au dernier trimestre 2022.

Dans le secteur de la Monzie au Bas Toulon, après un retard dû à la pénurie de main d'œuvre, les travaux de rénovation des façades pour améliorer l'isolation thermique sur la résidence Delacroix sont en voie d'achèvement (50 logements et trois bâtiments rénovés). Lancés en janvier 2022, les travaux devraient se terminer au cours de l'été 2023.

Dans les prochaines semaines des maisons individuelles vont également être livrées au bout de la Rue des Prairies (commune de Champcevinel), dans le prolongement du Chemin de la Monzie.

Un programme doit démarrer en début d'année Chemin des Feutres

Le logement

A l'échelle de l'agglomération la demande est très forte avec plus de 2500 familles qui sont en attente. Depuis au moins deux décennies, les offices n'ont jamais réussi à résorber ce chiffre.

Si l'idée de s'installer au Gour de l'Arche n'enchantait guère certains périgourdins, un quartier qui a pendant des années souffert d'un déficit d'image et continu d'être stigmatisé depuis, l'environnement est pourtant séduisant avec ses espaces verts, ses équipements (Crèche halte-garderie Câlins Câlines, Ecole Maternelle, Ecole Primaire, Collège Anne Frank, Lycée Professionnel Léonard de Vinci, Gymnase, Plateau sportif, CMS de secteur et Centre Social) et sa voie verte à deux pas.

Depuis toujours, les sollicitations qui nous sont adressées concernent à part égale des habitants qui veulent, avant tout, soit expressément quitter le quartier soit surtout y rester. Les AS et le CMS du Gour de l'Arche sont des partenaires importants vers qui nous orientons les familles dans l'accompagnement de leur demande de relogement.

Les demandes concernent principalement l'accès à un logement pour les jeunes qui rentrent dans la vie active ou qui souhaitent s'éloigner de leur famille car ils y rencontrent des difficultés. Également en soutien des familles auprès de l'Office pour les habitants qui font face et se plaignent de bâtiments très dégradés, des délais d'interventions dans les réparations et d'appartement infestés par les blattes.

En 2022, contrairement aux années précédentes, un effort d'information en direction des habitants du quartier a été fait à l'occasion de réunions publiques ou de rencontres avec les élus en pied d'immeuble. Ces échanges ont permis de lutter contre la lassitude qui s'était très largement installée depuis plusieurs années face aux phénomènes de déprimes constatés sur leur quartier, de régression démographique, de vieillissement de la population (même si La Boucle de l'Isle est le quartier qui concentre le plus de jeunes de moins de 25 ans sur la commune de Périgueux), de retrait des services publics et privés (en janvier 2023, une Maison France Service a ouvert au Centre Social), d'enclavement, de problèmes de mobilités et d'absence d'informations concernant la réhabilitation de Saltgourde.

Les travaux du futur lotissement de La Minoterie ont démarré début 2022. Là où s'élevaient 11 entrées de 220 logements, devrait sortir de terre une résidence de 18 appartements de taille T2 à T4 et 10 mini-pavillons à caractère familial pouvant répondre de façon pertinente aux cellules familiales constituées autour de fratries importantes. Un effort conséquent devrait être porté sur les aménagements urbains et sur les espaces verts. Le nouveau lotissement devrait aussi être doté d'espaces partagés comme, par exemple, une buanderie mutualisée, dans laquelle une machine à laver et un sèche-linge seraient mis à la disposition des habitants. En théorie les habitants du quartier sont prioritaires pour être relogés dans le nouveau programme.

Le SMD3 (Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne) a engagé le déploiement des Points d'Apport Volontaire pour les déchets.

Les premiers travaux d'installation des PAV au pied des résidences de Périgord Habitat sur le Gour de l'Arche et le quartier du Toulon ont été initiés la 1^{ère} semaine de novembre 2022 et sont fonctionnelles depuis janvier 2023. Les habitants disent ne pas avoir été informés et certains n'ont pas reçu les badges pour ouvrir les bornes. Ils dénoncent l'augmentation des tarifs de la collecte des déchets, pour ceux qui sont mieux informés, tout en déplorant la dégradation de ce système. Une situation qui vient s'ajouter à l'augmentation des factures d'énergie, au coût des matières premières et au loyer.

Les principaux freins rencontrés dans l'accès aux loisirs ou dans la pratique sportive ou culturelle sont les coûts engendrés, le sentiment que la proposition n'est pas pour soi, l'accompagnement familial ou les problèmes de mobilité.

Dans le cas de jeunes qui manquent de confiance en eux, le sport c'est se lancer, progresser, se challenger. La pratique sportive convoque à la fois la liberté et la volonté. La volonté petit à petit s'efface au bénéfice du plaisir et de la liberté.

Le sport peut être vécu comme une sorte d'échappatoire. On voit que dans notre époque on manque de récits collectifs, de grandes causes nationales, d'événements rassembleurs. On le voit notamment avec les coupes du monde de Football (c'était le cas en 2022) qui tout à coup, lorsque l'équipe de France a un parcours brillant, deviennent des grandes causes nationales. En définitive le sport apporte une sorte de contre récit de l'époque. On parle véritablement de se dépenser et du plaisir que cela procure, d'un effort absolument gratuit. On ne parle pas d'économiser, d'accumuler, on parle exactement du contraire. Finalement qu'est-ce qu'on fait quand on fait du sport ? On joue à se dépenser pour rien, de manière gratuite. Ensuite, seulement, la compétition et l'idée de performance rentrent en ligne de compte.

Si on ajoute à cela les valeurs de solidarité, de respect et de tolérance, le sport véhicule des valeurs morales qui sont importantes et essentielles dans le développement d'enfants et d'adolescents qui sont parfois en manque de repères.

Après la chute conséquente des chiffres de participation des jeunes aux activités encadrées observé en 2020 et liée à la fermeture des équipements sportifs et culturels, la reprise s'est amorcée en 2021 et l'équipe constate que le taux de participation des adolescents et jeunes adultes a battu son plein cette année. C'est notamment le cas des activités de Futsal au gymnase du Gour de L'Arche mais également des opérations « Quartiers d'Été » et « Quartiers d'Automne » de la Politique de la Ville qui ont permis de proposer des activités sportives et culturelles aux enfants et adolescents pendant les vacances scolaires.

L'équipe a pu répondre aux jeunes en matière de besoins sportifs, culturels et socio-culturels en orientant vers les clubs et structures. Tout en soutenant les activités vers lesquelles ils sont portés historiquement (le football, le futsal et la boxe), nous encourageons les actions qui permettent aux jeunes de tester les activités physiques et sportives et culturelles autres que celles vers lesquelles ils sont spontanément portés (Paintball, golf, rugby, tennis).

La dépense engendrée n'est pas le seul frein à la pratique sportive, le capital culturel intervient également pour une bonne part dans l'inscription dans une activité sportive. Être amené au sport par une tradition familiale facilite l'inscription dans une pratique. La transmission familiale est un facteur à prendre en considération tout comme la tendance des jeunes à adopter des comportements grégaires en matière de pratiques sportives. On le constate assez aisément avec la pratique du Football qui reste le sport numéro un sur les quartiers, tout comme la Boxe.

Pour les pratiques sportives des enfants et des adolescents nous avons orienté des jeunes et des familles vers la CAF et la Mairie qui disposent d'une multitude d'aides financières qui sont disponibles.

Le DSL et l'accompagnement à la création d'association de jeune peut répondre en parti à ces problématiques. L'élaboration d'espaces d'activités, de culture, de sport par le biais de la création d'association d'habitants et de jeunes c'est leur permettre d'être acteurs de leur quartier.

Futsal (ou football en salle).

Cette activité est une séquence très importante pour les jeunes du quartier du Gour de l'Arche mais également pour des adolescents et jeunes adultes venant d'autres secteurs de l'agglomération (Centre-ville de Périgueux, Le Toulon, Chamiers, Trélissac, Boulazac, Bergerac, Sainte Foy La Grande...).

C'est un temps qui nous permet d'être au contact d'un maximum de jeunes. Ce créneau est un outil de médiation important (accompagnement, mise en place de projets...) et un vivier pour la rencontre entre éducateurs et jeunes du quartier. Des demandes ont émergé sur ce temps d'activité et des discussions informelles ont renforcé le lien de confiance et la relation éducative. Les créneaux de Futsal ont également permis aux élus de rencontrer les jeunes pour échanger et recueillir leurs demandes. M. Remi Guimbail, l'adjoint à la Jeunesse, s'est rendu 4 fois au Gymnase en soirée et Paul Maso, l'adjoint aux sports, 2 fois. L'équipe a eu un rôle de facilitateur dans la rencontre entre jeunes et élus.

En 2022, dans une démarche de DSL, l'équipe de Prévention a accompagné la création de «24000 Raisons », une nouvelle association de jeunes du Quartier qui ont entre 20 et 30 ans, afin de reprendre l'action collective « Futsal » qui était portée jusque-là par « G2L » une autre association qui a périclité.

Avec l'arrivée d'un nouveau groupe de jeunes à la tête de cette association, une nouvelle dynamique s'est enclenchée. Chaque semaine, le mardi soir et le jeudi soir de 20h à 22h30 (une demi-heure de plus par rapport à 2021) au Gymnase du Gour de L'Arche, entre 20 et 50 jeunes et adultes participent à cette proposition. Si l'enjeu et l'esprit de compétition amènent parfois certaines tensions, l'ambiance est plutôt bonne et les jeunes s'autorégulent.

Le Futsal permet d'avoir un accès à une pratique sportive sans dépenser de grosses sommes d'argent. L'inscription à l'association « 24000 Raisons » ne revient qu'à 5€ et donne droit à un accès illimité au Futsal tout au long de l'année. Pour les pré-ados, qui bénéficient de la mise en place d'un autre créneau au Gymnase du Gour de L'Arche, l'inscription est gratuite.

S'interroger sur la gratuité relative du sport, c'est aussi engager une réflexion sur notre rapport aux pratiques sportives.

Cette proposition, également ouverte aux jeunes originaires d'autres quartiers de l'agglomération, fonctionne en autonomie et auto-régulation. Il est frappant de constater la présence implicite et acceptée de règles du jeu et de respect de l'adversaire alors même que l'on pourrait se dire que l'on peut faire ce que l'on veut puisqu'on n'est ni dans le cadre d'un club, ni dans le cadre de l'UNSS. Les jeunes obéissent à des règles qu'ils se sont eux-mêmes prescrites. Outre les jeunes originaires de la Boucle de L'Isle, nous avons pu constater que des jeunes domiciliés sur Chamiers, le Centre-Ville de Périgueux, Trélissac voire Bergerac ou Sainte Foy La Grande avaient participé à l'activité Futsal.

Nous soutenons « 24 Raisons » dans sa demande d'un troisième créneau pour le public féminin.

Golf Municipal

Le Golf Municipal est un partenaire historique de l'équipe de prévention. Nous avons entamé une réflexion afin de proposer des activités d'initiation au Golf pour les enfants et adolescents du quartier. Nous encourageons un groupe d'adolescents engagés dans une démarche de création de Junior Association à accompagner les plus jeunes vers le Golf. Une fois sur site, le groupe serait encadré par les professionnels du Golf. A cette fin, des réunions entre l'équipe de Prévention, le président, le directeur et les professionnels du Golf et jeunes adolescents du quartier ont été impulsées en novembre 2022.

Sur le quartier, en pied d'immeuble, ce même groupe d'adolescents a pris en charge le goûter lors d'une action d'initiation au Golf avec un équipement mobile et une action « Beat Boxe » (Initiation à la Boxe Anglaise en musique avec des platines vinyles) le mercredi 28 décembre 2022.

En 2022, l'équipe de prévention a mis en place deux chantiers éducatifs espaces verts en partenariat avec le golf. La partie technique était encadrée par le greenkeeper et l'équipe de jardiniers.

Ce partenariat vigoureux a permis depuis de nombreuses années de pacifier les relations entre les habitants du quartier et les adhérents du golf.

Aujourd'hui la nouvelle équipe dirigeante (président et bureau) ainsi que les éducateurs du golf et son directeur manifestent une réelle envie d'accueillir notre public.

Une évaluation sera faite avec tous les partenaires.

Boxe

La boxe éducative, un sport aux multiples vertus. La boxe éducative est adaptée aux jeunes, dès l'âge de 8 ans. De manière générale, la boxe en combat ou en éducative-assaut favorise la confiance en soi. Les plus craintifs apprendront à surmonter leurs inhibitions motrices ; les plus violents, eux, apprendront à contrôler leurs gestes.

La boxe est une activité implantée sur le quartier depuis de nombreuses années. Le quartier du Gour de l'Arche a toujours eu cette culture de la boxe à travers une antenne boxe du BCP qui hélas n'existe plus. La volonté du Boxing Club Périgourdin et de l'équipe éducative est de refaire vivre ce créneau boxe au Gymnase du Gour de L'Arche.

Par le passé, des jeunes du quartier ont pu participer à des tournois. L'un d'eux a été sacré champion de France de boxe éducative.

Depuis plusieurs années, en vain, nous proposons que le Centre Social puisse accompagner des jeunes au Boxing Club Périgourdin le mercredi et vendredi soir. Des réunions partenariales ont eu lieu dans ce sens début 2022 mais la proposition n'a toutefois pu se mettre en place. Avec l'arrivée d'un nouveau directeur au Centre Social et d'une nouvelle équipe municipale, une proposition a été faite qui devrait se mettre en place dans le courant de l'année 2023.

Culture

Les éducateurs de rue sont dans de démarche de défense des droits culturels des jeunes et des habitants du quartier. Les droits culturels s'inscrivent dans le cadre juridique des droits de l'homme. Ils visent à faire reconnaître le droit de chaque personne à participer à la vie culturelle, de vivre et d'exprimer sa culture et ses références, dans le respect des autres droits humains fondamentaux.

Nous accompagnons les jeunes dans la création d'espaces d'activités et de culture qui leurs sont propres. Notre objectif est que les jeunes se mettent eux-mêmes en mouvement. L'équipe travaille à encourager toutes les idées qui mettent les habitants en scène, et pas seulement les professionnels.

Les activités culturelles facilitent les rencontres et le partage et favorisent l'épanouissement et l'équilibre.

En 2022 nous avons accompagné les rappers de l'association « 24000 Raisons », nous les avons mis en relation avec le Délégué à la Politique de la Ville et les élus de Périgueux. Nous les avons mis en relation avec une association qui gère des locaux de répétition rue Saint Claire.

□ Démarches

Nous accompagnons régulièrement des jeunes et des familles dans leurs démarches administratives. Tel que le renouvellement de carte d'identité ou la carte CMU. Mais également pour la création de Curriculum Vitae ou de lettre de motivation. Il nous arrive aussi fréquemment d'accompagner les personnes pour les démarches sur les différentes plateformes de l'état. Tel que le site du gouvernement (impotsgouv.fr), ou celui de la Cnam.

Nous constatons que de plus en plus de personnes sont pénalisées par la dématérialisation. Beaucoup de parents déclarent rencontrer de grandes difficultés pour effectuer leurs démarches administratives et font appel à nous pour cette raison.

Il est également à noter qu'un certain nombre d'habitants n'a pas accès à internet à leur domicile. Ce qui peut éloigner et pénaliser les jeunes.

En d'autres termes, la dématérialisation des services publics facilite l'accès aux démarches administratives pour une certaine catégorie de personne. Mais cela peut aussi augmenter l'éloignement des jeunes et leur famille des services de droit commun.

Depuis Janvier 2023, la création de « Maison France Service » située dans les locaux du Centre Social du Gour de l'Arche est un point clairement positif en direction des habitants du quartier concernés par ces difficultés.

2.2 Jeunes et Familles Rencontrés :

Ce sont des Jeunes et des familles pour lesquels des demandes et accompagnements sous diverses formes n'ont pas été mis en œuvre. Il s'agit d'être présents sur le secteur, se faire identifier en tant que professionnel de la Prévention Spécialisée, d'être à l'écoute, de proposer une disponibilité relationnelle. S'y mêlent la présence sociale et la veille sociale.

3/ Outils de médiations, supports aux actions collectives

Cela concerne les animations ponctuelles, les actions éducatives collectives, les projets collectifs et inter-associatifs, les chantiers éducatifs.

Les Chantiers Educatifs et Outils de Médiations

En avril et juillet 2022, l'équipe de prévention a mis en place deux chantiers éducatifs espaces verts en partenariat avec le golf. Ce qui correspond à 212 heures de chantiers pour 8 jeunes. La partie technique était encadrée par le Greenkeeper et l'équipe de jardiniers.

4/ Le partenariat

La prévention sait qu'elle peut s'appuyer sur des partenariats initiés de longue date.

Soins	Culture - Loisirs	Insertion	Logements	Education	Justice	Administratifs
-Banque Alimentaire -C.E.I.D -C.M.P -CMPP -Médecins -Généralistes et -Spécialistes -Ophtalmologue -Maison 24	- Association G2L - Service des sports de Périgeux - All Board Family - Centres Sociaux de Marsac et du Gour de l'Arche - Filature de l'Isle - Interstice - Cinéma CGR et Ciné-Cinéma L'Agora - L'Odyssée - CIFPH - Association Some Produkt - Mars-Hack-Lab, makerspace associatif de Marsac sur l'Isle - BoxingClub Périgourdin et Ecole de Boxe du BCP - Golf Municipal - DDCSPP - Paintball de Saint Laurent sur Manoir - Maison 24 - MNOP - Les Pas de Travers	- 3S - A.F.P.A - MDE - Mission- Locale de Périgueux - Pôle emploi - Golf Municipal	- Périgord Habitat - 115 - Foyer des Jeunes Travailleurs - CMS du Gour de l'Arche	- C.C.I - C.F.A BTP - CFA de Boulazac -Inspection Académique -Rectorat de Bordeaux -Collège Anne Frank -Lycée Leonard de Vincy -Ecoles Primaires M.E.C.S La Beauronne -Centre de Pré-formation Le Relais -P.R.E -AS Scolaire -CMS -MFR de Périgueux	-P.J.J -SPIP	- ASE - D.D.C.S.P.P - Office français de L'immigration et Intégration -U.T Grand Périgueux -Rectorat de Bordeaux -F.P.H -U.D.A.S.T.I.

Parmi les nombreux partenaires certains tels que le Conseil Citoyen de la Boucle de l'Isle, le Conseil d'Arrondissement ou Péribus ne rentrent dans aucun des items du tableau ci-dessus.

6/ Développement social

Evoqué un peu plus haut.

/

7/ Illustration d'un accompagnement individuel

Vignette clinique individuelle caractérisant votre intervention dans l'accompagnement d'un jeune sur votre secteur (une page maximum).

/

Perspectives 2023 :

- Renforcer la mobilisation des habitants et des jeunes pour faire vivre le quartier et le rendre plus attractif.
- Favoriser le rapprochement entre les jeunes utilisateurs du gymnase (Association 24000 raisons) et le club Périgueux Foot.
- Créer de la mixité au sein du quartier en faisant venir des publics qui lui sont extérieur.
- Organiser des médiations, si besoin, entre jeunes et institutions.



Un tournoi de FUTSAL était organisé à la salle des sports du Toulon, à l'initiative de la Mairie de Périgueux.

6.3.2. INTER SECTEURS PERIGUEUX

6.3.2.1 - Le secteur Centre-Ville /St Georges

Centre-ville / St Georges (Mondoux)

1. Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention.

Schémas du quartier.

Cette année encore le secteur CV-St George a vécu de nombreux bouleversements qu'ils soient porteurs et dynamiques, ou à l'inverse tragiques.

Notre collègue, en arrêt maladie lors de l'écriture de notre rapport d'activité 2021 en janvier dernier est, à ce jour, toujours absente. Toutefois elle a été remplacée depuis mars 2022.

Le 1^{er} trimestre 2022 a été intense pour l'équipe, deux éducatrices relativement nouvelles au lieu de 3 sur 2 territoires diamétralement opposés. En effet, nous rencontrons essentiellement des enfants (de 6 à 12 ans), des adolescents (de 12 à 16 ans) et leurs familles sur le territoire des Mondoux contrairement aux jeunes de 16 à 25 ans suivis sur le secteur Centre-Ville.

L'architecture concentrée des Mondoux cadre physiquement ce secteur et permet aux jeunes de nous repérer facilement (et réciproquement) contrairement au territoire vaste et diffus du Centre-Ville qui nous demande une présence accrue sur divers lieux de regroupement des jeunes.

Les lieux repérés semblent fixes et adaptés aux saisons : Place Francheville, Parcs, Voie Verte et Moulin du Rousseau aux beaux jours – et Cinéma, bars et animations de Noël en hiver.

L'intensité de notre travail s'est apaisée mi-mars avec l'arrivée d'un remplaçant sur l'équipe : nous l'avons accueilli avec beaucoup de soulagement ! Cependant, il y a eu un nouveau mouvement sur ce même poste en juillet et un nouvel éducateur est arrivé sur notre équipe. A ce jour, il est toujours parmi nous et l'équipe trouve enfin une réelle stabilité.

Un fait notable est aussi à souligner : Alizée et Virginie ont participé à une formation dispensée par le CNLAPS pendant 1 semaine : « les nouveaux arrivants en prévention spécialisée ». Au-delà de la richesse théorique de cette formation, nous avons pu échanger avec des confrères et consœurs sur nos pratiques et cela au sein de divers territoires d'intervention (quartiers prioritaires de la banlieue parisienne ou villes moyenne de bord de mer). Ces contenus nous ont vraiment apporté une vision élargie, dynamique et au plus près des changements sociétaux face auxquels la prévention spécialisée se doit de s'adapter.

En parallèle et en gardant en tête nos objectifs inscrits sur notre dernier rapport d'activité, nous avons écrit un projet argumentant l'intérêt d'avoir un véritable local éducatif au « milieu » de nos territoires. Ce projet a été validé par la direction et le CA de l'association. Nous avons passé du temps à chercher, eu quelques difficultés à trouver mais nous avons fini par emménager au 22 rue Pierre Magne début Août. Ce local est aujourd'hui un lieu repéré et ressources pour les jeunes que nous suivons, tant sur le Centre-Ville que sur les Mondoux.

L'été 2022 a été marqué par la disparition tragique de notre chef de service, M. Yoann Coutellec. Nous avons été très affectés par son décès et tenons à saluer, ici, son professionnalisme, son engagement et sa disponibilité bienveillante.

L'association a accueilli à la rentrée une nouvelle cheffe de service et notre nouvelle équipe, de retour de congé estival, s'est enfin constituée, rencontrée, réunie au sein de notre nouveau local.

Implantés au cœur de la ville de Périgueux nous avons opté pour de la mobilité verte (et douce) et sommes les heureux locataires d'un vélo à assistance électrique loué au Grand Périgueux.

L'écoute :

La parole et l'écoute bien qu'elles n'apparaissent pas comme un item de notre rapport d'activité, constituent indubitablement le socle de notre intervention.

Difficilement quantifiable, véritable travail invisible de la part de l'équipe éducative, nous ne comptons pas le temps que nous passons à : accueillir les paroles, à soutenir. L'écoute est une posture permanente qui constitue *l'engrais* de la relation entre les jeunes et nous. Ecouter, permet d'adapter au mieux nos pratiques, et d'être au plus-près des besoins des jeunes accompagnés-repérés. Cette posture suppose la considération de l'individu/du jeune/de la famille dans son intégrité et de sa place dans la société.

« L'écoute c'est l'observation des choses telles qu'elles sont. Elle mène à une découverte un peu plus grande de réalité, ou plus précisément d'une réalité, ou mieux encore d'un fragment d'une réalité, d'un monde, celui d'un être humain unique » (cf : Jean Marc Randin – *Qu'est-ce que l'écoute ?*).

Ouvrir une porte, se rendre disponible, écouter, peut avoir un effet d'apaisement et permet, aux jeunes, de se saisir d'un possible accompagnement. Notre présence et notre écoute bienveillante, se présentent en soit comme une offre éducative. Quelques fois, les jeunes viennent simplement discuter, nommer, parler des problématiques qui les traverse. Néanmoins, cette attitude d'écoute n'est pas pensée comme un espace thérapeutique, bien qu'elle puisse, au demeurant, en avoir les pré-effets. Quelques fois se nichent dans des paroles échangées le terreau de nouveaux possibles éducatifs, et le début d'un aller-mieux. De la parole symbolique au signifiant...

Centre-ville / Mondoux (St George) :



Comme nous l'avons déjà souligné, ci-dessus, le territoire du centre-ville est vaste et diffus. La ville de Périgueux est composée de 31 642 habitants (au 1er janvier 2021)

Quelques chiffres non exhaustifs : Le pourcentage de retraités est de 30 %, Près de 90 % des Périgourdins travaillent dans le secteur tertiaire. 58 % des ménages sont constitués d'une seule personne. 37,7 % des Périgourdins de plus de 15 ans sont célibataires, 27,7 % sont mariés, 8,9 % sont veufs et 11,5 % sont divorcés. 44 % des ménages périgourdins sont imposables. Environ 3 000 étudiants répartis sur : l'I.U.T. (4 départements : Techniques de Commercialisation, Génie Biologique, Génie des Procédés, Développement Touristique) | L'Institut de Droit et d'Economie (IDE) | l'I.U.T. : Management des équipements touristiques ESPE, école supérieure du professorat et de l'éducation L'école en soins infirmiers.

Les classes préparatoires aux grandes écoles littéraires (khâgne et hypokhâgne), scientifiques, économiques et commerciales, Les différents BTS, première année de médecine.

Afin d'appréhender au mieux ce territoire nous avons repéré des lieux ressources et espaces de rassemblements où nous sommes susceptibles de rencontrer des jeunes. Il nous paraît important de souligner la mobilité des jeunes sur ce secteur. Ainsi nous sommes amenés à croiser des jeunes des quartiers excentrés (Gour de l'Arche) et du Grand Périgueux.

Les lieux ressources sont des espaces qui accueillent des personnes en situations de grande précarité et leur proposent repas et café chauds, espace de détente : **point chaud, halte de jour, la bonne soupe**. Nous passons, aussi, régulièrement à la distribution alimentaire de **Maison 24** au cœur des Mondoux qui a lieu tous les jeudis en fin d'après-midi.

Les espaces de rassemblement sont assez nombreux notamment grâce aux **parcs** qui jalonnent Périgueux. Cependant, **la place Francheville** reste LE lieu de passage et/ou de rdv incontournable pour la jeunesse pérocorienne. La voie verte et le site du Moulin du Rousseau sont aussi des lieux d'affluence pour jeunes et familles.

En prévention spécialisée, les questions de saisonnalité ainsi que les aléas météorologiques tiennent une place prégnante dans notre travail. Nos derniers constats mettent en lumière que le centre-ville est quasi désertique en plein été et en hiver, contrairement aux mi-saisons où ces lieux sont très investis. Les températures caniculaires de cet été sont-elles à l'origine de cette désertion ?

Par ailleurs il nous apparaît important de nous interroger sur le quand et comment nous investissons ces lieux de rassemblement et surtout pour qui et pourquoi intervient-on ?

Notre présence physique place Francheville est questionnée, par exemple, notre régularité et nos horaires d'intervention également.

Par exemple, durant l'été, il nous a été demandé d'y intervenir jusqu'à 21h suite à l'inquiétude des partenaires face à de nombreux et imposants rassemblements. Lors de notre travail de rue nous n'avons pas observé de rassemblements massifs mais bel et bien des regroupements de jeunes s'appropriant l'espace public. Ces soirées semblent être les témoins de l'expression de postures adolescentes dites festives : consommation d'alcool et de produits illicites (cannabis essentiellement), musique (sans débordement apparent).

Le comment interroge notre présence symbolique. Seul ? En équipe ? Jusqu'à quelle heure ? Où ?

Le tout interroge la place de la prévention spécialisée lors de ces rassemblements festifs en soirée ? Nos missions s'inscrivent dans un travail de rue visant à nous faire repérer par des jeunes susceptibles d'avoir besoin d'étayage éducatif. Dans quelles mesures les jeunes peuvent-ils nous repérer et entendre nos missions lors de regroupements festifs ? Notre présence trop régulière pourrait-elle générer un sentiment de surveillance auprès des jeunes ?

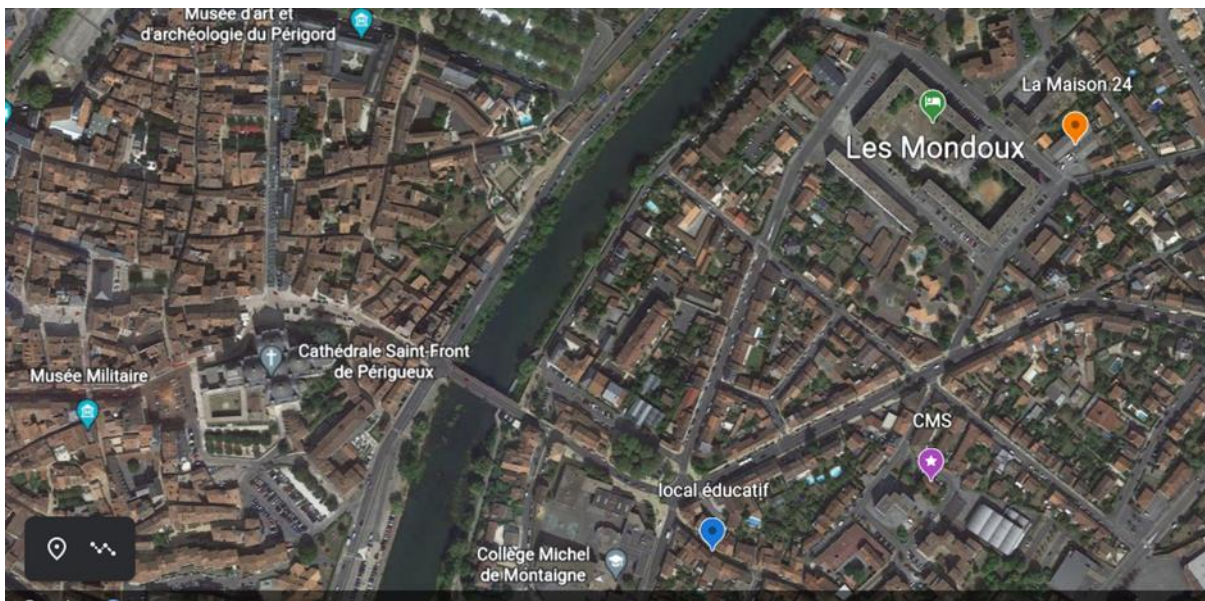
Il nous appartient ici d'appréhender notre travail tel des équilibristes afin de trouver une bonne place, ni trop, ni pas assez.

Saint-Georges

Saint-Georges est un arrondissement de la ville de Périgueux qui comprend trois quartiers : Saint-Georges, Les Barris et Les Mondoux. Il est situé côté sud-est de l'Isle et relié au centre-ville par deux ponts. Il est très hétérogène en termes d'habitats et de populations, ce qui fait sa particularité. Il nous semble important de souligner, au vu de l'étendu de nos territoires d'intervention, que nous intervenons uniquement sur le secteur des Mondoux.

Le quartier est bordé par les berges de l'Isle et ses habitants peuvent rapidement accéder à la voie verte. Le quartier compte (voir carte) : une maison de quartier, une crèche, une maternelle, un complexe scolaire (maternelle et primaire), un collège, ainsi qu'un C.F.A. et le D.S.M.A. Aussi nous pouvons dénombrer quelques commerces de proximités, pharmacies, un laboratoire d'analyse, un service de transport public, un city stade.

Les Mondoux :



Le hameau des Mondoux se compose de trois résidences d'immeubles hauts de quatre étages : l'immeuble Jean Macé et ceux des Mondoux, totalisant 185 logements locatifs sociaux pour 320 habitants.

Quelques données non exhaustives (Source : *diagnostic Grand PERIGUEUX*)

- ➔ **De fortes disparités territoriales** : à l'échelle infra-communale de fortes disparités territoriales sont relevées notamment entre le quartier des Mondoux où 44,5% des résidences principales sont des logements sociaux, et le quartier Saint-Martin où seules 3,7% des résidences principales sont concernées.
- ➔ **Des disparités infra-communales** : A Périgueux, des disparités infra-communales apparaissent, notamment entre le quartier Les Mondoux où près d'une famille sur trois est monoparentale (32,9%) et les quartiers Gour de l'Arche et Puyrousseau-LesVergnes-Le Toulon où seule une famille sur cinq est concernée (respectivement 20,3% et 20,4%).

Rénovation urbaine

Le lancement, début septembre 2022, du chantier de réhabilitation de l'immeuble Jean Macé par Périgord Habitat marque le coup d'envoi de ce vaste programme de renouvellement urbain. Ces immeubles ont été construits en 1968.

Pour réinscrire ces résidences, dans leur quartier, Périgord Habitat et la Ville sont accompagnés par le cabinet Nechtan dans une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Quand Périgord Habitat, le bailleur et maître d'ouvrage, pilote les opérations de réhabilitation des logements, la Ville s'investit pleinement à redéfinir les espaces extérieurs au service d'un projet architectural, visant à en faire un véritable lieu de vie, agréable, accessible et convivial pour ses habitants.

A ce jour 75 % de la surface totale des Mondoux est recouverte de béton ou de goudron. L'objectif vise aussi à améliorer la perméabilité du sol pour lutter contre la chaleur en ville et placer le verdissement et "une renaturalisations végétale" de ces vastes terrains au cœur de ce projet urbain.

Une démarche de concertation des habitants a été menée en 2021 par le biais d'une enquête sociale, de rencontres, questionnaires et réunions publiques. Elle a permis de réaliser un diagnostic des attentes à satisfaire, des points forts à consolider et des besoins de l'ensemble du quartier. Habitants et riverains se sont retrouvés dimanche 25 septembre pour une journée festive.

Le 25 juin 2022, Maison 24 et Périgord Habitat ont organisé un repas de quartier autour du projet de rénovation urbaine. Cette journée s'est déclinée au travers d'ateliers de consultation des habitants. Les ateliers proposés et menés par « l'agence deux degrés » ont été l'occasion, pour les habitants présents, de pouvoir voter pour leurs projets favoris.

Afin de favoriser la rencontre, la discussion entre les habitants, la ville, l'office HLM, des supports à la relation ont également été proposés : repas convivial organisé par maison 24 , une animation en pieds d'immeuble par « graphisterie » , une animation ludique théâtre par « la brigade du bonheur »

Nous retenons la présence de madame la Maire, qui a confirmé l'intérêt de la municipalité quant aux enjeux des rénovations urbaine sur le territoire des Mondoux.

Nous avons observé un processus de consultation mais pas de concertation des habitants. En effet, nous n'avons pas eu connaissance d'une phase de concertation durant laquelle les habitants auraient pu s'exprimer plus librement sur leurs attentes et leurs envies. Quoi qu'il en soit, peu d'habitants se sont mobilisés en amont et durant cette journée du 25 juin.

Quelques habitants ont pu évoquer leurs ressentis auprès de nous « *c'est de la poudre aux yeux, ils feraient mieux de s'occuper de l'intérieur de nos logements* » « *Je ne dis pas que ce n'est pas bien, mais ça fait des années que nous avons des problèmes et que toute le monde s'en fout* ». Un certain sentiment d'abandon semble à l'œuvre et pose alors la question de la participation des habitants : Comment créer et favoriser les espaces « d'empowerment ? » alors que les habitants se sentent délaissés ? Quels ont été les moyens mis en œuvre pour aboutir au recueil des attentes et des envies des habitants ?

Depuis 2022 de nouveaux aménagements urbains ont vu le jour sur les Mondoux : marelle, boulodrome, tables de pique niques. Ces derniers ont été accueillis et investis avec enthousiasme de la part de la population. Il est important de préciser que le lieu d'accueil des Camping caristes est aux Mondoux.

La Maison 24 : un acteur central sur le quartier des Mondoux.

Maison 24 s'inscrit au cœur du quartier des Mondoux, qui devons-nous le rappeler est globalement dépourvu d'instances sociales, socio-culturelles et culturelles (même si Le Théâtre Grandeur Nature : Le Paradis propose de nombreuses actions culturelles sur le territoire).

Maison 24 est un lieu ressource de proximité idéale pour les habitants et les bénéficiaires.

Maison 24 est une association facilitatrice de liens et de rencontres qui « a pour vocation d'apporter un réel accompagnement des personnes vers le retour à l'autonomie et au mieux-être. Grâce à France relance, elle **donc** a développé son projet de café jardin socioculturel et ses ateliers pour favoriser ce retour à une meilleure qualité de vie : ateliers de socio-esthétique, massages, conversation en français, cuisine, couture, jardinage, sorties, groupes de paroles, etc. Aujourd'hui, près de 700 personnes bénéficient chaque semaine du soutien de Lamaison24 ».

Ces actions favorisent le lien social, l'empowerment des personnes et lutte contre l'isolement et la précarité.

De fait, il nous paraît essentiel de renforcer et d'asseoir nos liens et notre partenariat auprès de La Maison24 au travers de projets communs. Pour exemple, cette **année un projet de développement social local** sur le thème de l'apprentissage et la réparation de vélo, a vu le jour. Ce projet s'inscrit dans une réflexion multi-partenaire avec Vélorution (porteur du projet) et la Préfecture de la Dordogne (sécurité routière) ; il sera opérationnel au 1^{er} trimestre 2023.

Coup d'envoi pour la restructuration urbaine du quartier des Mondoux à Périgueux (source Périgord Habitat)

9 | 09 | 2022

Réhabilitation de la Résidence Jean Macé
1,3,5,7 et 9, rue Jean Macé, 24 000 PÉRIGUEUX

PÉRIGORD HABITAT
Office Public de l'Habitat à DOMBOURNE

PÉRIGUEUX
VILLE DE PÉRIGORD



Façade rue Jean Macé
Façade antérie

Agrandissement et réaménagement des salles de bains

- Agrandissement de la salle de bains
- Dépose de l'ensemble des équipements sanitaires et électriques
- Construction d'une nouvelle cloison
- Nouveaux équipements sanitaires : receveur de douche, lavabo
- Nouveaux matériels d'éclairage: applique murale, réglette sur lavabo
- Faiences dans coin douche
- Nouveau revêtement de sol
- Nouveaux sèche-serviettes
- Miroir

Réaménagement des parties communes

1. Réaménagement des halls d'entrée
 - Agrandissement des halls
 - Nouveaux équipements d'accès, Interphonie
 - Nouveaux ensembles de boîtes aux lettres;
 - Nouveaux matériels d'éclairage: appliques murales, spots encastrés
 - Nouveaux revêtements de sol: Carrelage, Tapis d'entrée
 - Faux-plafonds;
 - Miroir.
2. Aménagement de locaux vélos extérieurs fermés
3. Réhabilitation et création de celliers en rez de chaussée









3/ Public

Face à la particularité de notre secteur qui fusionne deux territoires différents : Mondoux et Centre-ville nous avons décidé de dresser des profils différents des publics rencontrés.

Centre-Ville :

Errance : L'un des publics que nous rencontrons en centre-ville est souvent associé à la jeunesse « en errance »

Santé : Nous rencontrons de jeunes adultes ayant été sous AEH (allocation enfant handicapé) durant leur minorité mais la fin de leur prise en charge institutionnelle peut rompre leur suivi médical, leur reconnaissance MDPH voire leur traitement. Ces jeunes souffrent de pathologie mentale, se manifestant par des états psychotiques. (Persécution, propos incohérents, délirants...).

Carences multiples : une des autres caractéristiques des jeunes rencontrés s'inscrit dans la **carence multiple** (carences affectives, familiales, éducatives, médicales).

Rupture du lien social : Ni scolaire, ni étudiant, ni salarié, ces jeunes sont cloîtrés dans leur chambre, chez leurs parents, depuis des mois. Au Japon, on les appelle les Hikikomori, en Europe les « No life » (sans vie). Ils ont entre 16 et 25 ans, sont en rupture scolaire et surtout sociétale. Bien que ce phénomène soit encore peu connu en France ces jeunes se mettent littéralement en retrait de la vie, de la société. Leur vie sociale devient, peu à peu, inexistante, ces jeunes n'ont généralement plus d'envie, n'ont aucun projet, et n'ont plus aucune notion du temps.

Nous ne les connaissons pas ou peu, ces jeunes nous sont signalés par nos partenaires, eux-mêmes ayant été interpellés par leur famille. Le contexte pandémique a été vecteur d'isolement et de repli sur soi. Notre équipe a pu constater que certains jeunes habituellement dehors « avant » restent aujourd'hui enfermés chez eux ; comme s'ils et elles étaient encore dans un confinement « volontaire ». Que mettent en exergue ces isolements ? Une perte de repère, de lien avec l'Autre et la société ? Ces retraits « volontaires » sont-ils un moyen de s'extraire de la société dans une bulle protectrice qui les sécuriserait des contraintes sociétales ? Nous sommes encore loin de mesurer l'ensemble des conséquences de la pandémie.

St Georges/Mondoux :

Le secteur des Mondoux est reconnu par la politique de la ville comme étant un territoire fragilisé. La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine promulguée le 21 février 2014 est basée sur un critère unique, celui du revenu. Ce critère, associé à l'environnement vétuste du territoire, ainsi, qu'à son enclavement symbolique laissent à penser que les jeunes côtoient des problématiques spécifiques (repli, précarité, souffrances psychosociales, etc.)

Nous sommes donc confrontées à des problématiques inhérentes à ces périodes charnières et pour lesquelles les jeunes nous interpellent, questionnent, échangent. Ces derniers nous semblent être en quête d'une construction à la fois identitaire, mais également dans une phase de questionnement quant à leur parcours et leur place dans la société.

Ces jeunes, s'inscrivent dans cet environnement restreint, ce qui indéniablement facilite le contact et la rencontre. Quand nous arrivons, nous sommes vues, reconnues, interpellées si envie, si besoin.

Il apparaît ainsi que les jeunes rencontrés sur ce secteur, s'inscrivent davantage dans une dynamique systémique. En effet, nous sommes davantage confrontées à la « cellule familiale » « cellule sociale », notamment parce que plus en lien avec des publics mineurs mais également parce qu'il semblerait que pour certains jeunes, se manifestent certains enjeux financiers, sociaux en lien direct avec leurs familles, et leur environnement proche.

Notre mission consiste donc, avant toute chose, à considérer *cette jeunesse* dans un contexte social, sociétal, générationnel, contextuelle et trouver avec ces derniers, les leviers, les freins afin de tendre, vers un mieux-être dans cette Cité qui est la leur.

3.1 Jeunes soutenus :

Pour rappel, la définition de « jeunes soutenus » : « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ». Chaque accompagnement fait l'objet d'une Note de Suivi Individualisée (N.S.I.) que ce soit pour un jeune ou pour une famille.

TRANCHES AGE/SEXE NSI 2022 CV-MONDOUX		
	HOMMES	FEMMES
Moins de 3 ans	0	0
De 3 à moins de 6 ans	0	0
De 6 à moins de 10 ans	0	0
De 10 à moins de 12 ans	1	3
De 12 à moins de 16 ans	3	3
De 16 à moins de 18 ans	3	6
De 18 à moins de 21 ans	15	11
De 21 à moins de 25 ans	19	7
Plus de 25 ans	5	6
TOTAL	46	36
	82	

RECAPITULATIF ITEMS NSI 2022 CENTRE VILLE/MONDOUX

Étiquettes de lignes	Difficultés personnelles et/ou familiales	Protection de l'enfance	Développement social local	Santé physique	Santé psychique	Scolarité	Insertion professionnelle/ Formation	Chantier Educatif	Justice	Mobilité	Logement	Accès aux loisirs / Sports / Culture	Aide alimentaire Et/ou Aide financière	Démarches / Administratifs
FEMMES	34	20	16	16	13	11	20	11	9	8	15	14	7	18
De 10 à moins de 12 ans	2	2	3	0	0	2	0	0	0	1	0	3	0	0
De 12 à moins de 16 ans	3	2	2	0	0	1	0	1	0	0	0	2	0	1
De 16 à moins de 18 ans	6	3	3	3	0	4	4	4	1	1	0	2	0	1
De 18 à moins de 21 ans	11	6	4	7	7	3	7	3	4	4	7	5	5	6
De 21 à moins de 25 ans	6	3	3	4	5	1	6	3	4	2	5	2	2	6
Jeunes Plus de 25 ans	6	4	1	2	1	0	3	0	0	0	3	0	0	4
HOMMES	40	8	14	15	17	11	22	10	10	8	23	10	10	27
De 10 à moins de 12 ans	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
De 12 à moins de 16 ans	3	3	2	0	0	3	0	0	0	1	0	2	0	0
De 16 à moins de 18 ans	2	1	1	1	1	1	0	0	0	1	1	0	1	1
De 18 à moins de 21 ans	13	0	4	5	6	4	7	0	3	4	7	2	2	11
De 21 à moins de 25 ans	19	4	4	9	9	2	13	9	7	2	14	3	6	13
Jeunes de plus de 25 ans	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Jeunes Plus de 25 ans	2	0	2	0	0	1	2	1	0	0	0	2	0	1
Total général	74	28	30	31	30	22	42	21	19	16	38	24	17	45

Cette année nous avons soutenus 82 jeunes, 36 femmes et 46 hommes.
Nous n'avons pas les chiffres sur les NSI familles.

□ Difficultés personnelles et/ou familiales

Si nous reprenons nos statistiques sur 82 jeunes suivis 74 nous sollicitent sur des difficultés personnelles et / ou familiales. Ces difficultés constituent le point d'orgue de la relation entre nous et eux.

Les problématiques sont multiples et peuvent se cumuler : errance, perte de repère, parcours de vie chaotique, multiples ruptures (amicales, sociales, scolaires, médicales), conflits intrafamiliaux, vie intime confuse, sentiment d'insécurité. Certaines problématiques amènent à des conduites transgressives, ordaliques, à des replis sur soi, à une réelle perte de confiance.

Souvent, ce sont les personnes elles même qui verbalisent leurs difficultés tentant de trouver en notre présence un apaisement et/ou des solutions. Lorsque ce n'est pas le cas, notre 1^{er} travail consiste à accompagner le jeune vers l'identification et la mise en mots de ses difficultés. Quoiqu'il en soit, « il n'existe pas de solution miracle et nous ne sommes pas des magiciens », ce principe de réalité se rappelle régulièrement à nous.

Notre travail s'attache ici à une mission de facilitateur, de guidance, qui avance à côté, pour et avec les jeunes. Nous construisons avec eux de nouveaux repères, nous tentons de leur redonner confiance, en eux, en l'adulte, en la société. La prévention spécialisée est un tricotage quotidien qui consiste à soutenir des parcours fragilisés voire douloureux. Il convient donc de respecter l'intégrité et la temporalité de chacun, dans un long et délicat travail de réassurance global.

□ Protection de l'Enfance

Notre intervention en prévention spécialisée s'inscrit dans une mission de protection de l'enfance.

Force est de constater que nous rencontrons un nombre certains de jeunes ayant bénéficié ou bénéficiant d'un parcours à l'aide sociale à l'enfance (Ordonnance de placement, AEMO, PJJ). (26 jeunes sur 82 accompagnés en 2022)

Notre suivi s'articule, alors, dans un travail de collaboration avec les différents partenaires dédiés (ASE, UT, AEMO, PJJ, ADEPAPE, etc.). Cependant, la complexité de certaines situations, les difficultés de communication et/ou inhérentes aux services peuvent être des freins à un accompagnement global et efficient. Sans oublier le principe de libre adhésion et bien que non soumis à l'obligation d'un projet personnalisé, il nous paraît nécessaire de travailler de concert avec les partenaires et le jeune concerné. Notre volonté associée au lien de confiance instauré avec le jeune, nous place aux interstices de son parcours. Du co-partage à la co-construction, quelle place est donnée à la prévention spécialisée et quelle place veut bien prendre la prévention au sein de ce travail partenarial.

Nous proposons également du soutien à la parentalité auprès de jeunes parents. Cet axe d'accompagnement peut s'inscrire dans un travail de veille et de réassurance. Cependant, si nous évaluons qu'un parent est en difficulté nous l'orientons vers les dispositifs adéquats (AED, TISF, ASS).

« Leila est la jeune maman de Clarisse 3 ans qui est placée en famille d'accueil depuis 2 ans et demi. Les visites à domicile sont accompagnées par une TISF. Bien qu'étant partie prenante du placement, Leila trouve le temps long et se sent contrainte par les diverses modalités des visites. Dernièrement, nous constatons que Leila s'isole de plus en plus. Nous lui proposons régulièrement des temps d'oxygénation (sorties éducatives, cinéma, repas, séjour, achat vêture et cadeaux de Noël) durant lesquels elle peut exprimer ses doutes, ses craintes, ses envies. Nous l'avons, à sa demande, accompagnée dans l'écriture d'une lettre à la Juge des Enfants afin d'exprimer ses difficultés et questionnements. »

Cette année nous avons été les témoins d'une situation préoccupante d'un jeune homme âgé de 12 ans. Suite à sa demande de protection, nous avons rédigé un signalement.

Oui la prévention spécialisée peut être porteuse de signalement et d'information préoccupante petite référence à notre obligation et nos valeurs de protections.... Ces situations sont systématiquement abordées avec notre cheffe de service et les écrits validés et cosignés.

□ Développement social local

Cette année, **31 actions de développement social ont eu lieu**. Le développement social est avant tout un levier pour promouvoir le « pouvoir d'agir » des personnes.

□ Santé Physique

Confrontés à une jeunesse en difficulté, les questions de santé qu'elles soient physiques **et/ou** psychiques sont palpables et souvent évoquées directement par les jeunes. Les soins dentaires, oculaires et gynécologiques restent les problématiques les plus prégnantes et souvent les plus évincées par ces derniers.

Les troubles du sommeil et alimentaires sont eux aussi très présents dans les discours. Comment bien manger et bien dormir dans un contexte de vie insécurisant, précaire, carencé ? Bien dormir suppose de se sentir rassuré, de vivre dans de bonnes conditions. Le bien manger s'oppose à une vie décousue voire d'errance ; ou quand cuisiner, se mettre à table ne fait plus/pas partie des habitudes de vie.

Nous nous employons à orienter les jeunes vers les dispositifs de santé et de droits commun : PASS, Ellipse, MPH, EMPP entre autres.

Néanmoins, il n'est pas toujours évident de reconnecter ce public à leurs corps et au « prendre soin ». Il nous paraît aussi important de souligner les conséquences (absence de médecin traitant, liste d'attente) du désert médical sur notre territoire. L'accès à la santé est un enjeu majeur pour notre société et particulièrement auprès de cette jeunesse parfois en grande difficulté et sans repère.

Le corps, ses maux et le prendre soin de soi touchent à l'intime et à toute sa complexité. Notre posture professionnelle s'inscrit alors dans cette prise en compte délicate de l'intégrité de chacun.

« Alice à 19 ans, elle a mal au corps, partout, tout le temps. Sa peau s'assèche, son genou se bloque, son oreille se bouche, ses poumons se bloquent, son épaule se casse. Comment transformer ces maux en mots, en prise de conscience de soi et, ainsi, petit à petit se restaurer, se protéger ».

□ Santé Psychique

La santé psychique est étroitement liée à la santé physique. N'étant pas médecin nous préférons le terme souffrance psycho-sociales sans pour autant évincer les troubles et maladies psychiques.

L'adolescence est une période de turbulences, de changements, de découverte de soi, des autres et de la société. L'anxiété, les difficultés à entrer en contact avec les autres, les actes hétéro et auto-agressifs, les conduites addictives, les troubles alimentaires, la répétition des situations d'échec sont autant de marqueurs d'alerte, de témoins de cette souffrance.

Ces fragilités peuvent être exacerbées **s** par les inégalités économique et/ou sociale) sans oublier les retombées désastreuses de la pandémie.

Notre présence éducative n'a pas vocation à se substituer aux instances de soin. Cependant notre vigilance et notre évaluation nous permettent de repérer ces signes, de les verbaliser et, ainsi, d'orienter ou faire remonter auprès des instances compétentes.

« La répétition de ses problèmes somatiques, la mort et la maladie grave sont des thèmes omniprésents dans le discours d'Ines. Ses passages aux urgences sont innombrables, les décès de ses oncles et tantes nombreux et les diagnostics de maladies incurables touchant frères et sœurs sont fréquents. Quelle posture adoptée face à ses paroles ? Nous avons accueilli ses mots puis peu à peu notre discours s'est orienté vers un prendre soin plus que nécessaire. Aujourd'hui, Ines le sait, l'a entendue peut-être pas encore bien acceptée mais l'idée chemine. »

□ Scolarité

« La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité nationale et un enjeu dans le cadre de la "Stratégie Europe 2020 ». Le décrochage scolaire n'est pas un phénomène uniforme et homogène. Il se matérialise par autant de trajectoires individuelles et d'histoires de vie et s'explique par une combinaison de facteurs de risques internes et externes à l'École. La réponse ne peut donc être univoque. C'est la raison pour laquelle notre pays s'est engagé à mettre en œuvre une véritable politique partenariale de lutte contre le décrochage scolaire » (Education.gouv)

Ces constats et outils législatifs mis en œuvre par nos gouvernements viennent mettre en lumière la volonté d'apaiser et de consolider des parcours scolaires.

La spécificité de nos missions : non mandat nominatif, la non institutionnalisation, le travail dans la rue, hors les murs pour les jeunes et leurs familles peuvent être des leviers, des interstices entre l'école, la famille et les partenaires.

Par notre rôle, nous constituons un maillage supplémentaire pour soutenir la continuité des parcours des jeunes gens que nous rencontrons, à l'image par ailleurs de l'intention associative prise en direction des jeunes NEET (Not in education, employment or training). Ces actions spécifiques sont une priorité puisque redéclinées sur les appels à projets en cours et à venir.

Malgré une volonté commune initiée grâce à de rencontres (réunion entre IDE + ASS départementaux de l'éducation Nationale en mars 2022) et quelques sollicitations (CPE et ASS de collèges et coordonnatrice du PAPS de Pablo Picasso) nous constatons que l'éducation nationale nous sollicite peu. Pourtant, les discussions sur l'école, les encouragements à la remobilisation scolaires entre les jeunes et nous ne manquent pas ! Malgré cela, nous faisons le constat suivant : grâce à cette instance et la volonté de certains principaux, une convention départementale va se décliner dans les collèges nous concernant en 2023.

Dans cette dynamique, nous avons mis en œuvre des rencontres partenariales régulières avec le PRE de Périgueux, avec cette envie : mieux répondre aux difficultés scolaires identifiées sur un territoire.

Notre quasi absence dans et avec les établissements scolaires sur notre territoire nous interroge donc : Comment constituer collectivement une vraie politique de prévention de lutte contre le décrochage scolaire, sans considérer l'ensemble des acteurs et des actrices sur un territoire œuvrant en ce sens ? Quelle place est laissée à la prévention spécialisée dans cette priorité nationale ?

□ Insertion professionnelle / formation

L'insertion professionnelle est un volet important au sein de notre travail. Si nous reprenons les statistiques sur 82 jeunes soutenus cette année près de la moitié (soit 42 jeunes) sont en demande d'accompagnement et/ou en difficultés concernant leur orientation professionnelle. Au-delà de la demande, ce chiffre démontre un véritable désarroi des jeunes face au monde du travail et plus largement face à leur entrée dans la vie adulte. (Ou Oserions nous dire : leur entrée dans la société en tant que citoyen ?).

Vaste question, vastes angoisses !

Les profils des jeunes suivis apparaissent loin de cette insertion professionnelle et cet éloignement s'explique par de nombreuses et diverses carences : perte de repères, parcours scolaires complexes voire interrompus, contexte de vie

délétère, vision négative de la formation, mobilité, problème de santé, absence d'étayage/de soutien familial, manque de confiance en soi mais aussi en la société.

Notre travail s'inscrit ici dans une longue réassurance marquée par la temporalité de chaque personne. Comment redonner confiance, impulser l'envie, passer du vivre à l'exister dans une société où l'Insertion est une injonction ? Comment parler d'avenir professionnel quand la projection est une notion abstraite ; et est malheureusement embuée par de nombreuses difficultés et un contexte global insécurisant.

Pour les jeunes que nous accompagnons force est de constater que l'insertion professionnelle se résume (pour ne pas dire se limite) à trouver un travail. Cette quête représente le sésame qui leur offrirait tout le reste : le Chez Soi tant convoité, l'argent et la fameuse Autonomie.

L'épanouissement professionnel n'est pas recherché, cette notion n'est pas considérée chez les jeunes et nombreux sont incrédules quand nous leur parlons de bien-être au travail.

Les chantiers éducatifs proposés au sein du Chemin, sont alors des outils prénants dans nos accompagnements, pour beaucoup, une première expérience professionnelle, une amorce de projection, une prise de conscience de leurs capacités, de leurs freins. Au-delà des chantiers, nos accompagnements s'orientent vers nos partenaires (Mission locale, Cap et Pôle Emploi, Regroupement 24, 3S, etc). Ce travail partenarial nous permet de soutenir chaque jeune au plus près de ses besoins et de ses aspirations.

Par ailleurs, la réflexion associative répondant à l'appel à projet « CEJR / Agir », dont l'objectif est d'accompagner de manière globale les jeunes les plus en rupture et éloignés de l'insertion professionnelle, représente une nouvelle proposition qui pourrait répondre à des besoins d'accompagnements ciblés.

C'est pourquoi, en réponse, il nous apparaît fondamental de prendre en compte l'intersectionnalité des difficultés de chacun et la nécessité d'individualiser notre accompagnement pour répondre à la singularité de chaque parcours.

☐ Justice

Nous voyons cet item de manière globale : Dernière cette appellation « Justice » nous associons les questions de droits, de loi, de justice sociale. Pour nous, la justice est représentée symboliquement par l'accès aux droits, des rappels à la loi, et touche des questions citoyennes. Nous sommes finalement peu confrontés à des jeunes commettant des actes délicieux car ils bénéficient de suivis judiciaires tels que PJJ et SPIP.

Dans notre pratique professionnelle cela revêt bien souvent la forme de discussions consistant à rappeler les droits de tout un chacun. Droit civil, droit pénal, droit du travail...etc nous pouvons également être amenés à démystifier la place et le rôle des policiers souvent associé par les jeunes à une image négative, voire de toute puissance. Favoriser l'accès au droit commun pour tous et toutes, orienter si nécessaire, éduquer à la citoyenneté, c'est considérer les personnes dans leurs parcours de prendre soin de soi et des autres, responsabiliser afin de favoriser l'insertion, et l'ouverture au monde et surtout s'inclure dans « la cité » en tant que citoyen.

☐ Logement

Nous avons été régulièrement sollicités pour des demandes liées au logement (38 demandes sur 82 jeunes soutenus).

Le manque de logement et de « chez soi » se présente bien souvent comme un des freins à l'inscription des jeunes dans un parcours de vie adulte autonome, professionnel, médical. etc. L'accès à un logement constitue donc fréquemment une primo-envie, avec le désir manifeste pour cette jeunesse de se poser et de vivre dans des conditions de vie dignes et apaisées

Cependant, les caractéristiques inhérentes aux jeunes précaires rencontrés notamment en centre-ville (isolement, manque d'autonomie, peu voire pas de ressource, souffrances psychiques, manque de garants et d'étayage social, familial affectif etc.) soulèvent des questions plus larges concernant leurs aptitudes du moment.

Notre évaluation éducative tient compte du parcours du jeune mais aussi de ses possibilités actuelles. De fait, nous sommes souvent amenées à accompagner le jeune vers l'acceptation d'une prise en charge vers un hébergement accompagné (FJT, CHRS, etc.). Cette proposition d'hébergement est travaillée, avec le jeune, comme un tremplin, une nouvelle étape dans leur parcours. Pour ce faire, nous poursuivons nos réunions d'échange sur les situations communes avec l'Association de Soutien de la Dordogne porteur du dispositif-SIAO. Cette rencontre trimestrielle nous permet de réfléchir de concert à un dispositif au plus près des besoins des capacités des ressources et des demandes du jeune.

De plus, nous observons que même en logement et/ou en hébergement les jeunes vont être confrontés à de nombreuses questions et inquiétudes : gestion du budget, rythme et hygiène de vie.

Sur le hameau des Mondoux, les demandes sont différentes « Avoir un logement décent », « Avoir un premier logement autonome », « Prévenir/traiter une expulsion locative ».

Nous faisons le constat général que de nombreuses personnes ne se saisissent pas des dispositifs existants, vraisemblablement par méconnaissance. Nous considérons donc également notre présence comme facilitant la connaissance et l'orientation vers les organismes compétents.

☐ Accès aux loisirs, sports et culture

Outil de travail éducatif, média, espace d'oxygénation, leviers d'ouverture : nous pensons l'accès aux loisirs et à la culture comme du droit commun. Nous entendons par ce terme, l'inconditionnalité des règles de droit d'un pays pour tous ses citoyens. Nous faisons ce parallèle, car nous pensons l'accès à la culture comme un droit qui devrait être accessible à tous et comme faisant partie intégrante de la vie sociale de la *cit*é.

Voilà maintenant un an que nous avons monté un projet culturel avec cette envie : faciliter la mise en mouvement des jeunes accompagnés et de leur famille afin que ces derniers puissent prendre part librement à l'offre culturelle du territoire.

Si nous nous éprouvons comme des impulseurs de désirs et proposons régulièrement des sorties culturelles, nous nous rendons également disponibles afin de considérer les demandes qui émanent parfois des jeunes eux-mêmes : sortie théâtre, cinéma, visite des grottes de Lascaux, valorisation des inscriptions en centre de loisirs, ou à la pratique d'un sport.

Nos observations, nous permettent d'affirmer que ces espaces sont porteurs de bien-être et de lien social.

☐ Démarches administratives

Ces multiples demandes liées aux démarches administratives mettent en exergue les difficultés que rencontrent les publics que nous accompagnons : une mauvaise connaissance des droits et des dispositifs et un manque de compréhension quant aux premières démarches administratives (ce qui ne s'apprend pas à l'école) Ces difficultés sont appuyées par un manque de soutien familial, une absence de repère institutionnel et une réelle complexité administrative accentuée par la dématérialisation des démarches depuis la crise sanitaire.

La dématérialisation de nos services public interroge la place de nos institutions dans notre société et pointe le manque de considération de l'Etat face à des publics déjà fortement éloignés des dispositifs de droit commun. Par ailleurs, la dématérialisation exige une certaine autonomie (cognitive et matérielle), qui pointe une réelle iniquité au sein de notre société : lecture, compréhension, écriture, connexion internet, imprimante, etc.

L'absence d'interlocuteur peut ici reproduire, auprès des publics les plus démunis et les plus éloignés, des mécanismes d'abandon et de rupture souvent éprouvés. L'éloignement symbolique des institutions, la difficulté à passer un coup

de fil, l'impossibilité de créer un compte, l'incompréhension d'un intitulé sont autant de freins qui empêchent les jeunes de s'inscrire sereinement dans notre société.

Ces accompagnements, souvent longs et fastidieux montrent une jeunesse ultra connectée qui se confronte finalement et étrangement à un monde numérique qui ne lui est pas accessible.

4/ Outils de médiations, supports aux actions collectives

Cette année encore de nombreux projets ont été mis en œuvre : ces derniers constituent des outils éducatifs et sont bien souvent des supports à la relation et aux actions collectives menées en direction des jeunes et de leurs familles.

Projet Culturel + partenaires engagés :

Comme nous l'indiquions plus haut, nous pensons l'accès aux loisirs et à la culture comme du droit commun, partie intégrante de la vie sociale de la cité. C'est pourquoi nous avons continué cette année à valoriser les projets culturels : Grotte de Lascaux, Cinéma, théâtre odyssee, Mimos festival, médiathèque, Colonnes Morris

Chantiers :

Devons-nous le rappeler, les chantiers sont des outils éducatifs (voir item « chantier » de notre rapport d'activité) et constituent des supports à la relation supplémentaires dans l'accompagnement des jeunes. Cette année 11 femmes et 10 hommes ont bénéficié de cet outil.

Sorties éducatives :

Les sorties se pensent comme des supports à la relation. Ce sont aussi des espaces d'oxygénation et d'occupation pour certains. Le quartier du hameau des Mondoux, est par ailleurs un quartier peu étoffé d'instances sociales bien que la proximité avec l'hyper centre en fait aussi sa particularité. Certains jeunes peuvent néanmoins faire remonter leur envie d'être occupés, de sortir. Nous tentons d'être disponibles afin de valoriser ces ouvertures, qui sont donc également des leviers, pour travailler la question de la mobilité, de la mobilisation, du bien-être social.

Les sorties, bien qu'elles puissent être initiées et impulsées par nous, émanent parfois des jeunes eux-mêmes et peuvent prendre plusieurs formes selon les appétences et les envies de chacun (ex : *Sortie étang de la Jemaye, marché de Noël, sortie à Brantôme*)

5/ Le partenariat

« Le travail en réseau et en partenariat se conjuguent dans la complémentarité. Le premier développe une logique d'acteur par une recherche de l'innovation sur mesure, le second s'inscrit dans une logique institutionnelle qui élabore des méthodologies d'intervention visant la transversalité des situations. Par sa spécificité liée à la formalisation, le partenariat offre à l'usager une amélioration de la qualité de la prestation issue du travail en réseau, quel que soit l'interlocuteur ». (P. DUMOULIN-R. DUMONT et alt., Travailler en réseau, DUNOD 2004, page 117).

Nous considérons le partenariat comme un des principes opératoires fondamental de la prévention spécialisée, dans une logique de coopération qui prime sur celle du positionnement et dans le respect réciproque des champs de compétences. Donc nous avons choisi de faire un focus sur plusieurs liens privilégiés ci-dessous.

• Le S.I.A.O (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orienté encadré par de l'ASD) :

Ce service est une nouvelle réponse de l'Etat pour lutter contre l'aggravation du sans-abrisme.

Il a pour ambition de rapprocher au mieux l'offre et la demande d'hébergement, de telle sorte que chaque personne trouve une solution adaptée à ses besoins.

Le SIAO demeure un partenaire privilégié du chemin. Les rencontres trimestrielles, toujours à l'œuvre, nous permettent de croiser les regards, de motiver les demandes d'hébergement (notamment parce que de nombreux jeunes expriment l'envie d'accéder à un « chez soi ») et de maintenir une veille collective autour des situations complexes.

Pour de multiples raisons, quelque fois l'entrée dans un logement autonome est plus complexe qu'imaginée. S'inscrire dans des logements éducatifs /des logements accompagnés apparaît ainsi plus contenant.

- **Maison 24 :**

L'association a été créée au printemps 2013 pour soutenir et accompagner les personnes en situation de précarité en Dordogne. Elle vient en aide aux personnes en grande difficulté : personnes sans domicile fixe, jeunes sans ressources, personnes âgées en précarité, familles, migrants, réfugiés. Elle propose aussi de l'aide à la conversation en Français pour les migrants, du soutien scolaire, du jardinage solidaire autour d'ateliers réguliers.

Situé en plein cœur du quartier des Mondoux, elle constitue un lieu ressource de proximité idéale pour les habitants et les bénéficiaires.

Cette année 2022 nous aura permis de renforcer nos liens avec Maison 24 qui est le partenaire phare du territoire des Mondoux. Ainsi, un projet de développement social local sur le thème de l'apprentissage et la réparation de vélo, a vu le jour en partenariat également avec Vélorution, la préfecture et sera opérationnel au 1^{er} trimestre 2023.

En parallèle, nous souhaitons développer ensemble de nouveaux projets sociaux culturels et solidaire (visite de Lascaux en famille, journée festive en musique) dans l'année à venir.

- **Mission Locale :**

La mission locale intervient dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture et d'accompagnement pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.

Les jeunes de moins de 25 ans inscrits à la Mission Locale pour divers projets de formation ou de voie professionnelle ont par ailleurs la possibilité de s'inscrire dans un projet lié de près ou de loin à l'insertion : des financements peuvent leur être accordés en fonction de leurs besoins (accès au permis de conduire, au BSR, à la carte jeune, carte de transport en commun, etc.).

La mission Locale de l'Agglomération Périgourdine reste un partenaire incontournable de la prévention spécialisée. Cette année encore, notre secteur a entretenu des liens étroits avec ses conseillers pour construire une vision plus globale des situations communes afin de proposer aux jeunes un soutien adapté et des réponses multiples à leurs besoins.

- **Le PRE (Programme de Réussite Éducative) :**

Créé en 2006, ce dispositif local et territorialisé permet une prise en charge individualisée d'enfants en « fragilité » âgés de 2 à 18 ans repérés la plupart du temps en milieu scolaire sur la base de critères multiples (état de santé physique, développement psychique et psychologique, contexte familial, facteurs socio-économiques et environnementaux).

Le dispositif repose sur l'idée d'une approche globale des difficultés rencontrées par les enfants ainsi qu'une double volonté de placer la famille au centre de l'action et amener les différents acteurs du champ éducatif à coopérer.

Partant de ces principes, nous avons mis en œuvre des rencontres trimestrielles afin de répondre aux difficultés liées à la scolarisation comme nous l'avons développé dans notre item « Scolarité » de notre rapport d'activité.

Quelques partenaires/réseau avec qui nous avons également travaillé cette année de manière ponctuelle :

Santé	Culture-loisirs	Education/jeunesse/insertion	Justice – Protection de l'enfance	Administratif/social
EMPP	Odyssée	ITEP	PJJ	CMS
Maison des Adolescents	Galerie verbale	CIJ	ASE	CCAS
CMP - Psychologues	Mon quartier s'anime	Pôle emploi	Village de l'enfance	APARE
CEID		AFPA	Unité territoriale	
Médecins Généralistes et Spécialistes : Ophtalmologues Dentistes		G24	Commissariat	
La pass/hôpital périgueux		CPE- Collège Montaigne	AEMO Périgueux	
Ilot femme		PAPS : coordinatrice		
Banque alimentaire		IDE collègue		

6/ Développement Social Local

« Les trois notions de développement social, développement local, et développement territorial ont souvent été, dans la société française, mêlées voire confondues ». (Guigou, 1998,36-37) : *Le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales, et manifeste la volonté des habitants d'une micro-région de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique³ »*

Le développement social a donc la volonté de promouvoir le « pouvoir d'agir » des personnes et peut revêtir plusieurs formes d'action. L'exemple que nous avons choisi tentera d'éclairer qualitativement une partie du travail invisible réalisé. Nous avons constaté que le travail de développement social était difficile à mettre en œuvre sur le territoire vaste et diffus du centre-ville. Nous avons donc, petit à petit, au gré des rencontres et demandes des jeunes commencé à initier des sorties éducatives puis, grâce à notre local, des temps d'échanges, de repas et de partage.

Exemple d'une action de développement social local sur le secteur centre-ville

Gaia, Emma, Fatima et Asma sont des jeunes femmes habitantes du centre-ville âgées entre 18 ans et 22 ans. Nous les accompagnons pour certaines depuis plusieurs mois. Bien que leurs parcours soient spécifiques nous avons pu

³ Pierre-Noël Denieul dans son ouvrage Développement social, local et territorial : repères thématiques et bibliographiques sur le cas français.

noter de nombreuses similitudes : isolement, violences (intra familiale et/ou conjugale), entrée dans la vie adulte, parentalité, précarité. Face à ces constats est alors née l'idée de pouvoir penser avec elles, et pour elles, un projet comme une bulle de repos et de plein air, un séjour de rupture « bien-être » avec pour objectifs : ➤ **Partir dans un lieu contenant ➤ Se déconnecter ➤ Se détendre ➤ Parler ➤ Se restaurer**

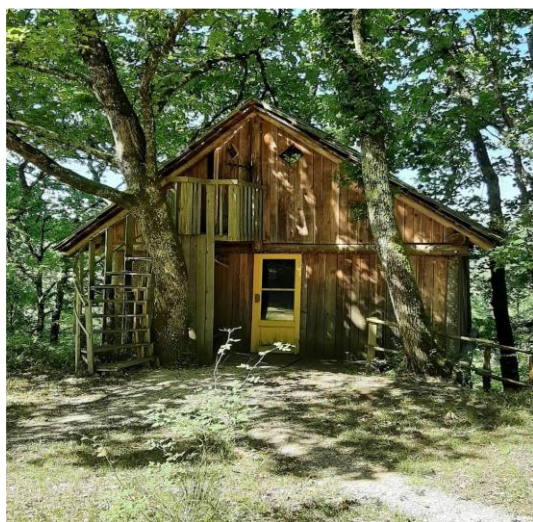
Pour se faire, nous avons organisé de nombreux temps d'accompagnement, d'écoute et de partage en amont entre ces jeunes femmes à travers des espaces de rencontres (collation, pique-nique, préparation des menus, listes du matériel nécessaire, spectacles). Ces temps, bien qu'ils eussent surtout vocation à favoriser la rencontre, devaient également permettre à ces jeunes femmes d'appréhender leur territoire et s'autoriser à sortir, à se projeter. Ces moments empreint de légèreté, ont été le terreau de nouveaux espaces de rencontre et de nouvelles relations sociales. : Un groupe Facebook « team séjour » a vu le jour, permettant à ces jeunes femmes de rester en contact, encore à ce jour.

Par ailleurs, afin de parfaire notre posture éducative concernant les violences conjugales, nous avons rencontré le dispositif **l'ilot femme**. Cette rencontre nous a permis d'affiner notre posture, de mieux comprendre le processus d'emprise et de violences conjugales afin d'ajuster nos regards et pratiques professionnelles.

Nous avons également porté à la connaissance du département notre projet, qu'il a accueilli avec enthousiasme et qu'il a valorisé par le biais d'un FAJ collectif, ce qui nous a permis d'en financer une partie.

Le séjour :

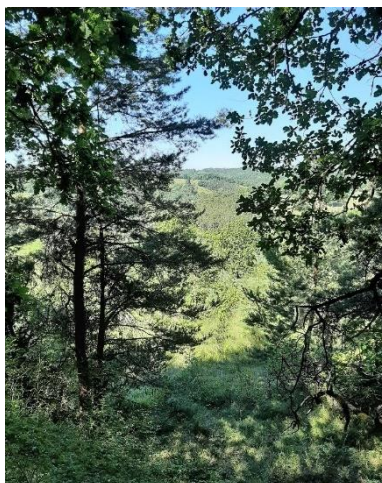
Voici donc le bilan que nous avons écrit et réalisé avec les jeunes présentes.



Séjour été 2022
Refuge des Croquants d'Herbes
Folles
24210 Bars
11, 12 et 13 Juillet 2022
Association Le Chemin

Nous avons pensé ce séjour avec 4 jeunes femmes ; deux jeunes femmes n'ont pas pu venir :

La première vivait une situation précaire qui a provoqué son départ de Périgueux et, de fait, une perte de lien avec l'équipe du chemin. La seconde était souffrante le jour du départ et vit dans un contexte conjugal violent ne



facilitant probablement pas le départ en séjour. Nous sommes donc parties avec deux jeunes femmes, Gaïa 22 ans et Emma 19 ans.

Gaïa : « j'ai trouvé le séjour agréable avec l'harmonie de la nature. J'ai pu constater la sérénité et le calme. Mon esprit n'était pas ailleurs mais que dans l'intérêt du séjour »

Emma : « ça m'a fait du bien car ça m'a reposée et aussi j'ai passé un bon moment avec les éducatrices et Gaïa. J'espère juste recommencer ! »

Les journées se sont écoulées calmement, aux grés des envies et besoins de chacune. Nous tenons à souligner la bonne dynamique, et la posture des deux jeunes femmes : bienveillantes, attentionnées, motivées, avides de découvertes, qui ont plus que contribué à ce que ce séjour se passe dans une ambiance sereine, joviale et agréable. Nous avons senti beaucoup d'authenticité, de lâcher prise et de confiance tout au long du séjour et notamment lors de discussion intimes.

Nous avons pu échanger, partager, s'écouter sans jugement, se confier. Gaïa a pu aborder sa vie de jeune maman, ses difficultés passées, ses envies futures.

Emma a partagé ses souvenirs familiaux, ses questionnements sur son entrée dans la vie adulte.

Notre volonté éducative est ici de favoriser un partage de lieu et de temps sécurisés, une intimité. Rompre un quotidien souvent difficile dans le cadre d'un séjour justement dit de rupture contribue à consolider le lien de confiance et permet de se découvrir et de se raconter autrement. Ce séjour initie aussi le changement, l'apaisement, la restauration de l'estime de soi sans oublier la création de souvenirs communs ! Ici l'environnement habituel et quotidien de chacune n'existe plus, ce séjour plonge tant les éducatrices que les jeunes dans un vécu partagé où la confiance se renforce et/ou se confirme ; où la relation à l'Autre peut être envisagée autrement ; où les capacités de chacune se révèlent et s'affirment.

Force est de constater que la réflexion éducative que nous avons eue préalablement (non mixité, lieu contenant, etc.) a pris tout son sens lors de ce séjour.

La bienveillance et le respect de l'hôte ont fait de ce lieu, un espace propice à la rencontre, au partage et au bien-être.

François (L'hôte) : « Les Croquants d'herbe folle » est un hébergement peu sophistiqué qui permet de faire l'expérience d'une vie simple et sociable. Le lieu où l'on vit le plus, c'est dans la nature. »

Gaïa : « J'ai apprécié dormir dans ce lieu agréable et chaleureux entouré des bruits d'animaux ; se sentir vivant m'a fait trop du bien et j'aimerais revivre ce genre d'aventure et voir des fleurs, des arbres qu'on ne connaît pas, j'ai trouvé ça très intéressant »



Emma : « *ça m'a fait du bien car j'en avais besoin juste un petit truc ça serait mieux quatre jours que trois jours* »

Gaïa : « *j'ai pu me poser sans penser à mes problèmes ça m'a fait énormément de bien. 3 jours c'était court pour moi, mais ça ne m'a pas déplu pour autant.* »

La question de la temporalité se pose, en effet :

- => Le temps d'atterrir, se poser ;
- => Prendre ses marques ;
- => Se faire confiance, se rencontrer ...
- => ... Pour enfin lâcher prise ... et profiter pleinement !



Emma : « *Le plus qui m'a plu c'est le calme, pas de connexion, et aussi quand on se lavait avec l'âne Aristote* »



Gaïa : « *Je remercie le chemin pour m'avoir permis de me vider l'esprit je me sentais à l'aise avec vous et Emma (j'ai pu faire un peu connaissance avec toi ça m'a fait plaisir). J'ai appris beaucoup en 3 jours, Virginie et Alizée je tiens à vous remercier de l'aide que vous avez pu m'apporter et de vos soutiens.* »

7/ Illustration d'un accompagnement individuel

Smith est issu d'une fratrie composée de trois frères. Son parcours de vie qu'il narre quelques fois à travers des discours fantasmagoriques apparaît complexe voir nébuleux. Qu'en est-il de la réalité ? Nous le mesurons peu.

Il raconte une enfance difficile, parsemée de maltraitements physiques et morales principalement de la part de son beau-père et de sa mère également. Son père est relativement absent de son discours. Il peut exprimer avoir été séquestré une partie de sa petite enfance, gardant en outre comme séquelles des souvenirs morbides, des restes de

fractures, s'interrogeant par ailleurs sur « qu'est-ce que le bonheur ? ». Grande question à laquelle il tente de répondre au travers des yeux des éducateurs, arbutant le fait qu'il n'a aucun souvenir heureux.

Smith a un parcours à l'aide sociale à l'enfance, protégé de ses 13 ans à ses 18 ans en maison d'enfants à caractère sociale et en famille d'accueil. Il a également bénéficié d'un suivi PJJ à Limoges pour plusieurs délits et doit pointer tous les 6 mois à la gendarmerie de la ville où il réside jusqu'en 2026.

La première rencontre de Smith avec le chemin s'est faite fin mars 2022 par le biais d'une autre éducatrice d'un autre club de prévention. Il souhaite venir vivre et travailler à Périgueux car le bassin d'emploi est plus important dans son secteur professionnel.

Il a validé un « titre pro de vendeur conseil » en avril 2022. A ce stade de la rencontre, il n'a pas de travail, pas de ressource, pas de logement, pas d'étayage familial/ amical, pas de garant.

Il se présente dans une attitude de prestance avec une pensée fantasmée et projette de s'installer dans un appartement mi-avril, sans connaître Périgueux et sans aucun moyen de locomotion. Il a une idée très affirmée de son futur poste et indique avoir comme projet d'être chef d'une entreprise de vente de véhicules de luxe.

Afin de sécuriser son arrivée à Périgueux, la mission locale a mobilisé une aide régionale lui permettant d'être logé à titre gratuit au CFA du bâtiment ainsi que l'entrée dans le dispositif CEJ pour une durée de 6 mois

Smith s'est très rapidement saisi de notre accompagnement : aide à la mobilité, réassurance, visite de logement, recherches de travail.

Au cours de ces 1^{er} accompagnements, l'équipe a constaté un manque d'autonomie avérée chez lui et le besoin continue d'une présence éducative rassurante.

Observant sa difficulté à appréhender la réalité du territoire, l'équipe l'a donc soutenu pour trouver un emploi en CDI à la farfouille, lui permettant d'entériner sa présence à Périgueux.

Pendant la période d'essai, il s'est évanoui et son contrat a été interrompu par son employeur.

Cet incident a mis en exergue des problèmes de santé dont nous n'avions pas connaissance jusqu'alors. Il nous parle alors d'une suspicion de tumeur au cerveau, évoqué par son ancien médecin. De nombreux accompagnements médicaux ont été mis en place (orientation 15, médecin généraliste, service de la pass, MPH). Plusieurs examens complémentaires ont été prescrits, mais il a manifesté son incapacité à assurer seul les rendez-vous. Le soin, quand il n'est pas imposé à Smith n'est pas efficient et il manifeste sa réticence par un comportement enfantin « *je ne veux pas, j'ai envie de rouler en boule et pleurer* ».

Il n'honore pas des rendez-vous, reporte ses potentielles rencontres médicales, ignore les recommandations de praticiennes de santé. A contrario, quand il est accompagné de manière un peu ferme et contenante, il peut se montrer coopératif.

Face à cette ambivalence, l'équipe se retrouve parfois sans réponse et peine à amener Smith à être acteur de sa vie.

Au cours de l'été, nous avons orienté Smith vers le SIAO qui lui a proposé une prise en charge au sein d'un CHRS.

Contraint par son manque de solution, il s'est résigné à accepter la proposition à contre cœur. Cette non envie, a conduit Smith à adopter une attitude de retrait face à l'accompagnement proposé. Après un épisode covid en sein de la structure, Smith s'est accroché avec le chef de service ce qui a conduit à son exclusion. Il a été hébergé 3 semaines chez un ami en Creuse, unique solution de repli.

Nonobstant ses faibles ressources, il a réussi à trouver un studio à la faveur à son réseau.

Nous l'avons soutenu pour qu'il puisse se maintenir dans ce logement grâce aux aides adéquates depuis fin décembre. Malgré une forme d'apaisement observé par l'équipe, Smith reste dans l'indécision générale vis-à-vis de sa santé, de son insertion professionnelle, de sa mobilité, ce qui l'empêche de se saisir de pleinement de l'accompagnement global qui lui est proposé. Il alterne entre des phases où il fait état d'envies et projets professionnels irréels et des phases de replis où il verbalise que rien ne l'anime vraiment. Depuis plusieurs mois, il indique avoir des troubles du sommeil et se plaint d'être souvent fatigué. De plus, nous observons des habitudes alimentaires anarchiques.

A la lumière du temps passé à soutenir Smith dans l'ensemble de ses demandes, nous avons pu observer que ses problèmes de santé physique et mentale demeurent récurrents et importants malgré ses tentatives de mise à distance, ce qui entrave implacablement son insertion sociétale.

Pour reprendre les perspectives de l'année dernière :

Nous tenons à souligner qu'un changement conséquent a eu lieu en été 2022 : Nous avons un local éducatif au cœur de notre secteur d'intervention. Cet outil éducatif supplémentaire nous a permis d'investir différemment notre territoire et être au plus proche des différents secteurs d'intervention et des jeunes et de leurs familles. Les jeunes semblent s'être fortement saisi de cet espace. De nouvelles perspectives de travail ont alors vu le jour : des passages impromptus, des projets divers et variés alors impossibles jusqu'alors (cuisine, temps collectifs, DSL, etc.)

Un projet mobilité en lien avec Vélorution, Maison 24 et la sécurité routière a commencé à voir le jour fin année 2022. Devons-nous rappeler que la mise en œuvre de ce projet fait suite à nos observations sur le terrain (vélos sans frein ni lumière, utilisation anarchique de la voie publique, etc.) et aux demandes des jeunes (réparations des vélos, apprentissage pour les mamans, ballades). Nous souhaitons poursuivre cette dynamique partenariale en 2023 et nous inscrire sur les actions mobilité et prévention qui auront lieu sur le territoire des Mondoux de Janvier 2023 à Mars 2023.

Notre lien avec et dans les écoles : malgré des envies partagées par certains professionnels et une convention rédigée : notre présence et les liens partenariaux entre l'éducation nationale et nous s'avèrent plus complexes qu'envisagés.

En 2023 :

- Renforcer et préserver les liens réseaux-partenariaux existants et poursuivre la rencontre auprès des acteurs sociaux qui composent le territoire

Le partenariat est un axe majeur de notre travail en prévention spécialisée. Appréhender notre territoire, évaluer un climat social, Orienter/ accompagner vers les dispositifs de droits commun, mener des actions collectives, porter des projets avec et pour les jeunes et leurs familles sont autant de missions où le partenariat prend tout son sens.

Nous ne pouvons faire l'impasse de cette perspective qui est et sera indubitablement d'actualité.

Proposer un ou des médias prenant la forme d'activités régulières :

Les activités sont pensées avant tout comme des médias : véritables outils éducatifs porteurs de rencontres sociales, espaces d'oxygénation, de création, d'accroche ; etc.

La régularité pourrait avoir un effet repérant chez les jeunes et de les mobiliser dans la durée afin de travailler au plus long court et de manière plus soutenues certains objectifs éducatifs.

En lien étroit avec certains de nos constats, nous nous interrogeons par exemple sur la pertinence d'un projet cuisine et repas partagés...

- CEJR

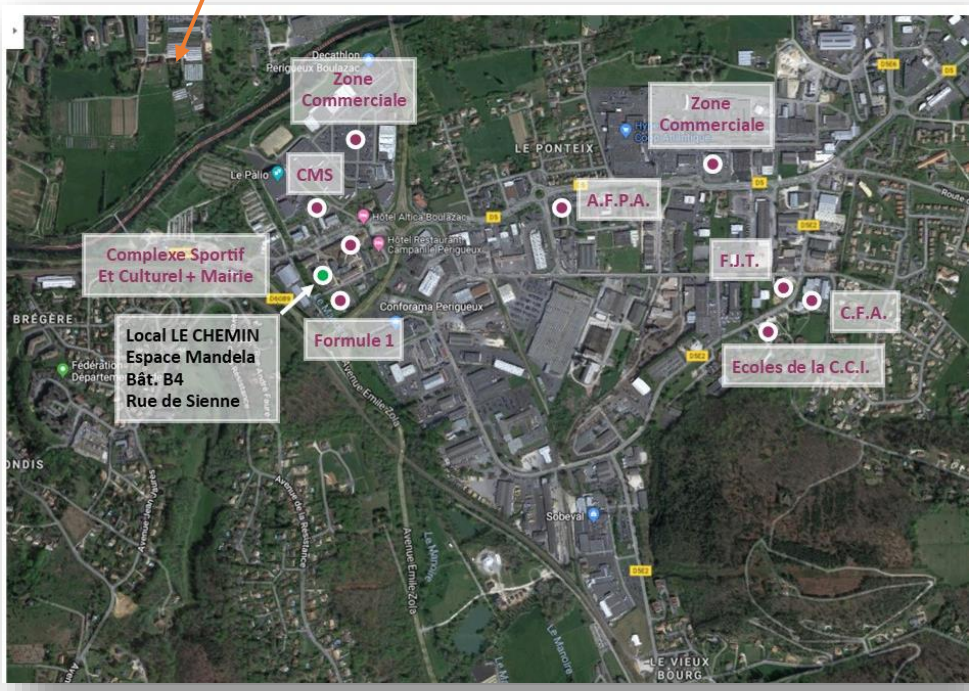
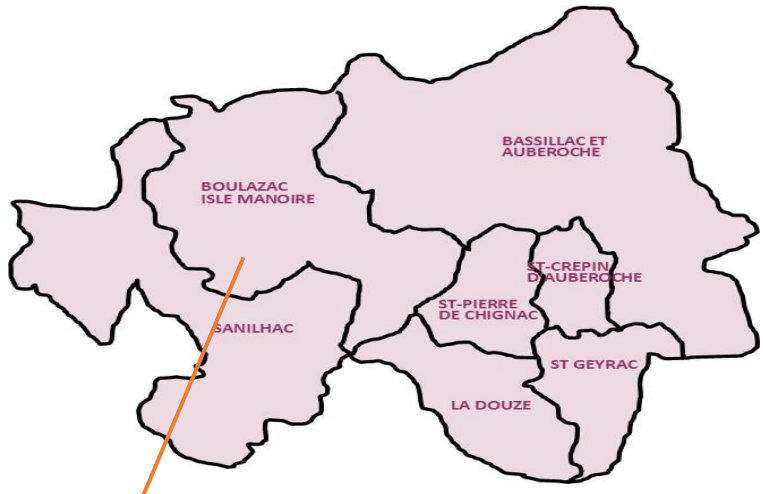
Investir le nouveau dispositif CEJR.

- Rencontrer les membres du conseil d'arrondissement de Périgueux Saint George
- Et développer (grâce à la convention) les partenariats collège

6.3.3 Secteur EST

6.3.3.1 - Le secteur du Canton Isle Manoire (Boulazac Isle Manoire)

1. Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier,



1. Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...)

2022 est marqué par de nombreux faits significatifs tant au niveau associatif que social.

L'association se heurte aux politiques sociales depuis déjà plusieurs années. L'année 2022 ne fait pas exception. De nouveaux appels à projet viennent bouleversés les pratiques de la prévention Spécialisée. Depuis déjà plusieurs années nous tentons d'adapter ces injonctions avec notre travail au quotidien.

Cette année fût marquée par la mise en place du dispositif PIC NEET et la mise en place d'un nouveau dispositif : AGIR. Ses dispositifs sont dans la lignée des anciens appels à projet FSE visant à accompagner les plus marginalisés vers l'emploi ou le droit commun. La réalité politique ne correspond pas à notre quotidien.

En conséquence il est difficile de s'adapter et de changer nos pratiques sans cesse. L'idée de ces projets aussi était de pouvoir redégager du temps de travail aux éducateurs afin de pouvoir se recentrer sur notre travail de protection de l'enfance, duquel nous nous étions éloignés ces dernières années.

Nous avons dû apprendre à travailler avec de nouveaux intervenants, les éducateurs techniques. Cet apport technique est bénéfique pour nous et les jeunes. Reste la difficulté pour nous et notre public de se confronter à la multiplication des interlocuteurs.

Nous cherchons à donner du sens et à s'adapter à ces dispositifs en permanence. L'association jusque-là est toujours arrivée à ses objectifs fixés par les financeurs (CF appels à projets). Reste la question de parler de chiffre dans un travail social comme le nôtre...

Le monde du travail en général connaît de grands bouleversements. L'association le chemin n'y échappe pas. Les changements de personnels deviennent monnaie courante ce qui est très difficile à gérer dans notre travail de lien et de confiance au quotidien. Nos actions doivent se faire dans le temps et la stabilité. Que ce soit pour notre public ou pour nous, nous devons nous réadapter à chaque fois à des changements d'opinion, de positionnement, ce qui perturbe la fluidité de nos actions.

La commune de Boulazac Isle Manoir continue son développement. En 2022 beaucoup de projets ont vu le jour.

Sans doute celui qui concentre le plus les attentions sur notre territoire est le projet de réhabilitation des Hauts d'Agora. Construit dans les années 60, les Hauts d'Agora regroupent un ensemble de logements collectifs et de logements individuels, situés sur les hauteurs de Boulazac Isle Manoir.

Pour redonner toute son attractivité et moderniser ce site, Périgord Habitat a continué l'accompagnement de rénovation en 2022. Des réunions publiques avec les habitants, organisées en partenariat avec la Ville, ont permis de dessiner les grandes lignes de ce projet : 94 logements seront réhabilités et 86 seront démolis, dont 6 pavillons. L'amélioration de la consommation énergétique générale des bâtiments sera une exigence dans le but d'accroître le confort des résidents. Pour faciliter les usages et les accès, les entrées seront à redéfinir et les espaces extérieurs à requalifier. En partenariat avec la Mairie, nous accompagnons les familles sur tous les aspects qu'englobe ce projet : relogements, participation, nuisances travaux, associations etc. Cet accompagnement se fera jusqu'à la fin totale du projet de rénovation qui va se poursuivre sur plusieurs années.

Ces changements provoquent de grands bouleversements démographiques et donc de dynamique de quartier.

Suite aux premières rénovations du city stade, beaucoup des anciens habitants du quartier sont revenus occuper les lieux. Les habitants du quartier et notamment les jeunes revendiquent toujours des droits depuis des années auxquels s'opposent la Mairie (lumière en soirée, électricité au city stade). Chaque année ces refus donnent lieu à des situations de tensions sur le quartier (feux, nuisances). De nouvelles familles sont arrivées qui engendrent de gros soucis de voisinages.

Les politiques de logements ont clairement changé. Les politiques publiques modifient les quartiers. L'idée étant la mixité sociale.

En 2022 et dans les années à venir, la commune de Boulazac Isle Manoir renforce son parc de logements sociaux. De gros projets voient le jour et de nombreuses familles emménagent. Il est primordial d'être présent sur ces nouveaux quartiers afin d'être visibles et reconnus. Il est certain qu'un travail de prévention, au plus près de ses nouvelles familles, sera nécessaire dans l'avenir.

Impulsé par la ville, le vaste programme de réalisation du Campus des métiers de Boulazac, a démarré en 2016. Une véritable petite cité dédiée à la formation professionnelle émerge au moment où l'apprentissage retrouve du prestige.

A terme, le Campus des métiers devrait constituer le plus grand pôle de formation de la Grande Région. Nous restons vigilants quant à ses évolutions car de plus en plus de jeunes fréquentent ce campus.

Nous constatons les effets de l'inflation globale. Nous voyons de plus en plus de familles dans la précarité financière. De cette difficulté découle les autres : culturelles, éducatives, violences etc. Nous avons de plus en plus de demandes d'aides alimentaires ou en rapport avec les besoins primaires du quotidien. Nous n'avons pas les moyens d'accompagner toutes ces familles sur ses questions car cela est chronophage. Nous nous retrouvons dans une impasse malgré le maillage social important sur la commune.

PROJET INSER-SURF :

L'objectif principal de ce projet 2021 - 2022 porté en partenariat entre la Mission Locale du Grand Périgueux et le Club de prévention spécialisée le Chemin est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics jeunes QPV par une approche différente de celles pratiquées dans les dispositifs d'accompagnement socio-professionnels classiques. L'action permet également une expertise croisée : éducative et d'insertion socio-professionnelle. L'association Surf Insertion qui œuvre depuis plusieurs années pour faire découvrir le surf à des publics qui en sont généralement éloignés (jeunes en zone rurale, jeunes issus des quartiers) a été notre relais sur le terrain et nous a accompagnés dans la mise en place de l'organisation du séjour.

Cette action, hors les murs, vise à sensibiliser les jeunes aux enjeux écologiques par le biais d'un engagement éco-citoyen et la découverte d'un sport nature : le Surf. Le caractère innovant de cette action a pour objectif de capter un public généralement peu mobilisable par une approche classique. Par la promotion des valeurs développées par le sport (la coopération, l'entraide et le partage) et l'écocitoyenneté (protection de l'environnement et engagement citoyen) nous souhaitons proposer aux jeunes une expérience qu'ils pourront par la suite valoriser auprès d'un employeur. C'est également les engager dans un parcours socio-professionnel de façon moins formelle.

L'autre objectif est de proposer à des jeunes des quartiers QPV de découvrir un milieu naturel fragile, celui du bassin d'Arcachon et de leur offrir une initiation à une pratique sportive celle du surf dont ils sont généralement éloignés. Le surf est un sport de pleine nature qui nécessite une certaine connaissance du milieu dans lequel il se pratique. Par ailleurs, le surf demeure une pratique sportive onéreuse (équipement, cours) qui de fait exclut les publics les plus précaires

Fort de ce constat, nous souhaitons proposer, à six jeunes issus des quartiers QPV de l'agglomération de Périgueux, de participer à une action éco citoyenne couplée à une initiation à la pratique du surf

Etapes préliminaires :

Moyens humains :

Un éducateur du Chemin et deux conseillères en insertion sociale et professionnelle de la Mission locale.

Repérage des publics

Nous avons repéré 7 jeunes par le biais d'un travail partenarial entre la Mission Locale de Périgueux et l'association de prévention spécialisée le Chemin. L'action a été proposée à quatre jeunes issus des quartiers QPV, 2 jeunes issus du quartier Boucle de l'Isle et deux du quartier Bas-Chamiers (un des quatre jeunes n'a finalement pas pu participer au séjour pour raisons de santé)

Les trois autres jeunes vivent sur le territoire de Boulazac l'Isle Manoire, bien que n'étant pas résidents de quartiers QPV, ces jeunes, issus de familles précaires rencontrent d'importantes difficultés sociales et sont pour deux d'entre eux bénéficiaires d'une reconnaissance pour un handicap.

(Un des quatre jeunes n'a finalement pas pu participer au séjour pour raisons de santé)

Les trois autres jeunes vivent sur le territoire de Boulazac l'Isle Manoire, bien que n'étant pas résidents de quartiers QPV, ces jeunes issus de familles précaires rencontrent d'importantes difficultés sociales et sont pour deux d'entre eux bénéficiaires d'une reconnaissance pour un handicap.

Mise en place d'actions de cohésion

L'action a fait l'objet d'une présentation lors d'une réunion d'information collective, les jeunes ont ainsi pris connaissance du fil conducteur du projet ainsi que de l'organisation du séjour.

Des actions préliminaires ont été mises en place visant à créer une cohésion de groupe et à sensibiliser les jeunes, les jeunes ont participé à deux actions de ramassage des déchets sur la commune de Boulazac les 14/05 et 08/06 /2022. Afin de leur permettre de se connaître, condition nécessaire au « Vivre ensemble » ils ont également participé à une activité Laser Game le 08/06.

Nous avons aussi organisé plusieurs séances de piscine afin de familiariser certains jeunes avec le milieu aquatique dans le but de leur faire valider leur test anti panique. Pour certains, plusieurs séances ont été nécessaires.

Déroulé du séjour du 15/06 au 17/06

15/06 :

Nous sommes arrivés le matin à 10h30 à la plage du Truc vert à Lège Ferret, nous avons retrouvé Benoit Rambeau, l'animateur de l'association Surf Insertion afin de participer à l'atelier Eco océan qui nous a permis de découvrir le milieu et l'écosystème de la côte Atlantique (découverte de la faune et de la flore et des différents milieux qui composent cet écosystème).

Les jeunes ont bien participé à cet atelier très interactif sous forme de questions réponses.

L'après-midi a été consacrée au premier cours de surf. Pendant deux heures, les jeunes ont pu ainsi découvrir chacun à leur niveau une pratique sportive peu connue et peu accessible. Malgré les craintes et le fait que certains aient eu très peu d'expérience de l'océan, ils ont tous apprécié et pratiqué l'activité.

Nous avons pu bénéficier d'un hébergement proposé à titre gracieux dans un gîte à lège Cap Ferret. Les jeunes ont ainsi pu bénéficier pleinement du séjour dans un cadre privilégié auquel nous avons pu avoir accès, par l'intermédiaire de l'association Surf insertion et des propriétaires de la maison Hiwaa qui nous ont accueillis gracieusement.

16/06 :

La journée a été consacrée à un chantier visant à préserver la dune en fabriquant une plateforme afin d'en éviter l'érosion, en partenariat avec l'ONF et une autre association de jeunes de quartier parisien. Les jeunes ont terrassé une partie de la dune afin de pouvoir installer des caillebotis et des barrières de sécurité. Cette activité a permis d'être dans la continuité du projet, de prendre conscience de la fragilité du milieu, de favoriser l'esprit d'équipe et d'échanger autour des métiers liés à l'environnement.

17/06 :

Nous avons retrouvé Benoit de Surf Insertion qui nous a fait découvrir l'environnement du bassin et les plantes comestibles, nous avons terminé la matinée par une dégustation d'huitres.

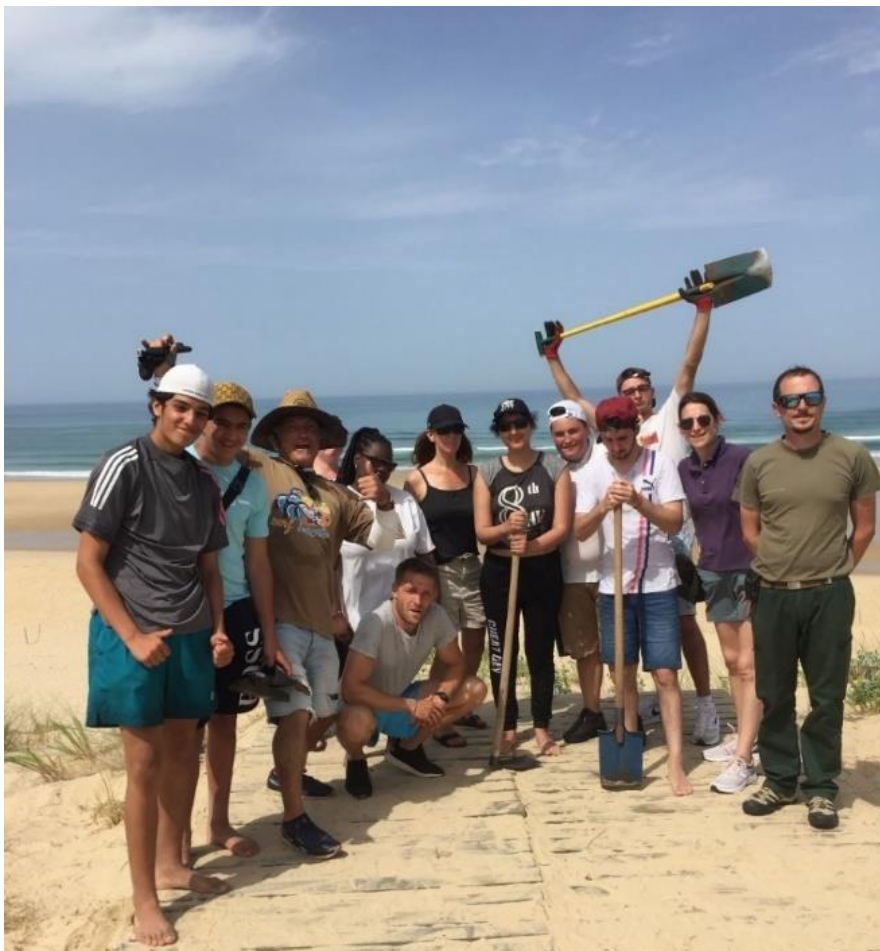
L'après-midi, nous avons effectué notre deuxième temps d'initiation aux sports de glisse par le biais d'une session de bodyboard, les conditions météo n'étant pas optimales pour la pratique du surf à un niveau débutant.

Synthèse de l'action :

Nous constatons que les jeunes se sont réellement mobilisés et investis dans l'ensemble des actions proposées. Ils ont immédiatement adhéré au projet. Sur les 7 jeunes sélectionnés, un seul jeune n'est pas allé au terme de l'action pour raisons de santé.

Ce projet leur a permis de s'engager dans des actions citoyennes et de prendre conscience de l'importance de l'action individuelle et collective.

Il leur a aussi permis de développer des savoirs-être qui sont des atouts dans leur insertion sociale et professionnelle (esprit d'équipe, sens de l'engagement, respect de l'autre dans sa différence, capacité à vivre ensemble).



2. Jeunes soutenus :

Pour rappel, la définition de « jeunes soutenus » : « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ». Chaque accompagnement fait l'objet d'une Note de Suivi Individualisée (N.S.I.) que ce soit pour un jeune ou pour une famille.

TRANCHES AGE/SEXE NSI 2022 BIM		
	HOMMES	FEMMES
Moins de 3 ans	0	0
De 3 à moins de 6 ans	0	0
De 6 à moins de 10 ans	0	0
De 10 à moins de 12 ans	4	0
De 12 à moins de 16 ans	6	8
De 16 à moins de 18 ans	3	1
De 18 à moins de 21 ans	19	5
De 21 à moins de 25 ans	16	4
Plus de 25 ans	6	6
TOTAL	54	24
	78	

L'écoute précède tout travail social. C'est un exercice pour le travailleur social... surtout lorsque les contacts se déroulent par téléphone.

Ecouter, c'est accueillir l'autre tel qu'il est. Derrière cette affirmation banale se cache une pratique délicate et coûteuse pour celui qui l'exerce.

Délicate parce qu'écouter semble une chose naturelle, or l'écoute recèle de nombreux pièges et travers. Entendre vraiment la souffrance et les besoins d'un jeune ou de son entourage exige de l'expérience, une certaine maturité et une bonne connaissance de soi. Elle est coûteuse, parce que personne ne ressort indemne d'une pratique de l'écoute orientée vers la relation d'aide.

Dans le champ du social, l'écoute pratiquée par les professionnels est un préalable à leur « expertise ». Accueillir le vécu douloureux des personnes est constitutif de toute pratique sociale qui se veut empreinte d'humanité. La capacité d'écoute est même l'une des premières qualités demandées dans ces métiers. Elle exige attention à l'autre et bienveillance. Mais elle demeure un exercice professionnel, pour lequel il faut se garder de mélanger ses affects afin de maintenir une distance éducative propre à une relation d'aide.

Ce sont les jeunes et les familles rencontrés pour lesquels des demandes et des accompagnements sous diverses formes n'ont pas été mis en œuvre. Il s'agit d'être présents sur le secteur, se faire identifier en tant que professionnel de la Prévention Spécialisée, d'être à l'écoute, de proposer une disponibilité relationnelle. S'y mêlent la présence sociale et la veille sociale.

Nous accompagnons ces familles en fonction des besoins rencontrés.

Nous essayons de garder le contact même avec des familles qui ont moins de besoin aujourd'hui mais qui continuent à venir nous voir. C'est aussi des personnes ressources au sein des quartiers.

3. Une vignette clinique :

N.B. : Une « Vignette clinique » vient enrichir le rapport d'activités pour chaque secteur. En effet, les données « quantitatives ne peuvent illustrer à elles seules les différents temps d'accompagnement que nécessitent des situations personnelles ou familiales souvent très complexes. Le temps consacré à soutenir est souvent très chronophage. Les allers-retours qui permettent une progression d'un jeune ou d'une situation familiale font l'objet d'un engagement des professionnels de chaque instant, souvent en partenariat avec d'autres interlocuteurs.

Accompagnement de Dodo :

« Dodo est un jeune issu de la communauté gens du voyage. Il vit dans une grande famille en campagne. Nous l'avons croisé plusieurs fois en travail de rue mais comme le travail à la campagne demande une approche différente de celle des quartiers, nous avons pu trouver une accroche via notre travail partenariale avec la Mission Locale. En effet il était suivi depuis plusieurs années dans le cadre de son accompagnement professionnel.

Comme la majorité des jeunes en difficulté, avant même d'envisager lui proposer un accompagnement, Dodo avait besoin de nous faire confiance. C'est au fur et à mesure des rencontres, formelles ou informelles, provoquées ou non, que nous avons pu tisser ce lien si important au démarrage d'une relation éducative. Nous nous sommes rendu compte que Dodo, une fois la relation de confiance établie, était très en demande de soutien et d'accompagnement autant sur le plan personnel, familial que professionnel.

Nous avons donc choisi avec lui de travailler autour de 2 outils ou 2 axes :

- Le séjour et

- le chantier éducatif. L'idée est de ne pas dissocier les 2, mais de travailler dans la continuité et la transversalité.

Après avoir eu l'accord de Dodo, nous avons présenté son parcours en réunion afin de le positionner sur un futur chantier éducatif qui nous semblait le plus adapté pour lui. C'est un jeune qui a plein d'appétences et toujours partant pour apprendre. Les chantiers se sont bien passés. Ce travail nous a permis de continuer à mieux connaître Dodo, de le confronter au collectif, aux injonctions d'un contrat de travail. Nous en avons appris beaucoup sur lui, ce qui nous permettait en parallèle de travailler ses difficultés personnelles et familiales. Nous nous rendions dans sa famille pour que les parents soutiennent les différentes démarches.

Dodo a connu un parcours institutionnel et est un enfant épileptique. Ce parcours l'a souvent ramené à sa situation de handicap ce qui est assez difficile pour lui d'accepter.

C'est d'ailleurs une question que nous nous sommes souvent posés en tant qu'éducateur : Es ce qu'on le sécurise dans un parcours adapté mais qu'il peut rejeter ou es qu'on le pousse dans un parcours ordinaire qui peut le rejeter lui ?

En parallèle de l'accompagnement pro, nous avons proposé à Dodo de participer au projet Insertsurf que nous organisons en partenariat avec la Mission Locale. L'idée étant de garder un maximum de lien, de le sortir du contexte familial et de lui faire découvrir de nouvelles choses. Ce projet s'est déroulé sur 1 année. L'idée étant de mobiliser un groupe de jeunes autour de la thématique de l'éco-citoyenneté. Pendant une année nous avons participé à des actions collectives sur le territoire pour nettoyer les quartiers. Le projet s'est terminé par un séjour sur le bassin atlantique, afin de sensibiliser les jeunes sur la biodiversité et d'apprendre à surfer. Tout au long de ce projet nous avons pu accompagner Dodo sur ses difficultés de mobilité et de santé qui sont primordiales pour envisager une insertion sociale quelle qu'elle soit.

Cet accompagnement est assez représentatif de ce que peut être notre travail au quotidien. Nous avons pu accompagner Dodo sur plusieurs mois, et nous continuons de l'accompagner sur différents besoins singuliers que rencontre notre public : difficultés familiales, professionnelles, mobilité, santé.

Aujourd'hui Dodo, a obtenu le code, passe ses heures de conduite, est rentrée en ESAT, est suivi pour son épilepsie. Il nous reste encore beaucoup de possible à imaginer avec lui, pour lui et nous avons déjà différentes pistes que nous travaillons avec lui.

4. Les types d'accompagnements qui sont le plus demandés par les jeunes et leur famille sur notre territoire d'intervention suivant 14 items déterminés :

RECAPITULATIF ITEMS NSI 2022 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Étiquettes de lignes	Difficultés personnelles et/ou familiales	Protection de l'enfance	Développement social local	Santé physique	Santé psychique	Scolarité	Insertion professionnelle/ Formation	Chantier Educatif	Justice	Mobilité	Logement	Accès aux loisirs / Sports / Culture	Aide alimentaire Et/ou Aide financière	Démarches / Administratifs
FEMMES	23	1	0	3	6	10	11	1	2	5	6	2	3	9
De 12 à moins de 16 ans	7	0	0	0	0	7	0	0	0	0	0	2	0	2
De 16 à moins de 18 ans	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0
De 18 à moins de 21 ans	5	0	0	1	3	1	2	0	0	1	1	0	0	3
De 21 à moins de 25 ans	4	0	0	0	0	0	4	0	0	2	2	0	1	0
Jeunes Plus de 25 ans	6	1	0	2	3	1	4	1	2	2	2	0	2	4
HOMMES	47	0	1	10	12	16	33	6	8	10	12	8	2	23
De 10 à moins de 12 ans	4	0	0	1	0	4	0	0	0	0	0	1	0	0
De 12 à moins de 16 ans	6	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	2	0	0
De 16 à moins de 18 ans	3	0	0	0	0	3	1	0	0	0	1	1	0	2
De 18 à moins de 21 ans	15	0	0	3	5	4	16	4	1	5	6	4	0	11
De 21 à moins de 25 ans	15	0	0	5	6	0	13	2	6	5	3	0	2	7
Jeunes Plus de 25 ans	4	0	1	1	1	0	3	0	1	0	2	0	0	3
Total général	70	1	1	13	18	26	44	7	10	15	18	10	5	32

Difficultés personnelles et / ou familiales

C'est un axe de travail important. Les difficultés familiales sont souvent au cœur de notre intervention. Chaque situation est traitée au cas par cas avec des accompagnements très différents, souvent individualisés, et de fait chronophage. Le travail avec le C.M.S. de Boulazac Isle Manoire est essentiel. Les compétences des assistantes sociales s'avèrent nécessaires. Pour la prévention spécialisée, c'est aussi l'objectif de ramener les personnes accompagnées vers les dispositifs du droit commun.

Les familles nous identifient donc elles s'adressent spontanément à nous, nous nous rendons disponibles pour elles.

L'année 2022 continue de creuser les inégalités et les difficultés des familles que nous accompagnons. Nous avons de plus en plus de demande de colis alimentaire, et nous sommes obligés de réguler ou d'accompagner vers des services compétents, sinon ce serait trop chronophage.

La précarité financière s'accroît et l'avenir ne semble pas porté à l'optimisme, ce qui induit de plus en plus de situations d'isolement social. Les familles ont de moins en moins de loisirs. Tout cela a un impact considérable sur la santé psychique et physique des personnes.

Pour ces raisons la commune organise de plus en plus d'événements gratuits à destination des familles. Ces journées rencontrent un franc succès. Cela montre l'intérêt des familles à l'accès aux loisirs et met en évidence les difficultés qu'elles rencontrent pour y accéder (financier, mobilisation).

Protection de l'enfance

Nous sommes très sensibles au travail de protection de l'enfance qui représente le cœur de notre métier même si ces dernières années, en raison des politiques sociales, nous nous orientons aussi vers un public plus âgé.

Les Jeunes, d'eux-mêmes ne parlent de cette question que lorsque la relation est établie depuis longtemps... et encore. C'est souvent via l'entourage familial et les partenaires que nous travaillons la question.

Afin de privilégier le lien de confiance avec les familles, nous collaborons étroitement avec les partenaires sociaux du territoire. La question de l'Information Préoccupante doit être réfléchie au cas par cas. Elle peut être aussi bien fondatrice que destructrice pour les familles.

Cette partie-là du travail est fait avec le C.M.S de Boulazac. Par expérience, nous nous interrogeons souvent sur la pertinence d'une I.P. Nous sommes souvent le dernier lien qu'entretient la famille avec un service de droit commun.

Depuis 2022, l'association modifie son organisation en interne. Les éducateurs ont plus de temps pour revenir vers un public plus jeune, plus en lien avec la protection de l'enfance. L'orientation des politiques sociales depuis 2016 nous en avait éloigné avec les appels à projet et les chantiers éducatifs pour des plus grands (18 – 29ans).

Aujourd'hui il va falloir du temps pour retisser le lien que nous avons perdu avec toutes ces familles et notamment les plus jeunes. La confiance nécessaire au travail social avec ces personnes se construit.

Nous devons aussi renforcer plus que jamais nos partenariats locaux avec la protection de l'enfance afin de mutualiser les moyens et les outils.

Nous avons pu observer avec la crise sanitaire la libération de la parole, une augmentation des violences familiales.

Nous devons continuer le maillage avec les associations et les dispositifs de la commune afin d'accompagner les jeunes vers des dispositifs de droits communs encore trop méconnus par beaucoup de famille. L'éloignement culturel isole ces familles des ressources du territoire.

Développement social local

Le développement social local (D.S.L) est une démarche globale d'intervention sur un territoire qui mobilise collectivement les acteurs (bénéficiaires, citoyens, élus, partenaires, institutions) afin d'organiser les conditions d'une évolution sociale positive et d'améliorer globalement et individuellement les conditions de vie des habitants.

Le développement social sur notre territoire est culturel, issue d'une volonté politique et citoyenne. C'est un axe majeur de la politique de la ville depuis des années. Les éducateurs de prévention sont au cœur du dispositif et sont toujours associés aux différentes manifestations. Les acteurs locaux nous invitent aux actions organisées sur le territoire. Nous pouvons donc emmener des familles isolées vers la culture, le sport, etc.

La politique municipale, le service jeunesse ainsi que la qualité du maillage entre Mairie, familles, écoles et offre socio-culturelle sont une force de la Commune. Il existe une politique qui tend vers le D.S.L à Boulazac Isle Manoire.

La crise sanitaire a engendré de beaucoup d'annulation d'actions à l'initiative des habitants sur la commune. Le repas des voisins, institution des Hauts d'Agora, n'a malheureusement pas eu lieu encore cette année. C'est un exemple de frein au lien social.

La rénovation notamment des Haut d'Agora a modifié la dynamique des groupes. Nous rencontrons beaucoup de groupes de jeunes vivant sur ce quartier avec qui nous avons une dynamique en ce sens. Les familles ayant été relogées à des endroits différents sur la commune. Nous avons gardé ce lien avec les familles mais les dynamiques de quartiers changent en fonction des habitants qui y résident au quotidien.

En 2022, et dans les années qui arrivent, beaucoup de gros projets de logements sociaux voient le jour sur la Commune. De nombreuses familles nouvelles arrivent. De ce fait, nous devons être présents sur ses nouveaux quartiers afin de nous faire connaître. Nous avons déjà entamé un travail en ce sens avec les partenaires locaux afin d'être vigilants quant à la dynamique de ces quartiers.

Les actions de DSL peuvent être un levier important afin de mobiliser les familles et les jeunes autour d'actions positives communes. Nous sommes au tout début, il faut d'abord se faire connaître des habitants et voir quelles demandes peuvent émerger afin de s'en saisir et de travailler autour de ça.

Santé physique

L'accompagnement autour de la santé est très important mais souvent difficile. L'image que renvoie cette notion aux jeunes que nous accompagnons en prévention spécialisée est souvent source de beaucoup d'inquiétudes. Pour de nombreuses raisons, bon nombre d'adultes et de jeunes n'ont pas ou trop peu recours au soin.

Nous sommes amenés à assurer un accompagnement en amont afin de faciliter l'accès aux soins des jeunes. Ces derniers sont souvent éloignés des questions de santé.

Au cas par cas, nous pouvons être en lien avec des médecins, des psychologues ou des psychiatres... et nous pouvons être amenés à réaliser des accompagnements. C'est aussi le cas pour des personnes qui souhaitent réaliser un bilan de santé via la C.P.A.M.

En 2022 nous avons encore largement œuvré en ce sens. La grande majorité des personnes que l'on accompagne ont besoin de soutien. Les formes d'accompagnements sont très diverses : accompagnement radio, scanner, dentiste, bilan médicaux CPAM etc.

Au cas par cas nous adaptions nos accompagnements en fonction de ce que la personne a besoin.

Santé psychique

La sensibilisation à la santé psychique nous permet de travailler de plus en plus cet aspect avec les jeunes. Cependant, le manque de professionnels, l'accroissement des délais pour avoir des rendez-vous, et le côté financier de cette démarche ne nous permet pas d'accompagner les jeunes dans de bonnes conditions.

En 2022, nous faisons toujours le constat du manque de professionnels qui sont de plus en plus difficile à trouver et de plus en plus éloignés de notre public.

Même si nous avons pu tisser des liens avec la maison des ados vers qui nous avons orienté plusieurs jeunes.

D'une manière générale le soin psychique est mal considéré en France, il est donc souvent assez difficile dans son accompagnement. Nous tentons, quand la personne le souhaite et en fonction de ses moyens, de trouver de l'aide sur le territoire.

La triste réalité c'est qu'on se sent souvent très démuni pour répondre aux demandes quand on arrive enfin à ce qu'elles émergent.

Scolarité

Dans le cadre de nos actions, nous effectuons un travail de médiation avec les familles et les institutions scolaires (collège, lycées, E.R.E.A, F.J.T, aide aux devoirs). Nous intervenons dans le même sens parfois auprès de structures médico-sociales (I.M.E⁴, I.T.E.P⁵).

Les jeunes en rupture d'accompagnement I.T.E.P sont ceux qui ont tendance à se marginaliser le plus vite sans que des solutions constructives puissent émerger rapidement. Ce sont ces mêmes jeunes qui peuvent passer à l'acte et se retrouver soumis à des obligations de justice. Ils deviennent ainsi délinquants pour la société alors qu'en parallèle, ils souffrent de leur manque d'étayage en termes de soins spécialisés et d'accompagnement éducatif.

Nous ne constatons pas beaucoup de changements quant à la scolarité. Les familles les plus en marges sont celles qui rencontrent le plus de difficultés sur ce sujet. Par le passé nous intervenions plus dans les collèges ou écoles primaires. La difficulté à tisser des liens fiables et durables avec l'éducation nationale a été accentuée avec la pandémie.

Nous tentons d'accompagner les jeunes surtout au sein des familles mais tant que nous ne trouverons pas des solutions pour mieux travailler ensemble, les difficultés persisteront.

En 2022 nous nous sommes rapprochés du soutien scolaire organisé par la Mairie. Nous avons des jeunes et familles en commun. Nous pouvons être emmené à participer aux cours de soutien scolaire ou aux différentes sorties organisés durant l'année.

Nous accompagnons toujours, de manière plus ponctuelle, des jeunes vers les cours de Français proposés par la Mairie. La professionnelle part à la retraite en Juillet 2023, nous n'avons à ce jour aucune information sur la continuité de cette action accessible aux habitants de la commune.

Insertion professionnelle/ Formation

Cet item représente la demande la plus importante qui émane surtout des jeunes hommes. Quand cette demande est la première qui est formulée par un Jeune, le soutien que nous apportons fait apparaître d'autres problématiques qui rendent l'insertion professionnelle difficile.

En majorité nous organisons des chantiers éducatifs pour travailler la question de l'employabilité. Nous avons également recours à des partenaires tels que la Mission Locale et des entreprises locales.

⁴ IME : Institut Medico Educatif

⁵ ITEP : Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique

Sur l'aspect formation, la proximité de l'A.F.P.A. et des écoles de la C.C.I. ou le F.J.T sont des plus pour les jeunes. Nous avons été très réactifs sur l'offre proposée aux jeunes en termes de chantiers éducatifs. La situation de précarité de certains a pu trouver une réponse financière dans l'immédiateté de leur participation au chantier éducatif.

Pour l'année 2022, les constats des années précédentes se confirment. Notre modèle de société change le rapport au travail de tous. Les nouvelles générations veulent tout et vite. Ils rêvent d'un travail où l'on gagne beaucoup d'argent. Souvent le public précaire que nous accompagnons trouve du travail dans les branches où il y a de la demande. Mais celle-ci souffre depuis déjà des années des conditions qu'elle propose. Il est difficile dans ces conditions de fidéliser leurs employés.

Nous accompagnons aussi des jeunes vers le milieu adapté, mais les procédures sont très lentes et souvent pas en adéquation avec la réalité de leur quotidien. Cette année nous avons pu faire rentrer des jeunes en ESAT par exemple.

Nous accompagnons de plus en plus de jeunes vers des groupements d'employeurs, qui facilitent grandement l'accès à l'emploi. Suites à des chantiers éducatifs, plusieurs jeunes ont été embauchés par des partenaires locaux (Mairie, Palio, etc).

Chantier Educatif

En 2022, nous subissons toujours les changements incessants des politiques sociales et de ces appels à projets.

Un premier dispositif a vu le jour : PIC -NEET

Nous avons réalisé différents chantiers en 2022 avec les collègues de ce dispositif. Chantiers Espace Vert, peintures, entretien façade. C'est une approche intéressante et bénéfique mais sur lequel nous ne pouvons pas accompagner n'importe quel public.

Nous avons peu d'heures NON NEET qu'il reste à l'ensemble des éducateurs pour organiser des chantiers. Encore une année où il a été très difficile d'avoir une visibilité sur les heures possibles afin d'organiser avec les partenaires des chantiers.

Nous avons continué en 2022 le chantier permanent au Palio. C'est une autre approche du chantier éducatif, plus tourné vers l'autonomie. Ce travail a permis à 2 jeunes de retrouver une dynamique, avoir des aides pour le permis en partenariat avec la Mairie de la commune et de trouver un travail à la sortie.

Justice

Un travail partenarial existe depuis longtemps avec la P.J.J. (moins de 18 ans) et le S.P.I.P (plus de 18 ans). Des rencontres régulières sont organisées en fonction de l'accompagnement, y compris pendant une incarcération, soit à l'initiative des Educateurs du Chemin ou de l'un des deux partenaires, avec l'accord du jeune.

Les services de justices ont connu de gros changements durant les deux dernières années. Nos interlocuteurs privilégiés ne sont plus présents. Il est indispensable de trouver un moyen de recréer du lien institutionnel entre les différents services afin de pouvoir réengager un travail d'accompagnement auprès de ce public.

Pourtant, nous accompagnons de plus en plus de jeunes mahorais par exemple, ayant fait de la prison en France qui restent sur le territoire dans les familles.

En 2022, l'association a provoqué une rencontre avec la PJJ, pour retisser le lien perdu ses dernières années. Pour autant la confiance partenariale est une affaire de personne et nous n'avons pas encore retrouvé la dynamique du travail passé.

Même s'il n'y a aucun souci particulier, les échanges sont ponctuels avec les partenaires.

Mobilité

En France près de 7 millions de personnes connaissent des difficultés à se déplacer, soit environ 20 % de la population en âge de travailler. 28% des personnes en insertion professionnelle abandonnent leur emploi ou leur formation pour des raisons de mobilité.

Les freins à la mobilité sont variés : Appréhension à prendre les transports en commun, difficulté à prendre un billet de train, méconnaissance des solutions de transports sur son territoire, financement du permis de conduire, absence de véhicule pour rejoindre son lieu de formation ou de travail, etc.

Travailler la mobilité en prévention spécialisée est donc indispensable, surtout sur un territoire rural comme le Canton Boulazac Isle Manoire.

Nous travaillons avec les différents partenaires du territoire : Ecole de conduite, Mairie, plateforme, Mission locale etc. afin de proposer des solutions les plus adaptées possible pour notre public.

Pour la plupart, nous travaillons autour des lignes de bus proposées par le Grand Périgueux.

Pour les plus éloignés, nous accompagnons les parents à la responsabilité de pouvoir emmener leurs enfants pour ceux qui le peuvent.

La mobilité est un axe à travailler en priorité même si cela demande de l'argent au départ.

Depuis 2022, la Mairie de la commune propose une aide au financement du permis sous réserve que le jeune ait réalisé des heures au sein d'une association locale. Plusieurs jeunes de la commune ont pu profiter de cette aide, après avoir réalisés des chantiers au sein de notre association.

La mobilité reste une problématique complexe et durable. Ne serait-ce qu'au sein de nos propres dispositifs. Certains jeunes ne peuvent pas être positionnés en chantier, ne pouvant pas se rendre et se déplacer sur le quartier de chamier.

Logement

Les demandes concernent essentiellement l'accès à un logement pour des jeunes qui en sont dépourvus ou qui rencontrent des difficultés familiales. Des publics plus âgés nous interpellent aussi sur cette question.

Le projet de réhabilitation des Hauts d'Agora n'a toujours pas commencé en 2021. Il y a un an de retard et les familles s'impatientent. Il y a encore un manque d'information sur ce type de projet et nous constatons que plus les familles sont en difficultés moins ils se tiennent informés.

La question du logement est centrale en 2022. En particulier en raison de la rénovation des Haut d'Agora. Nous travaillons depuis 2 ans au relogement de ces familles avec les partenaires locaux. Nous avons fini par trouver des compromis et apaiser certaines situations conflictuelles.

Nous continuons à ce jour d'accompagner les familles pendant les travaux. La mairie propose des alternatives pour les nuisances qu'ils provoquent.

De gros projets de logements sociaux voient et vont voir le jour sur la Commune. Nous accompagnons les familles sur les logements et la découverte de la commune. C'est un moyen aussi de se faire connaître des nouveaux arrivants.

Accès aux loisirs / Sports / Culture

Les demandes des jeunes et des familles qui sont exprimées, témoignent d'une méconnaissance et des difficultés pour accéder à l'offre culturelle qui existe sur la commune. Les éducateurs ont un rôle de facilitateurs pour les accompagner dans leurs démarches. La mise en place de chantiers éducatifs dans les lieux tels que le Palio ou l'Agora contribue à cette découverte de l'offre locale pour les jeunes de la commune.

En 2022 nous constatons moins d'accompagnement en ce sens. Nous travaillons avec MEDIAGORA pour accompagner des familles vers la culture.

Le partenariat avec la Palio et Mediagora, est un levier important d'accès à la culture. Notre public fréquente peu ces institutions. La médiation du chantier leur permet de se familiariser avec la culture. En échange du chantier, les jeunes peuvent assister aux manifestations sportives ou culturelles quand ils le souhaitent.

Aide alimentaire Et / ou Aide financière

Nous réalisons peu d'aides financières en direct. L'association n'a pas les moyens et ce n'est pas son rôle. Les F.AJ. Collectifs ont été peu utilisés en raison de la crise sanitaire. Nous travaillons avec les familles et le CMS de Boulazac Isle Manoire pour les aides financières, ce qui permet aussi d'accompagner les familles vers un dispositif de droit commun et d'entamer un travail avec les assistantes sociales.

Pour ce qui est de l'aide alimentaire, nous n'avons pas cette culture-là à Boulazac. Nous préférons accompagner les familles vers les dispositifs déjà existants. Par expérience nous sommes vigilants car cette aide peut devenir problématique sur le long terme dans les relations que nous créons avec les familles. Certaines font des doublons avec les différents dispositifs, d'autres peuvent nous considérer uniquement comme un accès à un dispositif alimentaire malgré toutes les précautions que nous prenons en amont.

Cependant, dans l'avenir, les demandes vont être de plus en plus nombreuses et certaines familles en ont cruellement besoin. Cela peut permettre aussi de rentrer dans le quotidien des familles et être un prétexte à la rencontre. Nous emmenons des colis aux familles pour qui vraiment nous ne voyons pas à l'heure actuelle d'autres possibilités.

En 2022 nous constatons une augmentation significative des demandes. Les familles sont et vont être de plus en plus dans la précarité dû à l'inflation des marchés. Nous sommes face à une situation difficile. Cependant aux vues de la logistique et du temps que cela demande nous adaptons la réponse au cas par cas en fonction des possibles.

Démarches / Administratifs

Les difficultés administratives sont, pour le public de prévention spécialisée, très nombreuses. Il est souvent indispensable de les accompagner de très près sur ce sujet (impôts, CV, lettre de motivation, CAF etc.).

Les difficultés sont nombreuses (mauvaises connaissances des structures, difficultés de compréhension, peur des administrations...).

Cette problématique est souvent un frein à l'insertion sociale. C'est encore plus présent aujourd'hui, notamment avec les changements qu'entraînent le recours quasi systématique au numérique.

La précarité et le manque de connaissances numériques sont un réel frein pour notre public. Nous essayons de travailler avec la Médiathèque à Boulazac, et les nouveaux locaux France services.

En 2022, la grande majorité de notre public a besoin d'un accompagnement de ce type. Les services publics se rarifient. Il n'y a plus d'interlocuteurs en direct dont notre public a cruellement besoin. Nous faisons l'intermédiaire. Cela peut être pour des démarches scolaires, médicales, Amendes, Professionnelles, judiciaire.

5. Outils de médiations, support aux actions collectives

Le chantier éducatif s'inscrit dans une démarche de prévention et de médiation qui se situe en amont des chantiers d'insertion. Il s'adresse à des personnes âgées de 14 à 29 ans. Il poursuit des objectifs éducatifs, sociaux, de médiation, de solidarité et de lien social sur les différents quartiers de la ville. Nous avons pu constater qu'il dynamise le partenariat local autour de la prévention et de la médiation.

Les chantiers éducatifs n'ont pas, a priori, l'ambition d'une insertion économique, mais plutôt permettent d'aider les jeunes à (re)prendre « confiance en soi », à répondre à un besoin de reconnaissance, de valorisation, à mesurer leur motivation à effectuer un travail, à les aider à adapter leur comportement en intégrant en particulier les règles liées à la vie de groupe, à leur donner une première expérience professionnelle et à vivre la réalité de ce monde-là, et donc à inscrire le jeune dans une démarche de citoyen actif. En participant à des travaux liés à un intérêt collectif se créent ainsi des liens avec les habitants des quartiers et les institutions.

PALIO : Ce chantier, en partenariat avec Le Palio de Boulazac Isle Manoire, réunit des jeunes à l'entretien des locaux et l'organisation générale du site. Ce support nous permet de travailler sur l'autonomie dans un cadre bienveillant. Ils sont souvent aussi accompagnés vers les boîtes d'intérim afin que le Palio puisse les embaucher pour d'autres tâches comme le montage du parquet du B.B.D-Boulazac Basket Dordogne

C'est aussi un moyen de les emmener vers la culture. Le Palio leur offre l'accès aux spectacles et au Basket gratuitement.

ESPACE VERT : En partenariat avec la Mairie de Sanilhac nous avons réalisé avec 2 jeunes l'entretien d'espaces publics.

6. Le Partenariat

Voici la liste des partenaires les plus réguliers :

Le C.M.S : Partenaire indispensable. Articulation autour de très nombreuses situations.

LA MISSION LOCALE : Nous travaillons très régulièrement avec la mission locale dans l'accompagnement global des jeunes : recherche d'emploi, de stage ou formations. Certains jeunes relevant de la prévention ont besoin d'un accompagnement soutenu que ne peut assumer seule la mission locale.

Nous travaillons en lien étroit avec les professionnels de la garantie jeunes. De plus en plus de jeunes sont et vont être accompagnés par ce dispositif.

La P.J.J : Certains jeunes que nous accompagnons en prévention sont confrontés à des problèmes de justice. Il nous est donc indispensable d'avoir un partenariat renforcé avec la P.J.J pour accompagner au mieux chaque situation. Au vu des changements de ces dernières années, il est indispensable qu'on retrouve des méthodes de travail communes.

Le F.J.T : Nous développons ce partenariat depuis 2018. L'ouverture du F.J.T a modifié l'ambiance de ce quartier.

C.E.I.D : Le public que nous accompagnons est souvent confronté à des problématiques d'addiction. Nous travaillons avec le C.E.I.D afin que la prise en charge et le suivi soient facilités. Reste aux jeunes de réussir à s'en emparer.

Partenaires aide alimentaire : Nous accompagnons des personnes en difficultés financières qui ne leur permettent pas de subvenir à leurs besoins. Nous les accompagnons dans les démarches administratives afin de faciliter l'accès aux différents dispositifs existant sur le territoire.

Les Mairies : Le partenariat avec la Mairie de Boulazac Isle Manoir fût difficile en 2022. Différents événements ont mis à mal le travail engagé depuis des années. Ces difficultés impactent notre travail sur le terrain au quotidien. De plus, beaucoup de personnes ressources ont démissionnées en cette année 2022, ce qui rend le travail encore plus difficile. Aujourd'hui nous sommes encore à reprendre le contact avec certains services et le travail reprendra petit à petit. Cette situation dépasse le cadre de la prévention et il va falloir faire avec ce contexte encore pendant plusieurs mois. Nous travaillons en partenariat avec toutes les Mairies des différentes communes. C'est un travail de lien régulier que nous devons renforcer.

Le Palio : Depuis 2019, un partenariat avec le Palio s'est mis en place sous forme de chantier éducatif permanent. Régulièrement des jeunes travaillent au Palio à l'entretien des locaux et à la manutention. C'est un lieu bienveillant et les conditions de ce chantier nous permettent de travailler sur la durée avec des jeunes.

L'approche de la prévention spécialisée permet d'être au cœur des difficultés des familles et des quartiers. C'est pourquoi, nous n'envisageons pas le travail de prévention sans un lien très fort avec les partenaires de territoire (C.M.S, U.T., Mairie, Centre Social, P.J. J...). Notre rôle est d'emmener ces jeunes vers une insertion sociale qui passe forcément par un partenaire.

Nous sommes amenés à travailler avec beaucoup d'autres partenaires, ou avec notre réseau de manière plus ponctuelle :

- Caisse d'Allocation Familiale
- Avocats
- S.P.I.P
- Associations de quartiers
- Education nationale
- Pôle Emploi

7. Conclusion et perspectives

Les éducateurs ont besoin plus que jamais d'arriver à trouver une stabilité et un apaisement dans le travail sur la durée. C'est indispensable afin d'être disponible pour des personnes en grandes difficultés et de construire des projets dans la sérénité et la confiance.

Chaque année nous constatons l'augmentation de la précarité. De plus en plus de familles sont en grandes précarité financière, sociale, culturelle. Nous sommes très inquiets au vu des prévisions d'inflations qui s'annoncent pour l'année 2023. Il faudra déjà être là, au plus près du quotidien des familles afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Il faut continuer d'accompagner la réhabilitation du quartier des Haut d'Agora. C'est un quartier sensible qui va, de fait, évoluer au fur et à mesure de l'avancement des travaux avec les départs et les arrivées des familles.

Être présent sur les nouveaux quartiers ou des logements sociaux viennent de voir le jour. Beaucoup de nouvelles familles emménagement et auront besoin d'être soutenu dans leur quotidien. L'idée est de les inclure de la meilleure des manières afin de ne pas favoriser la marginalisation de ces foyers.

Continuer à travailler et donner du sens sur les appels à projet de type PIC NEET et AGIR.

7. CONCLUSION GENERALE et PERSPECTIVES

Ce rapport d'activité annuel est une co-production de l'ensemble des salariés de l'Association. Il retrace, dans la mesure du possible, l'ensemble de l'activité du service sur l'année 2022. Il s'inscrit sur le modèle des années précédentes, reprenant la forme, les objectifs et finalités ainsi que le cadre législatif et règlementaire de la Prévention Spécialisée. Il sera présenté au cours de l'Assemblée Générale de l'Association, le 26 avril 2023.

Conforme au travail réalisé au quotidien par l'ensemble des personnels salariés de l'Association, il est issu d'une réflexion collective. L'objectif étant de produire une image plus complète, affinée, de l'ensemble des activités du service et la dynamique en cours sur nos territoires d'intervention.

7.1 – Etat de réalisation des objectifs :

Objectifs 2022 - Organisation du Service :

- **Maintenir une présence Educative auprès des Jeunes Précaires au Centre-Ville de Périgueux : Objectif Atteint.**
- **Présence sociale dans les lieux où se rassemblent les jeunes relevant de la Prévention spécialisée : (Observation sociale si nécessaire, présence et veille sociale) : Objectif permanent.**
- **Nouveaux partenariats avec l'Education Nationale à mettre en œuvre dans certains collèges : Objectif en cours de réalisation.**
- **Mise en œuvre > Repérage et Mobilisation/Accompagnement Secteur d'habilitation P.S. Jeunes NEET et Mise en œuvre de Chantiers Educatifs : Vallée de l'Isle et Ribéraçois (Soumis à objectifs) : Objectif en cours de réalisation.**
- **Impulser des partenariats innovants en lien avec les besoins repérés : Objectif en cours de réalisation.**

7.2 – Perspectives :

A l'heure où nous finissons de rédiger ce Rapport d'Activités, une question vient faire irruption dans notre environnement professionnel :

Quelles seront les nouvelles modalités de travail à mettre en œuvre au regard de la suppression de la circulaire DGAFP-99-27 qui impacte particulièrement les chantiers Educatifs, mis en œuvre dans le cadre des activités des Clubs de Prévention, sur notre territoire ?

Quel impact sera aura-t-il pour les 160 jeunes/an que nous soutenons et qui se mettent en mouvement grâce à cet outil ?

- **Réécriture du projet Associatif et du Projet de service 2024/2028,**
- **Mise en œuvre de l'autoévaluation afin de préparer l'évaluation externe. Formation au Logiciel TRAJECT envisagée.**
- **Présence sociale dans les lieux où se rassemblent les jeunes relevant de la Prévention spécialisée (Observation sociale, présence et veille sociale) + Nouveau secteur éventuel.**
- **Veille > En fonction du contexte social : Réponse à des appels à projet FSE plus ou autres, sur le secteur d'habilitation P.S. et secteurs Z.R.R. (Repérage des Jeunes, actions santé...).**
- **Mise en œuvre > Repérage et Mobilisation/Accompagnement Secteur d'habilitation P.S. Jeunes NEET et éventuelle mise en œuvre de Chantiers Educatifs : Vallée de l'Isle et Ribéraçois (Soumis à objectifs).**
- **Action C.E.J.-J.R. > Poursuite des objectifs fixés.**



SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE

Annexes

- Présentation sous « Format diapositives » d'une partie de nos actions 2022.